

Rapport de Recherche de l' **WEPS**

INSTITUT WALLON
DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA STATISTIQUE

n°13 Octobre 2014

WEPS
INSTITUT WALLON
DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA STATISTIQUE

L'WEPS est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens des informations diverses qui vont de la présentation de statistiques et d'indicateurs à la réalisation d'études et d'analyses approfondies dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Enquêtes auprès des personnes résidant dans les équipements à vocation touristique (Plan Habitat Permanent)

R | T | A
Réalisation | Téléformation | Animation

Asbl RTA

RÉSUMÉ

Ce 13^e rapport de recherche de l'WEPS s'articule autour des parcours de personnes qui résident, ou ont résidé, de manière permanente dans les équipements touristiques repris dans le Plan Habitat Permanent (Plan HP) du Gouvernement wallon.

S'appuyant sur les témoignages d'une trentaine de personnes, l'approche qualitative et compréhensive développée par RTA analyse les stratégies et les tactiques développées par les personnes pour « s'en sortir ». Elle rend compte des motivations, des ressources, des valeurs, des doléances, des rêves de personnes aux

parcours aussi atypiques que variés, qui ont connu, ou connaissent la précarité. L'hétérogénéité des parcours et des identités se manifeste notamment dans la capacité ou l'incapacité à s'organiser et à défendre ses droits.

Les récits confirment l'enjeu que constitue pour chacun l'accès à un logement et la difficulté pour les pouvoirs publics d'assurer l'effectivité de ce droit. Le manque de logements sociaux accessibles est très souvent pointé du doigt. L'aide au (re)logement reste une intervention complexe, qui nécessite d'intégrer des dimensions multiples, et en particulier les aspirations et les valeurs défendues par les résidents.

AVANT-PROPOS

L'IWEPS, sollicité par le Gouvernement wallon, a lancé en 2013 une procédure de marché public pour recueillir par enquête des témoignages de personnes qui résident de manière permanente dans les équipements touristiques de Wallonie (Plan HP)¹. Le choix s'est porté vers la réalisation d'une étude qualitative qui complète les recueils de données statistiques annuels établis par la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale du Service Public de Wallonie qui pilote le plan². Les récits d'une trentaine de résidents permanents dans les équipements touristiques, recueillis par l'équipe de RTA choisie pour mener le projet, invitent à changer notre regard sur les parcours de ces personnes, à le nuancer, à l'aiguiser.

Fin 2012, 8 512 habitants étaient recensés dans l'état des lieux établi par l'administration dans les 28 communes wallonnes qui adhèrent au Plan HP. Un taux de croissance de 9% a été observé entre 2008 et 2012 en dépit de la mise en œuvre du plan HP visant le relogement de ces personnes. En 2012, lors de la première année du plan HP actualisé, 265 demandes de relogements avaient abouti. Entre 2011 et 2012, les populations sont restées quasi stables. Un habitant sortant, relogé avec l'aide des services sociaux ou pas, étant remplacé par l'arrivée d'un nouvel habitant.

Qu'en est-il du vécu de ces personnes, celles qui habitent dans les zones HP, celles qui les ont quittées? Pour approcher cette réalité, tenter de comprendre les parcours dans leur diversité, leurs nuances et leurs cohérences, RTA a analysé le regard posé par les

résidents eux-mêmes, sur leur mode de vie, leur passé (pourquoi et comment ils en sont venus à habiter dans une zone touristique), sur leur manière de se projeter dans l'avenir, leurs intentions, leurs déceptions, leurs valeurs, leurs rêves.

C'est à ces questions que ce rapport de recherche apporte non pas une mais plusieurs réponses. La consigne donnée à l'équipe de recherche était d'interroger un échantillon diversifié de personnes résidant dans les zones touristiques (types de logements, de communes, de parcours...). Entre ceux qui, contraints par les difficultés de la vie, perte d'emploi, expulsion d'un logement insalubre, maladie, violence conjugale ne trouvent que cette solution, et ceux qui, faisant preuve de créativité, développent une stratégie pour concrétiser leur rêve de s'épanouir à moindre frais dans un cadre de vie ouvert sur la nature, plusieurs types de parcours et de souhaits ont été mis en évidence. Certains veulent partir au plus vite parce qu'ils vieillissent, parce qu'ils sont devenus malades ou handicapés, parce qu'ils ne bénéficient pas de l'aide ou d'un milieu de vie adéquat pour eux-mêmes ou leur famille. D'autres revendiquent le droit de rester là où ils ont construit de leurs mains leur foyer et ne comprennent pas la stigmatisation dont ils font l'objet. Pour tous, le logement est un enjeu.

La lecture du rapport renforce la conviction de l'utilité de la finesse des informations apportées par la méthodologie qualitative. Si les données statistiques sont nécessaires à la mesure et à l'objectivation d'un phénomène, les informations qualitatives sont indispensables à la compréhension des processus. Les deux grandes approches méthodologiques, qualitative et quantitative, sont non seulement complémentaires mais

¹ Mesure du Plan HP actualisé entré en vigueur en janvier 2012.

² Dernier état des lieux en date http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/article.php3?id_article=526

éclairantes pour l'action politique et le travail social. Les constats établis au terme de la recherche qualitative permettent de comprendre les réticences manifestées par certains résidents HP envers l'accompagnement social qui leur est proposé en vue de leur relogement. Ils permettent surtout de saisir les motivations des personnes, parfois en situation illégale, de soulever des incompréhensions voire des malentendus.

Le concept *d'habiter* mobilisé dans cette recherche souligne la nécessité d'intégrer plusieurs dimensions dans la politique du logement, et plus généralement dans les politiques sociales. Les résultats apportent un éclairage sur les raisons de l'insuccès relatif du plan HP en Wallonie si on ne considère que son but ultime, le relogement des personnes. Avant d'habiter dans une zone touristique, les ménages ont généralement combiné plusieurs difficultés pour accéder et rester dans un logement jugé plus traditionnel. La politique de relogement des habitants permanents ne tiendrait pas suffisamment compte de la *dimension économique dans la durée*³. Vivre dans un logement «traditionnel» coûterait plus cher selon certains résidents permanents qui vivent avec un revenu en-dessous du seuil de pauvreté. Le manque de logements sociaux accessibles est très souvent pointé du doigt. Une autre raison de la difficulté de reloger ces personnes tiendrait à la *valeur symbolique du logement*⁴. Comme tout le monde, les résidents ont des aspirations que l'on peut qualifier d'existentielles - une maison ouverte sur la nature, la compagnie d'animaux, l'intimité ou la communauté... Les résidents éprouvent du mal à renoncer à ces aspirations en échange d'un logement traditionnel qui ne correspond pas à ce qu'ils sont et à ce qu'ils veulent.

³ Voir p. 45 du présent rapport.

⁴ Voir p. 54.

Les relations avec les institutions (communales, régionales, judiciaires) sont parfois vécues sur le mode du dol suite aux incohérences entre administrations, aux informations contradictoires aboutissant à des déceptions lorsque le chalet que l'on pensait transmettre à ses descendants perd toute sa valeur ou lorsqu'on apprend un peu tard qu'il n'existait pas de permis de lotissement. RTA en conclut qu'il est nécessaire de reformuler l'aide au (re)logement en tenant compte des aspirations et des valeurs défendues par les résidents.

La méthodologie qualitative permet aussi de mettre en lumière les relations entre les résidents permanents, faites de solidarités mais aussi de divisions sociales. La communauté des résidents n'est qu'un leurre lorsqu'on découvre la hiérarchisation sociale que les habitants permanents dans les zones touristiques recomposent entre les nouveaux arrivants et les anciens, souvent les plus précaires, entre eux-mêmes et les «barakis». L'hétérogénéité des parcours et des identités se manifeste aussi dans la capacité ou l'incapacité à s'organiser et à défendre ses droits.

La recherche menée par RTA s'insère par ailleurs dans le champ générique d'investigation de la « cohésion sociale » déjà travaillé à l'IWEPS. Des ponts avec différentes études menées à l'IWEPS, en collaboration ou non avec d'autres acteurs, peuvent donc être dressés. Chacune des recherches ne peut que s'enrichir des apports de l'autre. Dans sa partie qualitative, la recherche sur les expulsions domiciliaires⁵ met en avant le caractère récurrent des expulsions et des menaces d'expulsion dans le parcours de certains ménages qui transitent ou s'éta-

⁵ Rapport de recherche au Conseil supérieur du logement, à paraître.

blissent plus définitivement dans des équipements touristiques. Au risque d'inondation dans les équipements touristiques, les résidents permanents opposent parfois l'insalubrité de leur ancien logement, voir de leurs multiples logements antérieurs. D'autres témoignages relevés dans l'étude menée par RTA pointent les épisodes de sans-abrisme et les passages en abri de nuit ou en squat de certains résidents. Avec comme porte d'entrée les services offerts dans les villes aux personnes les plus précaires, l'analyse des données issues des partenaires des Relais sociaux de Wallonie⁶ précise les profils des personnes qui sollicitent ces services. A

ces échos directs, il faut encore ajouter les études et les statistiques de cadrage sur la cohésion sociale en Wallonie⁷, la pauvreté au sein de la population wallonne⁸ et l'accès insuffisant au logement public ou assimilé.

L'intérêt porté par l'IWEPS aux populations précaires, parfois qualifiées de «marginales», lui permet d'enrichir de données statistiques et d'informations qualitatives établies de manière rigoureuse les débats portés par la société civile (RWLP) et par d'autres acteurs institutionnels (DiCS, Service interfédéral de lutte contre la pauvreté) qui furent nos partenaires dans le suivi de cette enquête.

Anne DEPREZ
Chargée de recherche

Christine MAINGUET
Chargée de recherche

⁶ Rapport de recherche IWEPS à paraître

⁷ <http://cohesionsociale.wallonie.be/publications/rapport-sur-la-cohesion-sociale-volet-statistique> en voie d'actualisation

⁸ <http://www.iweeps.be/working-paper-de-liweeps-ndeg16>

ENQUÊTES AUPRÈS DES PERSONNES
RÉSIDENTANT DANS LES ÉQUIPEMENTS À
VOCATION TOURISTIQUE
(PLAN HABITAT PERMANENT)

ASBL RTA

JUIN 2014

Avertissement

Ce document est interactif, le résumé, la table des matières ainsi que la conclusion comportent des liens renvoyant à des développements ou des précisions dans le document. Une procédure permet de revenir à la page *vue précédemment* dans le résumé ou la conclusion. Il peut être lu sur différents supports.

Option 1 : lecture du document sur un navigateur Internet

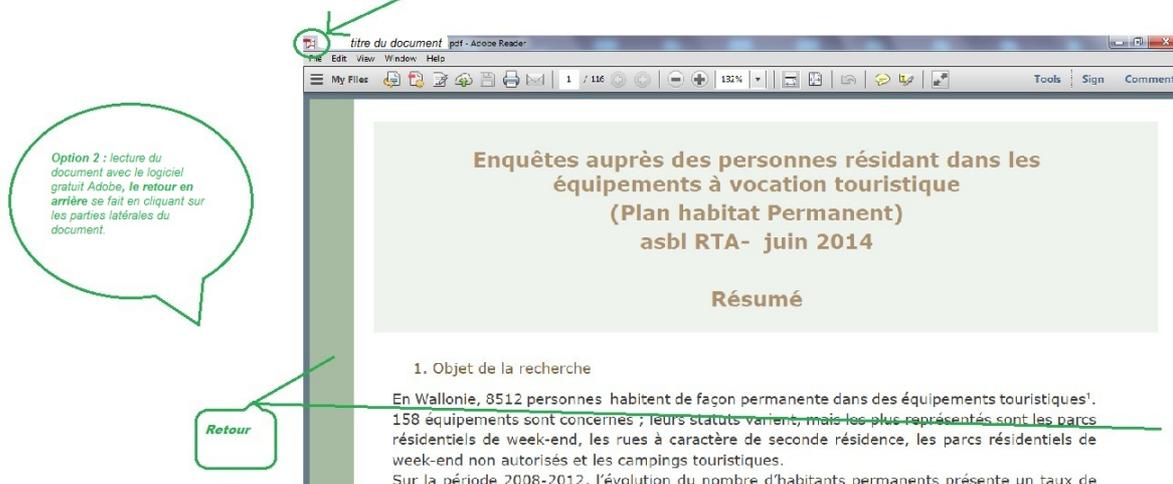
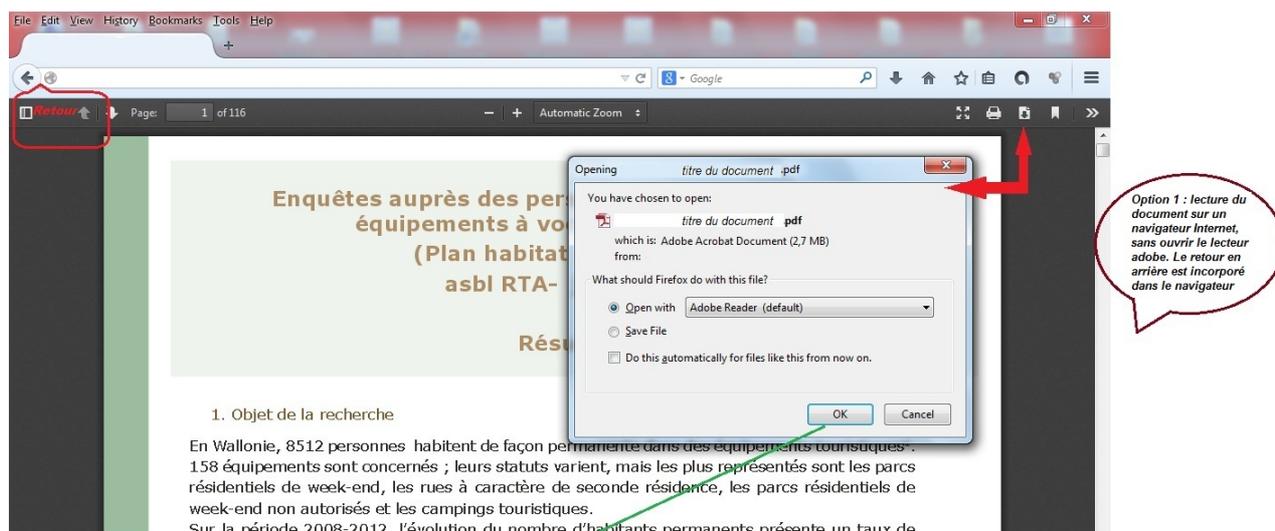
Lorsque le document est lu sur un navigateur Internet il est possible de retourner aisément à la page vue précédemment grâce aux flèches « retour » prévues à cet effet par le navigateur.

Option 2 : lecture du document avec une version du logiciel gratuit Adobe

Lorsque le document est lu avec le lecteur .pdf Adobe, il est possible de retourner aisément à la page vue précédemment grâce aux boutons intégrés sur les bordures de couleur à droite et à gauche du document.

Option 3 : lecture du document avec un autre logiciel

Lorsque le document est lu avec un autre lecteur ou si les bordures ne sont pas interactives, il est possible de retourner aisément à la page vue précédemment en activant la commande « alt+flèche à gauche (<-) » du clavier.



Enquêtes auprès des personnes résidant dans les équipements à vocation touristique (Plan habitat Permanent) asbl RTA- juin 2014

Résumé

1. Objet de la recherche

En Wallonie, 8512 personnes habitent de façon permanente dans des équipements touristiques¹. 158 équipements sont concernés ; leurs statuts varient, mais les plus représentés sont les parcs résidentiels de week-end, les rues à caractère de seconde résidence, les parcs résidentiels de week-end non autorisés et les campings touristiques.

Sur la période 2008-2012, l'évolution du nombre d'habitants permanents présente un taux de croissance de 9 %.

Un plan « Habitat permanent » a été adopté par le Gouvernement wallon en 2002 et actualisé par lui en 2011. Ce Plan consiste en un dispositif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ; il vise à favoriser l'accès de l'ensemble de la population de Wallonie aux droits fondamentaux et à l'exercice de la citoyenneté. Les objectifs actualisés du Plan concernent prioritairement la maîtrise des entrées et des équipements, le relogement des résidents permanents, leur accompagnement, l'organisation du partenariat avec les divers acteurs impliqués dans le dispositif et le pilotage du plan.

Cette recherche s'inscrit dans la volonté du Gouvernement de mieux connaître les bénéficiaires du Plan, leurs besoins prioritaires, leurs réseaux, leurs trajectoires de vie.

Elle consiste en une enquête qualitative réalisée auprès d'un échantillon diversifié de personnes résidant ou ayant résidé dans des équipements à vocation touristique dans les communes qui mettent en œuvre le Plan Habitat Permanent (Plan HP) du Gouvernement wallon. La visée est compréhensive: il s'agit de mieux appréhender les situations de vie dans toute leur diversité, en tentant de rendre raison des trajectoires, des stratégies d'adaptation en présence, des relations sociales en vigueur, de l'accès aux droits.

p.4 La recherche s'est construite à partir de 30 rencontres diversifiées, synthétisées en 25 parcours différents, dont les récits ont été très détaillés (480 pages de retranscription).

Les rencontres et l'engagement des personnes dans la démarche ont été rendues possibles par l'intermédiation d'associations actives sur le terrain avec qui nous étions en contact : le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, des AMO, une Maison médicale, une association d'éducation permanente, une maison d'accueil, une association de promotion de logement et une agence immobilière sociale.

p.3 Le cadrage de l'objet, décrit dans notre offre, s'est structuré à partir de quatre propositions :

- Une politique de cohésion sociale, pour être comprise, doit être reliée au modèle de développement sociétal auquel elle entend contribuer ;
- elle s'incarne dans des manières d'instituer la réalité (de « dire ce qu'est la réalité »); le rôle des institutions est bien de confirmer la validité de ce cadrage (de confirmer « la réalité de cette réalité ») ;
- pareil travail d'institution de la réalité a besoin de la critique, à laquelle il répond, pour être robuste ;
- la « critique » (comme la production d'une recherche ou d'une évaluation) permet de mettre au travail les représentations et les éléments-clés sur lesquels repose l'institution de la réalité concernée, ici l'habitat permanent.

1 Les chiffres cités sont ceux de 2012 ; ils ont été publiés en octobre 2013 par la Direction Interdépartementale de la Cohésion sociale (Dics).

Un premier enseignement déterminant de la recherche invite à se construire une représentation correcte de la situation des personnes. Nous soutenons que la **situation de résidant permanent** nous paraît devoir être lue dans tous les cas comme le résultat d'une **logique d'action** dans laquelle se sont **investis** les protagonistes concernés.

Les situations se déploient à partir ou en traversant deux logiques d'action différentes : la logique **stratégique** peut s'appuyer sur une « base » pour mobiliser des « capitaux » (au sens large, incluant le capital social et culturel) dont on dispose ; cette logique s'exprime par exemple dans un « placement ».

La **tactique**, au contraire, comme la définit Michel de Certeau, p.39 « doit jouer avec le terrain qui lui est imposé, tel que l'organise la loi d'une force étrangère. »

Les logiques d'action « tactiques » que nous avons rencontrées concernent des trajectoires qui tendent à la désaffiliation.

Pour les comprendre, il faut nous semble-t-il percevoir comment se co-produisent les dynamiques en matière de rapport au travail et celles qui traduisent les solidarités socio-familiales. Des difficultés dans une dynamique peuvent en produire dans l'autre ; une « remontée » dans l'une peut avoir des conséquences dans l'autre.

p.44 Nous posons en conséquence que l'on peut appréhender la diversité des situations de vie concernées à partir d'une représentation générique déclinée en quatre propositions.

- L'entrée comme la sortie de l'« équipement touristique » peuvent ressortir à des logiques d'action très différentes ; la distinction opérée par M. de Certeau entre « tactique » et « stratégie » est pertinente pour comprendre ces différences.
- Quelle qu'elle soit, la logique d'action a permis au protagoniste de « se trouver » dans tous les sens du terme ; la tactique est une forme particulière de calcul et elle doit être considérée comme une façon de « s'investir ». Celui qui « s'est trouvé » contraint d'y recourir s'est aussi trouvé en y recourant.
- La logique d'action concernée, tactique ou stratégie, incarne certes des différences de possibles, mais en tous les cas il s'agit de possibles produits par les protagonistes, parfois dans la solitude (« ne rien devoir à personne »), voire au départ de la volonté de ne pas dépendre de la solidarité collective, et même de ne pas peser sur elle.
- Les cas de figure plutôt tactiques ou plutôt stratégiques peuvent s'enchaîner dans des processus possédant des valences différentes, qui peuvent d'ailleurs s'inverser.

§ Pour les agents en charge de la mise en œuvre de la politique concernée, deux attitudes s'imposent :

- ne pas sur-évaluer la capacité stratégique de ceux qui ont été réduits à l'enchaînement des tactiques (qu'ils ont assumées la plupart du temps avec brio) ;
- ne pas sous-évaluer le poids symbolique des investissements stratégiques consentis par certains.

§ 3. Une question d'« habiter » plus que d'« habitat »

La représentation générique que nous venons de décrire donne une place importante à l'investissement, qu'il soit tactique ou stratégique. Cette place nous conduit à envisager que les situations de vie étudiées doivent être abordées centralement comme engageant une **diversité de valeurs**, qui déterminent la part immatérielle de l'« habiter ».

La distinction opérée par § Jean Baudrillard entre la valeur d'usage, d'échange, valeur symbolique et valeur-signe est pertinente pour aborder cette diversité. Celle-ci consiste en une § **composition de valeurs**, compte tenu du fait que plusieurs types de composition peuvent se succéder dans une trajectoire.

§ L'étude des trajectoires met en avant que les situations de vie peuvent parfois être décrites comme un « clash » entre les valeurs ; souvent, comme une composition contrainte.

§ En termes de succession de compositions, nous avons parfois affaire à une inversion de

valeurs, très douloureusement ressentie.

Mais il ne faudrait pas conclure pour autant que les situations de vie en habitat permanent se rangent d'office dans le registre de la souffrance.

Plus d'un témoignage fait une large place au § désir en actes : rapport vécu à la beauté, à la dimension « cosmique » de l'existence, expérience heureuse de § créativité et de création de soi, que § Deleuze et Guattari qualifiaient d'ouverture de possibles ou de « devenirs » ; le rapport à l'animal peut y ressortir.

§ En prolongement du raisonnement précédent, où nous avançons que pour se construire une représentation adéquate des situations d'« habitat permanent », il convenait de les relier à la logique d'action dans lesquelles elles étaient prises et dans lesquelles leurs protagonistes « se sont trouvés », nous pouvons dès lors soutenir que l'aide publique au (re) logement ne peut pas se ranger pertinemment sous la question « Comment passer d'une situation de logement A (supposée insatisfaisante) à une situation de logement B (réputée acceptable) ? » ; elle doit au contraire s'inscrire dans la lignée de la question suivante : « Comment permettre de passer de telle composition de valeurs à telle autre et pour quoi ? »

§ 4. L'« Habitat permanent » comme expérience culturelle

Si nous raisonnons de la sorte en termes d'« habiter », il convient d'aborder les situations de vie concernées comme des expériences culturelles à part entière.

Les travaux du grand architecte et urbaniste Paul Virilio sont d'un grand secours en la matière, lui qui a invité avec force à ne pas aborder le fait architectural d'une façon instrumentale.

§ Une première conséquence est la nécessité d'être attentifs à la créativité des « adaptations secondaires » ou « transgressions d'usage » dont font preuve les résidents permanents. Les « solutions construites avec ce qu'on a sous la main » constituent un véritable style de vie.

§ La seconde conséquence de cette approche est qu'il est utile de lire les situations de vie comme traversées par un conflit sociétal majeur : celui qui concerne, partout, le capital culturel. Ce conflit peut s'appréhender à partir des questions suivantes : Qui est considéré comme un producteur légitime de capital culturel (par exemple quel type de créativité a-t-il droit de cité) ? La production est-elle rétribuée à sa juste valeur (ou au moins considérée à sa juste valeur) ? Quel paradigme en matière de capital culturel a-t-il droit de cité ?

§ On comprend mieux à partir de là comment des personnes peuvent se sentir comme réduites au statut de « cibles » injustement visées et comment la situation de résident permanent peut être vécue dans le registre de la désubjectivation.

Nous relevons ainsi, à partir des acquis de l'analyse institutionnelle, toutes sortes d'expériences de vie rapportées à des processus qui peuvent entraîner des effets de désubjectivation : § un rapport particulier au temps et à « l'accident », § la manière de donner sens à une « collection » d'interventions institutionnelles, § la perte de contrôle ressentie sur sa situation, la soumission à un environnement devenu chaotique - autant de processus qui peuvent être destructeurs de l'autonomie culturelle.

Ces données invitent évidemment à tout faire pour éviter que le rapport des résidents permanents aux institutions ne soit vécu dans le registre de la désubjectivation.

§ 5. Les dimensions sociales de l'habiter collectif

Les enquêtes nous ont permis d'isoler des **mécanismes de production** des relations sociales actifs dans les situations et qui permettent de rendre compte de descriptions qui se sont révélées des plus contrastées.

Nous n'avons pu que constater, en premier lieu, l'existence d'une sorte de § **solidarité naturelle**, irriguée par la culture populaire. Elle est faite de réciprocité, de rencontres spontanées, de cohésion auto-organisée de manière libre et souple. Cette solidarité est décrite avec nostalgie

par ceux qui n'en bénéficient plus (du fait d'un relogement par exemple), mais aussi comme étant en proie à une tendance à la décomposition.

§ La montée en puissance de stratégies de distinction, plutôt produites par l'appartenance au groupe moyen, rendent souvent la combinaison des intérêts, par exemple entre co-propriétaires, plus que périlleuse. La question de l'exercice du pilotage et du pouvoir fait l'objet de nombreuses déceptions.

§ Les conséquences d'un manque d'extériorité (par rapport aux intérêts d'un sous-groupe) ou au contraire d'un manque de liens (« on ne le voit jamais ») dans le chef de « l'autorité » formelle ou informelle devant piloter le collectif sont prégnantes en matière de dégradation des rapports sociaux.

Les questions de redistribution des charges, de partage des investissements, des accords à donner ou des contraintes à faire respecter sont vécues ici avec plus d'acuité encore que dans la société dans son ensemble. Par exemple, il arrive que la distinction entre « ceux qui ne peuvent pas payer » et « ceux qui ne veulent pas payer » ne soit pas (plus) faite et que les conflits afférents s'enlisent et deviennent inextricables. Des situations nous ont été relatées où le mode de règlement des conflits consacre brutalement la loi du plus fort.

§ Enfin, il faut ajouter que l'expérience sociale des situations d'habitat permanent relève souvent de l'expérience du **stigmaté**. Le lieu de résidence, souvent combiné à d'autres attributs désormais stigmatisants comme la non-possession d'un emploi, est de nature à jeter un discrédit durable et profond sur les personnes.

§ Les conséquences sociales du stigmaté sont redoutables.

Parmi celles-ci, nous trouvons l'intériorisation du stigmaté et l'adoption d'une logique de coupure, qui se reporte, souvent avec beaucoup de violence symbolique, à l'intérieur du groupe stigmatisé, avec des effets dramatiques de division. Le principe de ces divisions est aussi variable que les attributs sur lesquels la stigmatisation s'appuie : elles peuvent cibler les gens du voyage, les gitans, les « baraquis », ceux d'en haut ou ceux d'en bas, les assistés sociaux, mais aussi les nouveaux arrivés,- (ceux, par exemple, dont nous avons vu qu'ils se situaient dans le registre de la tactique).

De la même façon que nous avons proposé d'envisager le rapport à l'habiter comme une combinaison de valeurs, nous voyons ici que l'expérience sociale des résidents permanents peut être décrite comme une combinaison de mécanismes, combinaison qui peut donner des configurations parfois préoccupantes, mais parfois aussi plutôt favorables.

Intervenir dans ces situations impose dès lors qu'on se préoccupe des combinaisons qui y sont réellement actives, individuellement et collectivement.

§ 6. La dimension politique des situations étudiées

Il ne faut pas sous-estimer cette dernière dimension de l'expérience. Le plan « Habitat permanent » est en quelque sorte une **politique sur des politiques** (de logement, certes, mais aussi d'aménagement du territoire, de production du marché du logement et de l'emploi, de politiques sociales, culturelles, etc.).

Cette « politique seconde » doit nous semble-t-il tenir compte de l'expérience politique des résidents qu'elle concerne.

§ Notons d'emblée que l'expérience du « dol » fait partie de nombreuses trajectoires : le défaut d'informations, leur camouflage, les silences, les fausses informations scandent les expériences ; le phénomène concerne tant les locataires que les propriétaires ou les co-propriétaires et il porte sur des objets très variés : le statut du sol, les droits, les charges, le permis et l'interdit, les procédures...

§ Ensuite, les interviews montrent qu'une majorité de personnes interrogées ont été confrontées à un passage brutal d'un registre « pratique » (qui conduit à bien des accommodements autorisés par les pouvoirs locaux par exemple) à un registre « réflexif » vécu comme injuste (dans ce registre, on s'interroge sur ce qui est juste ou injuste, on réfère la question à des normes, des

régularités, des références ; cette distinction des registres est celle de § Luc Boltanski). L'incompréhension des résidents permanents par rapport aux agents du champ politique peut être décrite « en structure profonde » à partir des processus suivants :

- brusque abandon du registre pratique ;
- apparition d'un registre réflexif conduit par des agents exogènes à la situation de départ ;
- incohérences ou contradictions éventuelles des références ou procédures sur lesquelles s'appuie le registre réflexif.

Cette incompréhension peut être porteuse de méfiance ou de rejet. Dans toutes sortes de situations, on peut même se demander si nous ne tombons pas dans des logiques que § Jean-François Lyotard a qualifiées de « différend » : les situations de différend surgissent lorsque les parties d'un litige se réfèrent à des normes hétérogènes (incommensurables) et de poids inégal. La partie qui se réfère au système de normes dominé, inaudible dans le registre dominant, n'arrive pas à faire entendre ses droits.

Cette référence à la pensée du différend nous impose dès lors d'interroger le sens que l'on veut donner à une politique comme celle qui touche aux situations vécues par les résidents permanents. Les analyses que nous ont relatées les personnes interrogées conduisent à proposer deux composantes fortes en matière de sens à donner à une telle politique : la reconnaissance des droits et la reconnaissance du statut d'acteurs des bénéficiaires des politiques concernées.

§ Deux citations d'Alain Touraine permettent de prendre la mesure de ces enjeux.

« Je préfère donc parler de l'Etat *de droits* plutôt que de l'Etat *de droit*, car ce n'est pas l'Etat qui décide par lui-même de se fonder sur le droit ; **ce sont des actions collectives qui imposent aux lois la défense de droits**. La distance entre les droits et les lois est si grande qu'il faut chercher à la réduire, mais on ne peut le faire qu'en reconnaissant la séparation – et souvent même l'opposition – entre les lois du système et les droits des acteurs. »²

« Les Européens ont raison de défendre bec et ongles des politiques qui combinent protection sociale et redistribution des revenus, surtout quand elles sont associées à un impôt progressif. Mais ces objectifs ne sont plus suffisants ; non pas tant parce que les moyens financiers nécessaires à leur réalisation manquent, mais avant tout parce qu'ils négligent, parfois de manière scandaleuse, les droits et les demandes des sujets humains. C'est ce que nous exprimons maladroitement lorsque nous parlons du manque d'humanité, de respect ou d'écoute des institutions à l'égard de ceux qu'elles traitent comme de simples demandeurs d'aides sociales, alors que ces personnes ont besoin, en plus d'une protection contre les accidents de la vie, que l'on encourage leur capacité d'indépendance et d'initiative. »³

Ces propos entrent en résonance forte avec cet extrait d'interview :

« D'ailleurs quand j'étais petite et que j'écoutais *La belle au bois dormant*, la fée qui m'intéressait elle s'appelait Sapience. Oui, c'est vrai, je suis toujours interpellée par ça. Comme je dis, ma première leçon de philosophie, c'est dans *Cendrillon*, parce qu'à un moment elle dit « Personne ne pourra m'empêcher de rêver ». Et je me rappelle, j'avais quatre ans. Je me suis dit « Ah, mais ça c'est vrai ». Et je l'ai gardé. Parce que je crois que c'est ça; les gens, l'austérité, c'est arrêter de rêver. C'est accepter, enfin c'est créer une impuissance. C'est créer une impuissance à imaginer d'autres choses. C'est pour ça l'austérité que je n'aime pas. Enfin ça ne me va pas; on casse ce truc de joie des gens. »

2 A. Touraine, *La fin des sociétés*, Paris, Seuil, 2013, p. 233.

3 *Ibidem*, p. 404.

INTRODUCTION

Afin de laisser une place prépondérante aux parcours des personnes et à l'analyse de leur situation au départ de leurs témoignages, nous avons choisi de ne conserver dans cette introduction que les éléments essentiels permettant de saisir le sens et les objectifs de la recherche, et de renvoyer le lecteur, pour plus de détails sur la méthodologie, *au chapitre « Retour sur la démarche » (en annexe de ce rapport p. 95).*

1 - La commande

Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un marché public de service¹ émis par l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS).

Le cahier des charges définit ainsi l'objet de la recherche :

« la recherche consiste en une enquête qualitative et compréhensive auprès d'un échantillon diversifié de personnes résidant ou ayant résidé dans des équipements à vocation touristique dans les communes qui mettent en œuvre le Plan Habitat Permanent (Plan HP) du Gouvernement wallon. Le résultat final attendu est une meilleure compréhension du vécu des personnes qui vivent ou ont vécu dans les zones HP, de leurs parcours, de leurs problèmes, de leurs ressources, de leurs stratégies d'« adaptation », de leurs réactions aux services qui leur sont proposés et de leurs propositions. »

En termes d'approche et de point de vue, le cahier des charges précise les éléments suivants :

« La recherche envisagée partira du point de vue des personnes concernées. Il s'agira de les entendre afin de comprendre au mieux la situation qu'elles vivent et la manière dont elles la vivent. La recherche vise à mettre en évidence la diversité des situations de vie, l'hétérogénéité des populations habitant dans ces zones. La question « droit d'accès / accès » au logement sera traitée de manière transversale au regard des autres droits (accès au Travail, à la Culture, à la Santé, ...) et de manière longitudinale (évolution dans le temps). La synthèse qui sera faite permettra de comprendre les circonstances ayant conduit les personnes à se trouver dans cette situation, les stratégies d'adaptation (débrouille, entraide, ...) qu'elles mettent en place pour disposer de ressources, les réseaux auxquels elles font appel, le sens qu'elles donnent à leur situation de vie et les activités qu'elles déploient. Les manières dont elles investissent le champ du collectif et y participent seront également investiguées. L'enquête portera sur un échantillon raisonné de personnes résidant dans les zones HP ou en dehors, en veillant à la diversité des situations. L'essentiel des enquêtes doivent être menées auprès des résidents permanents des communes HP. »

1 Cahier spécial des charges du marché public de service ayant pour objet « Enquêtes auprès des personnes résidant dans les équipements à vocation touristique (Plan Habitat permanent) » - référence : CSCh2013/043-IWEPS HP.

2 - L'exposé du cadre d'intelligibilité de la recherche

Nous avons précisé le cadre d'intelligibilité que nous proposons pour répondre à cette commande autour de quatre propositions.

- Une politique de cohésion sociale doit être reliée au modèle de développement sociétal auquel elle entend contribuer ;
- elle s'incarne dans des manières d'instituer la réalité (de « dire ce qu'est la réalité ») ; le rôle des institutions est bien de confirmer la validité de ce cadrage (de confirmer « la réalité de cette réalité ») ;
- pareil travail d'institution de la réalité a besoin de la critique, à laquelle il répond, pour être robuste ;
- la « critique » (comme la production d'une recherche ou d'une évaluation) permet de mettre au travail les représentations et les éléments-clés sur lesquels repose l'institution de la réalité concernée, ici l'habitat permanent.

Voici les argumentaires qui soutenaient ces propositions.

COHÉSION SOCIALE ET MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

« L'enjeu de la « cohésion sociale » est lié au mode de développement qu'une société se donne ou qu'elle accepte (par exemple en se préoccupant ou non d'une redistribution des richesses). Malheureusement, la « cohésion sociale » est trop souvent exclusivement abordée du point de vue des citoyens (par exemple en termes de lutte contre l'exclusion), alors qu'il nous paraît qu'en amont de ce niveau de réalité -fondamental, bien entendu- se trouve un élément déterminant. »

COHÉSION SOCIALE ET INSTITUTION DE LA RÉALITÉ

En effet, « Si nous suivons Luc Boltanski, la cohésion sociale dépend aussi de la manière dont les institutions cadrent la réalité et justifient toutes les « valorisations » qui sont opérées en permanence (octroyer ou non un diplôme, favoriser ou non la réussite ou l'ascension sociale, accorder ou non une aide, etc.). Pour Boltanski, s'il n'y avait des institutions, la société se déchirerait dans des disputes sans fin à propos de chacune des décisions de ce type.

Un élément majeur de la cohésion sociale est donc la manière dont les institutions cadrent la réalité et confirment la validité de ce cadrage lorsqu'il est mis en doute : des procédures, souvent, en effet, sont énoncées qui permettent de prendre et de fonder en justice les décisions qui vont peser de manière différenciée sur le vécu des gens, par exemple en déterminant les conditions d'accès à un droit. Les procédures sont des épreuves que les institutions s'imposent pour déterminer ce qu'est la réalité et pour pouvoir confirmer qu'il en va bien ainsi. On comprendra que les institutions se donnent toutes sortes de moyens pour être à la hauteur des exigences réflexives que leur rôle implique : pour pouvoir « justifier » que la manière dont on a déterminé la réalité est acceptable, il faut non seulement se définir des épreuves, mais encore évaluer la pertinence, le bien-fondé de celles-ci, comme d'ailleurs contrôler que leur mise en application a été correcte. »

LA NÉCESSITÉ DE LA CRITIQUE

« Un de ces moyens est de favoriser et d'écouter la critique, puisque celle-ci pourra apporter un point de vue différent sur les épreuves (ne sont-elles pas inadaptées, contre-productives, irréalistes, sous estimées, etc. ?), voire contester le « cadrage » de référence qui a conduit à définir la « réalité ». La connaissance du vécu des personnes est essentielle pour la critique – et donc pour les institutions qui veulent adopter une attitude réflexive sur elles-mêmes. C'est bien là selon nous la signification de l'étude

qui est commanditée. Cette connaissance est d'autant plus essentielle qu'on constate une évolution générale des politiques publiques pour reporter sur le bénéficiaire un certain nombre des épreuves qui permettent aux institutions de justifier la validité de leurs décisions, notamment en montrant qu'elles sont fondées en justice². »

L'APPORT DE LA CRITIQUE AU TRAVAIL D'INSTITUTION

Pour reprendre et illustrer de ce point de vue les termes clés de l'appel d'offre, nous avons pu observer dans une recherche récente, portant sur des personnes cartographiées comme « NEET » (ni à l'emploi, ni aux études, ni en formation socio-professionnelle), que :

- le parcours de ces personnes était trop souvent et improprement abordé d'une manière trop linéaire, trop « commutative » (un vide ou un plein) et que la co-production de ce que Robert Castel a défini comme axes de l'intégration et de l'insertion n'était pas suffisamment prise en compte ;
- les ressources individuelles ou collectives de ces personnes était trop souvent inaperçues, sous-estimées ou dilapidées ;
- les stratégies d'adaptation étaient trop souvent analysées et jugées sans tenir compte du fait que le champ des possibles était à tel moment des plus restreint ; trop souvent d'ailleurs les dites stratégies sont mésinterprétées par les agents professionnels ;
- les réactions des personnes sont à multiples facettes, pouvant aller de la révolte à l'abandon, mais incluant aussi la compréhension souvent très juste des contraintes subies par les agents ;
- les propositions énoncées par les personnes méritent d'être prises en compte, parce qu'elles permettent une interrogation sur les représentations auxquelles se sont adossées les « épreuves », qu'elles amènent une meilleure connaissance de la « réalité », qu'elles peuvent permettre aux politiques et aux agents d'éviter de nuire davantage à ceux que la vie a bousculés, d'envisager une plus grande cohérence à l'action publique. »

Ce sont ces propositions qui ont guidé notre approche de la réalité désignée par la commande.

3 - Le corpus étudié

Nous avons réalisé 20 entretiens mobilisant 30 personnes.

Les entretiens ont été réalisés entre le 18 novembre 2013 et le 3 avril 2014.

En fonction du souhait des personnes, les entretiens ont été réalisés à leur domicile (13), dans les locaux d'une association locale (5) ou dans les locaux de RTA à Namur (2).

CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES INTERROGÉES :

- Genre : 16 femmes et 14 hommes.
- Age : 3 personnes de 20 à 29 ans, 5 personnes de 30 à 39 ans, 5 personnes de 40 à 49 ans, 7 personnes de 50 à 59 ans, 7 personnes de 60 à 69 ans et 3 personnes de plus de 70 ans.

² Nous pensons ici aux aides sociales autrefois inconditionnelles et qui sont désormais conditionnées à des « preuves » que doivent fournir leurs bénéficiaires, comme l'élaboration d'un projet personnel ou de vie.

De ces différentes rencontres, nous avons synthétisé 25 **parcours**³. En effet, il a semblé utile de considérer les personnes en couple comme témoins d'un seul et même parcours. Par contre, si à l'occasion d'un entretien collectif des personnes présentaient des parcours significativement différents, il nous a semblé utile de procéder à une distinction. Quatre entretiens collectifs ont effectivement permis de mettre en évidence des parcours différents. Les données chiffrées suivantes concernent donc les parcours (plutôt que les individus), qui constituent l'unité de comptage la plus pertinente dans le cadre de cette recherche⁴.

SITUATION FAMILIALE

- Isolés (dont certains ont de grands enfants qui ne vivent plus avec eux) : 11 parcours.
- Isolés vivant avec enfants : 3 parcours.
- Couples sans enfants ou avec grands enfants ne vivant plus avec eux : 6 parcours.
- Couples avec enfants : 5 parcours.

LOCALISATION

Les parcours concernent sept arrondissements judiciaires différents :

- l'arrondissement de Dinant : 8 parcours ;
- l'arrondissement de Marche-en-Famenne : 6 parcours ;
- l'arrondissement de Charleroi : 5 parcours ;
- l'arrondissement de Nivelles : 3 parcours ;
- l'arrondissement de Liège : 1 parcours ;
- l'arrondissement de Neufchâteau : 1 parcours ;
- l'arrondissement Namur : 1 parcours.

LIEU DE VIE ACTUEL

Vivant actuellement en équipement touristique : 17 parcours dont 1 depuis moins d'un an.
Ayant quitté les équipements (relogement via plan HP ou non) : 8 parcours, dont trois récemment (6 mois maximum).

SITUATION PAR RAPPORT AU PLAN (AU MOMENT DE LA VIE DANS L'ÉQUIPEMENT)

- En zone couverte par le Plan HP : 22 parcours.
- Hors zone couverte par le Plan HP : 3 parcours.

DURÉE DU PARCOURS EN HABITAT PERMANENT

La durée d'habitation **en habitat permanent** a été définie selon trois périodes de temps, et recoupée avec la situation des personnes au moment de l'entretien. Les parcours se répartissent ainsi :

3 Dans cette recherche, le terme « parcours » désigne une succession de relations aux droits fondamentaux, dont le droit au logement, succession distribuée dans la trajectoire de vie d'une personnes ou de plusieurs personnes qui la partagent.

La notion de « trajectoire » désigne, comme le propose Pierre Bourdieu, « une série de positions successives occupées par un même agent (ou un même groupe) dans un espace lui-même en devenir et soumis à d'incessantes transformations » (P. Bourdieu, « L'illusion biographique », in *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994, p. 88.

4 Les parcours n'ont pas été choisis dans des équipements traversés par un fort conflit actuel, afin d'éviter d'y produire des effets non souhaités, qu'ils soient par exemple d'exacerbation ou d'illusion.

DURÉE DU SÉJOUR EN HP	VIVANT ENCORE EN ÉQUIPEMENT À VOCATION TOURISTIQUE	AYANT QUITTÉ LES ÉQUIPEMENTS À VOCATION TOURISTIQUE
MOINS DE 5 ANS	3	4
ENTRE 5 ET 15 ANS	8	2
PLUS DE 15 ANS	6	2

STATUT D'HABITAT AU MOMENT DU SÉJOUR EN ÉQUIPEMENT À VOCATION TOURISTIQUE (NOUS INDIQUONS ÉGALEMENT LES ÉVOLUTIONS POUR SOULIGNER L'EXPÉRIENCE DE VIE EN HABITAT PERMANENT)

- Locataire de l'habitation et de la parcelle : 2 parcours (+ 6 ayant eu l'expérience de la location avant de devenir propriétaires) ;
- propriétaire de l'habitation et locataire de la parcelle : 9 parcours ;
- propriétaire de l'habitation et copropriété du sol : 13 parcours ;
- propriétaire de l'habitation et du sol : 1 parcours.

TYPES DE LOGEMENT EN ÉQUIPEMENT À VOCATION TOURISTIQUE (NOUS INDIQUONS ÉGALEMENT LES ÉVOLUTIONS POUR SOULIGNER L'EXPÉRIENCE DE VIE EN HABITAT PERMANENT)

- Caravane : 11 parcours (+ 3 qui ont débuté en caravane et qui l'ont aménagée en chalet, + 1 qui a débuté en caravane pour passer à la maison en dur).
- Chalet : 8 + 3 qui ont agrandi leur caravane en chalet = 11 parcours.
- Dur : 2 parcours (dont 1 auparavant en caravane).
- Roulotte : 1 parcours.

SOUHAITS PAR RAPPORT AU LOGEMENT

Pour les parcours actuellement en habitat permanent :

- 3 parcours souhaitant quitter l'équipement (dont 1 en démarche de relogement) ;
- 10 parcours souhaitant rester dans l'équipement ;
- 4 parcours indécis.

Pour les relogés :

- 5 parcours auraient préféré rester en habitat permanent ;
- 2 parcours avec des avis mitigés ;
- 1 parcours satisfait de son relogement.

Ces éléments chiffrés ne prennent évidemment sens que reliés aux parcours des personnes, parcours parfois très diversifiés. Il nous paraissait indispensable d'en rendre raison dès l'entame de cette recherche, c'est pourquoi le premier chapitre leur sera consacré.

Nous avons tenté de les synthétiser, dans leur singularité, autour de 5 portes d'entrée identiques : le contexte de l'entretien, la présentation de la personne, le parcours de logement, le vécu du logement et les perspectives (souhaits, regrets, projets). Ces présentations ont été réalisées à partir de la retranscription des entretiens ainsi que des carnets d'observation réalisés par les membres de l'équipe de recherche.

Dans les chapitres suivants⁵, pour l'analyse en tant que telle, nous utiliserons des extraits des entretiens ; nous espérons de cette manière que les dires des personnes prendront sens en regard de leur présentation, aussi succincte soit-elle.

Les personnes sont présentées sous des prénoms d'emprunt choisis par l'équipe de recherche. En outre, afin de renforcer le respect de la vie privée des personnes, les indications géographiques ou biographiques qui pourraient conduire à identifier facilement les répondants ont été omises ou anonymisées. Ces modifications n'entament nullement la possibilité d'accéder intégralement à la trajectoire de la personne ainsi qu'à l'analyse et à la compréhension qui en est faite.

5 **Note pour la lecture du rapport.** Le rapport contient des passages issus des interviews et des extraits des carnets d'observation des chercheurs ; ces passages sont différenciés comme suit : sont imprimés en *gris italique* les commentaires, résumés de récits, explications des interviews, et « **en brun entre guillemets** » les extraits des propos des personnes. Les questions des chercheurs sont précédées d'un **Q** et sont inscrites en Majuscules minuscules ; les réponses des participants sont précédées de leur nom ou d'un **R** (voire R1, R2...). D'autre part, les annotations internes aux retranscriptions des interviews sont inscrites {entre parenthèses crochétées}, et contiennent des précisions sur le contenu des discussions, ainsi que les formules qui ont fait l'objet d'une anonymisation. Les extraits en vert constituent des présentations ou des résumés des références théoriques utilisées dans l'interprétation.

I. PORTRAITS ET TRAJECTOIRES

DES PERSONNES INTERROGÉES

1. ENTRETIEN DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2013 PAR CAROLINE GARZÓN ET JÉRÔME PETIT

- JACQUES (PARCOURS 1)

CONTEXTE DE L'INTERVIEW

Par un après-midi d'automne, nous montons au domaine dans lequel Jacques habite. Le GPS nous conduit à travers des chemins bordés de chalets et de caravanes. Les parcelles sont petites. Les aménagements rivalisent d'originalité et de débrouille. Nous nous arrêtons devant un chalet en bois blanc. Jacques nous attend devant avec son chien, un chien noir massif et très sociable. Il nous invite à entrer dans sa demeure. Celle-ci est rangée, décorée... Le café est prêt mais ne sera proposé qu'à la fin de la rencontre. Jacques a accepté de nous rencontrer mais ne comprend pas très bien en quoi son témoignage peut nous intéresser.

PRÉSENTATION DE JACQUES

Jacques, la cinquantaine, vit seul depuis bientôt 10 ans. Il ne travaille plus en raison de problèmes de santé. Auparavant il a enchaîné de nombreuses formations dans le secteur de la construction ainsi que dans le secteur socioculturel. Cela a parfois débouché sur différents petits boulots mais jamais d'emploi stable. Jacques a une allure calme et sérieuse mais derrière cette façade, il n'hésite pas à lancer des petites piques de temps en temps notamment sur ses relations avec ses compagnes, sur les aménagements sécuritaires de son voisin, sur le fait d'être un ours dans son chez lui, ou encore son affection pour le « gamin », son chien qui est son compagnon de route actuel.

PARCOURS LOGEMENT

Cela va faire dix ans qu'il vit dans le chalet. Auparavant, il a habité dans une autre région, dans une petite maison qui s'est avérée être insalubre, à ce moment-là il était en couple. A l'époque, ils avaient fait venir quelqu'un de la province, qui a reconnu l'insalubrité de la maison. Mais le propriétaire ne voulant rien faire parce qu'il n'avait plus l'intention de relouer ensuite, ils ont cherché et c'est sur une petite annonce qu'ils ont trouvé l'opportunité d'acheter un chalet à « bon prix ». Le choix a été vite fait d'autant plus que lors de la première visite il faisait beau et que l'habitation paraissait impeccable. Lors de l'emménagement, sous la pluie, le désenchantement est au rendez-vous en voyant les flaques d'eau dans la cuisine. Deux mois après, sa compagne partait en ayant mis le feu à une partie du chalet. Cette expérience l'a renforcé dans la conviction qu'il ne faut rien attendre des grandes institutions. Ni l'assurance, ni la justice n'ont pu, selon lui, reconnaître ses droits et son statut de victime.

VÉCU DU LOGEMENT

Aujourd'hui, son logement est son refuge. De là, il rayonne dans les alentours et bouge facilement ; il nous informe d'ailleurs de l'importance que représente sa voiture, qui lui permet d'aller à la commune, d'aller faire ses courses, de rejoindre sa famille car celle-ci

vient finalement peu chez lui, ou encore de rencontrer son médecin.

Son habitation lui donne par ailleurs l'occasion d'exercer sa veine artistique : dessins sur les portes, objets agencés de façon inattendue en mêlant formes et couleurs, etc. Le tout forme un univers personnel et soigné.

SOUHAITS, PROJETS, REGRETS

Son souhait est de pouvoir vivre dignement dans son chalet. Il a d'ailleurs des idées d'amélioration de son habitation : réaliser une véranda sur la terrasse, renforcer l'isolation des parois, etc.

2. ENTRETIEN DU MERCREDI 20 NOVEMBRE 2013 PAR CAROLINE GARZÓN ET ISABELLE DUBOIS

• JEANNE (PARCOURS 2)

CONTEXTE DE L'INTERVIEW

Jeanne a souhaité nous rencontrer à RTA, expliquant, lors de la conversation téléphonique pour organiser le rendez-vous, que c'est trop petit chez elle pour nous accueillir et qu'elle en profitera pour faire quelques courses à Namur.

PRÉSENTATION DE JEANNE, PARCOURS ET VÉCU DU LOGEMENT

Jeanne est une femme dynamique et loquace, elle a des choses à dire sur le logement alternatif mais également sur la vie en général, elle ne conçoit d'ailleurs pas l'un sans l'autre, la façon « d'habiter » fait partie intégrante pour elle d'un choix de vie.

Elle nous parle de la mondialisation, des combats de l'Amérique latine, de l'écosophie de Guattari, du nombre de plus en plus important de personnes qui, partout dans le monde, comme elle, souhaitent réinventer une nouvelle façon de vivre, aux antipodes du consumérisme et de l'ultra-libéralisme ; malgré cela, elle a une analyse assez sombre de la situation actuelle et met en évidence la façon dont la société restreint de plus en plus les libertés individuelles à partir du moment où les choix des individus vont à l'encontre d'un modèle dominant pré-fabriqué.

Elle ne conçoit pas non plus le travail comme une donnée utilitariste mais bien comme une façon de nouer des relations et de se rendre utile aux autres et à l'évolution de la société; elle s'est d'ailleurs souvent investie dans du travail bénévole, qui lui permettait par ailleurs d'en retirer des échanges pour la vie au quotidien (intégration du travail et de l'habitat, coup de main dans le collectif).

Sa trajectoire s'enracine dès l'enfance dans une vie à la campagne où l'école était une prison, et le bonheur, la possibilité de vivre dans la nature.

Elle a pas mal bourlingué : en France, en Espagne, et également en Belgique dans une grande ville et à la campagne... toujours dans des modes de vie alternatifs, souvent collectifs, (presque) toujours dans des logements non conventionnels - village abandonné et réinvesti/reconstruit, roulottes, tipis, yourte, squat...

Après de nombreuses années à l'étranger, lorsqu'elle est revenue en Belgique, elle est notamment passée dans des associations militantes concernant le logement, elle habitait en squat dans une grande ville. Elle explique qu'elle a vu une évolution dans les relations citadines qui deviennent de plus en plus individualistes et une organisation de la ville qui empêche les solidarités collectives, ce qui a un impact direct sur les personnes – dégradations de l'état général physique et psychologique, assuétudes, violence...

Elle est alors retournée à la campagne en ayant trouvé un travail de gardienne de chiens pour une dame possédant un chenil ; elle logeait dans une caravane installée sur la propriété de la dame car elle n'aurait pas pu accéder à l'emplacement avec sa propre caravane.

Elle a actuellement installé sa caravane dans un camping, mais n'ayant pas trouvé ce qu'elle cherchait à cet endroit (du travail, éventuellement bénévole lui permettant de s'investir

dans une cause en laquelle elle croit), elle cherche d'autres possibilités afin d'aller installer sa caravane ailleurs.

SOUHAITS, PROJETS, REGRETS

Même si elle souhaite quitter l'endroit où elle a posé actuellement sa caravane parce qu'elle n'y a pas trouvé le travail comme bénévole qu'elle espérait, ce sera toujours pour poursuivre sa route en accord avec sa philosophie de vie, sans avoir peur d'être en partie dans l'illégalité (elle a déjà vécu sans papiers d'identité en ordre et n'a pas de mutuelle). Elle regrette la difficulté, de plus en plus importante selon elle, d'obtenir des dérogations pour pouvoir faire du bénévolat ; il lui semble que cela pourrait aider à créer des solidarités.

3. ENTRETIEN DU VENDREDI 22 NOVEMBRE 2013 PAR JÉRÔME PETIT ET JACQUELINE FASTRÈS

• CORINE (PARCOURS 3)

CONTEXTE DE L'INTERVIEW

Corine nous a donné rendez-vous chez elle. Elle habite une petite maison, qu'elle loue, dans une charmante rue en plein centre d'une petite ville. La façade est pimpante, peinte en blanc. Elle nous introduit dans sa pièce de vie, son salon/salle à manger, nous installe à sa table et nous offre une tasse de café. De nombreux chats déambulent dans la pièce ; il y en a même un qui s'est juché en haut d'une armoire et nous observe d'un œil mauvais. Dans le coin salon, la télévision est allumée et le restera tout au long de l'entretien. Après quelques minutes, le compagnon de Corine descend de l'étage, vient nous saluer puis s'installe dans le canapé devant la télé. Il ne souhaite pas participer à l'entretien, parce que, dit-il, « je suis moins gentil qu'elle ». « Ne faites pas attention, dit Corine, il râle tout le temps, c'est son caractère ». Le compagnon interviendra de fait à plusieurs reprises dans la conversation, sans quitter son canapé, parlant fort et ponctuant ses propos de grands gestes ; il est très critique à l'égard du gouvernement : « Ils savent trouver des milliards pour aider les banques, mais ils ne savent pas trouver 1000€ pour aider les gens », dit-il, mi en français, mi en wallon.

PRÉSENTATION DE CORINE

Divorcée, Corine a deux filles et un petit-fils. (À 47 ans, « je suis une jeune grand-mère », nous dit-elle). Elle a beaucoup bougé dans sa vie. Elle a été propriétaire d'une maison, mais son divorce l'a jetée dans les difficultés financières ; la maison est restée à son mari, elle a préféré ne pas « faire la guerre », sachant que cela reviendrait un jour à ses filles. Après avoir dû galérer pour récupérer ses droits au chômage, elle a fini par trouver un travail stable, un peu par hasard, sur conseil d'une amie. Elle est femme d'ouvrage dans un équipement collectif, mais on lui confie souvent des tâches de petite gestion. Elle aime son travail et en est fière, mais les fins de mois sont difficiles. Elle vit avec son compagnon, qui émarge à la Vierge noire. Elle paie encore des dettes qu'elle a contractées avec son ex-mari.

PARCOURS LOGEMENT

Après avoir vécu dans une maison à la campagne durant son enfance, puis avoir acheté une « belle maison » avec son mari, Corine a déménagé plusieurs fois après son divorce. Au décès de sa maman, elle a fait un petit héritage et elle aurait souhaité racheter la maison parentale, mais elle s'est vu refuser (de peu) l'emprunt. Les loyers sont très chers, trop pour les revenus du couple, qui vit longtemps dans des conditions de confort très précaire, avec des propriétaires peu scrupuleux. Après avoir déménagé plusieurs fois, dans des conditions difficiles puisqu'elle a perdu la garde de sa plus jeune fille encore mineure par manque de

chauffage, elle apprend par une collègue qu'il y a un chalet libre dans un camping proche, en zone HP. C'est le coup de foudre. Elle y reste trois ans, mais doit le quitter à regret parce qu'il est insalubre et que le propriétaire refuse de faire les travaux nécessaires. Elle loue donc une petite maison dans la petite ville voisine, qu'elle a dû quitter après 6 mois parce que son propriétaire, décrit comme particulièrement magouilleur, voulait la récupérer pour sa petite-fille. Actuellement, Corine est relogée dans une autre petite maison, depuis quelques mois seulement. Parallèlement, Corine seule d'abord, puis le couple, ont fait des demandes auprès de la commune, et auprès de plusieurs AIS, mais « rien ne bouge ».

VÉCU DU LOGEMENT

Corine se plaisait énormément dans son chalet : il était suffisamment spacieux (ses critères incontournables de logement sont d'avoir deux chambres, pour pouvoir accueillir l'une ou l'autre de ses filles) ; les rapports avec les voisins étaient bons, du moins au début ; et surtout, ce qui lui plaisait, c'était la proximité du bois, où elle pouvait se promener librement avec ses petits-enfants. Pourtant, elle a dû quitter ce chalet à cause des nombreuses avaries dont il était frappé, et que le propriétaire ne voulait pas réparer. Elle nous en fait la liste par le menu. Paradoxalement, malgré cette litanie de maux, elle s'y plaisait bien mieux que dans cette maison, pourtant nettement plus confortable et jusqu'ici exempte de difficultés, notamment avec le propriétaire qui lui a permis d'étaler le dépôt de sa garantie locative. A l'approche de l'hiver, une inquiétude existe cependant sur le coût occasionné par le chauffage, essentiellement électrique. Mais comme à chaque jour suffit sa peine, cette réalité à venir n'a pas encore sa place même si elle sait qu'elle ne pourra pas y échapper. Corine n'aime pas la ville. Ici, « il n'y a que des murs » dit-elle, nous montrant les contours de sa petite cour. « J'ai l'impression d'être en prison ». Et pourtant, elle est proche de son lieu de travail, qu'elle peut rejoindre à pied, et de toutes les commodités. Mais Corine est une femme indépendante ; elle a une voiture, et même l'isolement du camping en plein hiver ne lui faisait pas peur. Elle a la nostalgie de la nature.

SOUHAITS, PROJETS, REGRETS

Son rêve, son hobby comme elle dit, c'est de s'acheter une petite maison, dans un village. « J'y arriverai. J'y arriverai. Quand je veux quelque chose... ». Ce qu'elle souhaite par-dessus tout, c'est d'arrêter de devoir déménager, ce qu'elle vit comme très insécurisant et douloureux. Elle a trouvé de l'aide auprès d'assistantes sociales de la commune pour ses démarches dans sa recherche de logement, mais elle regrette un peu que les conditions de vie des personnes ne soient pas prises en compte, ni d'ailleurs ses aspirations, comme si dans sa situation, tout logement devrait être bon à prendre, sans critère spécifique. Ainsi, l'AS lui a fait visiter un appartement au 3^e étage, avec un escalier en colimaçon. Son compagnon est handicapé d'une part, et d'autre part il lui faudrait louer un élévateur, ce qui n'est pas à sa portée. Sans compter le danger pour ses petits enfants. Depuis, l'AS la bat froid. Elle sait que Corine a fait un petit héritage, mais, dit Corine, « ce n'est pas pour ça que je vais l'exploser dans n'importe quoi ». Elle veut que cela profite à ses enfants. « Elle (l'AS) ne me juge pas, mais elle me le fait comprendre ».

4. ENTRETIEN DU MARDI 26 NOVEMBRE 2013 PAR LAURENCE WATILLON ET CAROLINE GARZÓN

• NICOLE (PARCOURS 4)

CONTEXTE DE L'ENTRETIEN

Nicole nous donne rendez-vous sur son temps de midi. Plutôt que se retrouver dans un endroit public (une pâtisserie était d'abord pressentie), étant motorisée et travaillant dans la province de Namur, elle préfère finalement que la rencontre se fasse dans les locaux

de RTA. Nous lui proposons de lui prévoir un sandwich puisque nous passerons son temps du repas ensemble, mais elle nous dit « qu'un café, simplement, sera le bienvenu ». Elle prévoit que l'entretien ne durera pas très longtemps parce qu'elle ne pense pas pouvoir nous communiquer des éléments intéressants. Toutefois, elle souhaitait participer à cette recherche pour rendre compte de la manière « dont ça se passe vraiment » dans le domaine, notamment au niveau des impunités.

PRÉSENTATION DE NICOLE

Nicole vit seule dans son chalet. Elle s'occupe tous les jours de sa mère malade qui vit non loin du domaine. Elle travaille, mais elle souhaite reprendre une formation d'aide soignante qu'elle avait dû abandonner juste avant de présenter son mémoire, suite à un vol dans son logement. Achever cette formation reste un objectif très important pour elle.

PARCOURS LOGEMENT

Nicole avait choisi cet endroit parce que c'était un coin qu'elle aimait beaucoup, à proximité d'un bois et d'un point d'eau. Avec son compagnon, ils avaient acheté le chalet en tant que seconde résidence, en habitant un appartement. Suite à des soucis de santé de son compagnon, Nicole a élu domicile seule dans le chalet de façon permanente. Elle y vit maintenant depuis 10 ans, rénovant le chalet selon ses moyens. Elle a également construit un enclos pour ses chiens autour de son chalet, pour qu'ils puissent être en liberté sans se retrouver dans le voisinage – elle craint pour leur sécurité, comme elle craint, certaines nuits, pour la sienne.

VÉCU DU LOGEMENT

Le témoignage de Nicole est axé sur un événement qui l'a détournée pour un temps de son objectif de formation d'aide soignante. Un vol avec effraction a eu lieu dans son logement. Parmi les affaires volées figurait un ordinateur, sur lequel elle préparait son mémoire de fin d'études. Non seulement elle a perdu la matière qu'elle préparait, mais cela l'a aussi complètement découragée dans la poursuite de sa formation. Elle s'est trouvée accusée de connivence avec la police parce qu'elle a osé porter plainte. Elle confie combien vivre dans le domaine, c'est vivre « à la dure ». Elle pense être trop naïve ou gentille et regrette de n'avoir pas pu s'imposer dans le voisinage. En effet, elle se sent toujours étrangère parmi les autres habitants du lieu après tant années passées là.

SOUHAITS, PROJETS, REGRETS

Malgré le fait d'être seule pour tout entretenir, avec des moyens financiers limités par rapport aux travaux qu'elle aimerait effectuer dans son chalet, Nicole nous dit qu'elle « ne changerait de logement pour rien au monde ».

5. ENTRETIEN DU LUNDI 2 DÉCEMBRE 2013 PAR JACQUELINE FASTRÈS ET CAROLINE GARZÓN

• ANDRÉ (PARCOURS 5)

LE CONTEXTE DE L'ENTRETIEN

Nous arrivons tôt le matin devant le chalet d'André, dans un domaine assez étendu, au milieu d'un bois, le long d'une route fréquentée. Sur les parcelles, assez vastes, alternent des chalets de toutes tailles et aspects, mais aussi des maisons en dur.

Le chalet d'André est situé sur un terrain d'environ 20 ares, qui l'entoure complètement. Depuis qu'il y a emménagé, il y a 9 ans, André y a semé, bouturé, planté divers arbres fruitiers, buissons à fleurs, plantes diverses, glanés au gré de ses balades en vélo. A la

belle saison, il entretient aussi un potager.

André nous accueille dans sa petite pièce de séjour, et nous installe à la bonne franquette sur des chaises hâtivement débarrassées de ce qui les encombraient. « Je ne reçois jamais personne » nous dit-il. Il s'excuse du linge qui pend partout dans la pièce, au-dessus de nos têtes : « j'ai fait la lessive hier ». Il y a un fil à linge à l'extérieur, mais en cette saison, il n'y a pas d'autre alternative que de mettre à sécher à l'intérieur. « Ça vous embête si je n'allume pas la lumière artificielle ? Je déteste la lumière artificielle ! ». L'entretien se déroulera donc dans la pénombre.

La pièce, au centre de laquelle trône un gros poêle à pétrole, n'est pas grande, et les meubles sont encombrés de piles de livres et de revues. Un chauffage électrique d'appoint est prévu, mais il n'est pas branché. André nous explique qu'il chauffe un minimum, seulement le matin, pour avoir environ 8 degrés. Ensuite, il sort et s'active, et quand il rentre le soir, il se met au lit avec une bouteille de vin. « J'avais arrêté de boire, mais maintenant j'ai recommencé ». Il a choisi de ne pas avoir la télévision, ni Internet bien qu'il dispose d'un ordinateur qui encombre sa table, mais il écoute de la musique, beaucoup de musique.

PRÉSENTATION D'ANDRÉ

André est prolixe, volubile, impossible à cadrer. Quand il démarre dans ses explications, plus moyen de l'arrêter. Il est cultivé, lit beaucoup, et retient beaucoup. La philosophie, la mécanique quantique, les bosons... il est intarissable sur bien des sujets. Il réfléchit beaucoup sur le sens de la vie. L'espèce humaine est pour lui un mystère incompréhensible, qui ne réagit comme aucune espèce animale.

Dans le jardin, une quinzaine de volailles cherchent leur nourriture. Elles sont sa fierté, une de ses passions et donnent un sens à sa vie. D'ailleurs, à notre arrivée ainsi que lorsque nous partons, il les attire avec du grain pour que nous puissions les admirer. « J'ai hésité à laver les carreaux pour que vous puissiez bien les voir » nous dit-il.

Des passions, André en a d'autres, dont le vélo. Il est capable de faire des dizaines de kilomètres en VTT, c'est d'ailleurs son moyen de locomotion principal, mais c'est aussi son loisir.

Il y a 30 ans qu'il ne travaille plus, et 10 ans qu'il a des soucis au dos, pourtant, il a récemment été obligé d'accepter un article 60, ce qu'il ne comprend pas : quand il était en âge de travailler, on ne lui a rien demandé, et à présent qu'il va avoir 60 ans, voilà qu'on fait de lui un ouvrier communal. Il trouve inquiétant le climat qui s'installe pour des gens comme lui ; il nous montre le « contrat » que le CPAS lui a fait signer, qu'il estime scandaleux.

André vit seul ; sa femme l'a quitté il y a bien des années, et il a des contacts espacés avec ses enfants.

PARCOURS LOGEMENT

Après le départ de sa femme, André, qui était homme au foyer, s'est retrouvé au minimex, et il a vécu dans des logements divers. Comme sous-locataire chez un de ses copains qui traficotait, il est « resté coincé » 5 ans ; il vit en marginal et est mal vu de la police. La maison est finalement vendue, il se retrouve alors en studio dans sa ville natale ; puis il emménage dans un autre logement de la même propriétaire, à la campagne ; c'est une sorte d'annexe attenante à un bâtiment. Elle décède, il déménage alors dans un domaine à caractère touristique, dans une caravane à demi en ruine, mais dont il négocie le prix.

C'est depuis cette caravane qu'il sillonne les « RAVEL » en VTT. Il tombe alors sur le chalet qu'il occupe actuellement, qu'il a acheté parce qu'il avait fait un petit héritage. Il a emprunté sur quinze ans. Cet achat, c'est un calcul qu'il regrette en partie. Aujourd'hui, il a envie de partir : la proximité de la grand-route le dérange, mais tout autant la mentalité communale.

VÉCU DU LOGEMENT

Son discours n'est pas exempt de contradictions. Il voudrait partir, mais il tient à tout ce qui l'entoure : ses plantations dont il connaît les origines, toutes liées à des moments de vie qu'il évoque non sans tendresse ; ses volailles ; le fait qu'être propriétaire le met au moins à l'abri des tracasseries, ce qui est essentiel pour lui.

Son chalet, qui comportait au départ deux petits logis réunis en un seul, reflète sa vie solitaire : André ne s'embarrasse guère de ranger ses affaires ou de nettoyer ses vitres, encore moins de réparer les avaries dues aux hivers successifs, comme la plomberie : « la douche est fichue, je me lave à l'évier ; les toilettes sont bouchées, mais je m'en fiche, je vais dans le jardin, j'aime encore bien communier avec la nature ». Et pourtant, le chalet comporte « une chambre de bébé, parce qu'on ne peut pas imaginer la vie sans cela ».

SOUHAITS, REGRETS

André est désenchanté, mais bourré d'humour, de malice, d'anticonformisme joyeux, de répartie imparable. Il souhaite vivement partir, mais il sait que revendre son chalet est quasiment impossible. Au début, il croyait que, étant propriétaire, il allait revivre ; mais dit-il, avec le minimex, cela ne change rien. Le CPAS, c'est la mort sociale. Tout ce qu'il demande, c'est qu'on lui fiche la paix. « L'inertie, c'est mon truc ! J'appelle ça la politique des ailes fermées, à un moment donné, quand ça ne va plus, je ferme mes ailes et si les autres m'emmerdent je me dis « ils ne vont pas oser aller aussi loin ! » et je ferme mes ailes le plus longtemps possible, c'est un peu ça ici. »

6. ENTRETIEN COLLECTIF DU VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2013 PAR ISABELLE DUBOIS ET JÉRÔME PETIT

CONTEXTE

Nous accédons au domaine par des petites routes dans la campagne. Arrivés à destination, nous cherchons le numéro auquel nous devons nous rendre parmi les rues où se serrent des petits chalets et des caravanes résidentielles parfois agrémentées d'annexes. L'endroit est calme - nous ne croisons personne - mais malgré tout habité - il y a des voitures garées ça et là, ainsi que de la fumée qui sort de plusieurs cheminées.

Une fois le numéro trouvé, nous entrons dans une caravane où Angèle et Henri, les propriétaires du lieu, nous accueillent. A l'intérieur, on a du mal à imaginer encore la caravane d'origine, si ce n'est par la hauteur sous plafond qui n'est pas très élevée ; différentes annexes ont été construites afin d'agrandir la superficie. L'habitation d'Angèle et Henri dispose donc actuellement d'un petit hall d'entrée, d'une pièce salon, d'un espace cuisine, d'une salle de bain et d'au moins 3 chambres, plus une terrasse.

Nous sommes invités à nous installer sur les canapés du salon, accueillis également par le chat qui vient se faire caresser et le jeune chiot qui joue près de nous. Une grande cage abrite des perruches, et une plus petite deux cobayes. Malgré ce grand nombre d'animaux, on voit tout de suite qu'Angèle et Henri veillent à leur intérieur et en ont fait un endroit qui se veut accueillant et confortable.

Ils nous présentent les deux autres personnes qui participeront à la rencontre : Marcel, le papa d'Angèle, et Gérard, un voisin devenu un ami au fil des années.

Angèle nous explique également que ses frères n'ont pas su venir, ainsi que sa maman qui a des problèmes de santé, elle est diabétique.

Les difficultés que vivent les résidents du domaine sont multiples et s'entremêlent à tel point qu'il est parfois difficile de s'y retrouver : copropriété mal gérée par le syndic ; certains copropriétaires absents ou décédés ; système de location-achat à des personnes précarisées et non paiement des charges de copropriété ; statut peu clair du sol avec la volonté de faire changer ce statut mais cela nécessiterait des aménagements à financer

par tous les copropriétaires, ce qui paraît impossible ; commune confuse quant à ce qui est permis ou non ; urbanisme menaçant et très procédurier depuis peu ; peu d'aide extérieure pour se défendre...

- **ANGÈLE ET HENRI (PARCOURS 6)**

PRÉSENTATION, PARCOURS ET VÉCU DU LOGEMENT

Angèle a 41 ans, et Henri, son mari, en a 62. Angèle vit depuis qu'elle a 8 ans à temps plein dans le camping, lorsque Marcel, son papa, a décidé d'emménager dans leur caravane de vacances avec toute la famille (Angèle a deux frères qui habitent également le camping). Angèle a des bons souvenirs de sa vie au domaine et n' imagine pas vivre ailleurs : c'est l'endroit où elle a grandi, et à son tour elle y élève ses trois enfants. Elle s'y sent bien et c'est là qu'elle a rencontré Henri, son mari. Henri est arrivé au domaine pour le boulot, il était « garde », chargé de faire respecter le règlement d'ordre intérieur, de faire les réparations au matériel...

Tous les deux vivent mal l'incertitude administrative dans laquelle ils sont, tous les jours ils se demandent s'ils n'auront pas un courrier dans la boîte aux lettres leur intimant de partir. Devoir déménager même dans une habitation sociale avec un loyer modéré ne leur permettrait pas un confort de vie qu'ils peuvent avoir actuellement grâce au fait qu'Angèle est propriétaire de leur logement et que les charges sont relativement minimales. Ils ne comprennent pas pourquoi ils sont l'objet de pressions désagréables étant donné qu'ils paient leurs impôts comme tous les citoyens.

Angèle et Henri se plaisent à cet endroit. Ils ne souhaiteraient d'ailleurs pas vivre ailleurs. La fréquentation d'une école primaire de la région se fait d'ailleurs sans difficultés particulières, hormis peut être le fait de devoir aller prendre le bus au hameau à 2 km.

SOUHAITS, PROJETS, REGRETS

Ils regrettent de ne pas pouvoir vivre l'esprit tranquille dans leur logement car ils s'y sentent bien. Ils ne comprennent pas pourquoi on leur cherche des misères alors qu'ils n'embêtent personne et, de plus, ils mettent en avant la pénurie de logement social ou autre. Ils soulignent ainsi un paradoxe : « l'État » voudrait qu'ils partent mais sans proposer d'autres solutions ou alors des solutions qui coûteraient plus cher à l'État, alors qu'eux-mêmes ne souhaitent qu'une chose : pouvoir vivre dans leur logement sans l'incertitude de se faire éjecter du jour au lendemain. De plus, dans le contexte actuel, ils comprennent que cette maison qu'ils ont investie financièrement et affectivement ne pourra pas, dans le contexte actuel, revenir à leurs enfants. Ils estiment ne pas appartenir à la bonne classe quand ils voient que d'autres dans la région ne sont pas embêtés ou trouvent des solutions grâce à leurs moyens financiers.

- **MARCEL (PARCOURS 7)**

PRÉSENTATION

Marcel a 68 ans, c'est un ancien ouvrier, il habite de manière permanente le domaine depuis de nombreuses années avec sa femme qui a, actuellement, d'importants problèmes de santé. Ils y ont élevé leurs enfants. Au départ, il avait acheté une caravane pour les vacances et ce n'est pas sans fierté qu'il nous explique qu'il était le premier ouvrier à avoir sa caravane parmi les enseignants, les avocats, les ingénieurs, etc. C'était « la belle époque », le cadre de vie était beau, les vacanciers s'entendaient bien, il y avait une bonne ambiance, des activités organisées, le camping était bien entretenu et il y avait même des locaux communs (une cafétéria...).

Marcel nous quittera après 3/4h d'entretien pour aller rejoindre son épouse qu'il préfère ne pas laisser seule vu son état de santé.

PARCOURS LOGEMENT

Suite à un accident professionnel, Marcel décide de se loger à l'année dans sa seconde résidence avec sa famille, la perte du travail ayant effectivement engendré des difficultés financières et l'impossibilité de rester dans leur maison. A l'époque, la vie au domaine était agréable et ce choix était tout naturel au regard de sa situation.

VÉCU DU LOGEMENT

Aujourd'hui, Marcel évoque une ambiance générale qui a changé suite à des problèmes avec le syndic, du changement de population dans le domaine, des règlements divers qui les laissent dans l'incertitude et des pouvoirs locaux qui ne sont pas soutenant, ni constants. La nostalgie d'une époque révolue est très présente et la perspective d'un espoir est bien mince.

SOUHAITS, PROJETS, REGRETS

Marcel semble effectivement vivre la situation d'incertitude juridique dans laquelle tous se trouvent de manière plutôt « sereine », en disant : « de toute manière, je vivrai ici jusqu'à ma mort ». Ce qu'il souhaite c'est qu'on les laisse vivre tranquillement leurs dernières années.

• GÉRARD (PARCOURS 8)

PRÉSENTATION

Gérard, 73 ans, d'origine étrangère, est venu travailler en Belgique où il a exercé toute une série de boulots pendant de très nombreuses années, il a notamment beaucoup travaillé dans l'horeca. Gérard vit seul dans une caravane du domaine. Il a beaucoup de contacts avec ses voisins, dont certains sont devenus de véritables amis avec le temps. Gérard a gardé l'accent de son pays d'origine et a besoin de dire l'injustice qui les frappe.

PARCOURS LOGEMENT

Il est venu s'installer de manière permanente dans sa caravane au camping au moment de sa retraite, après avoir habité dans plusieurs appartements lorsqu'il travaillait.

VÉCU DU LOGEMENT

Il estime qu'il est bien installé, qu'il a tout ce qu'il lui faut pour bien vivre. Il aimerait d'ailleurs que les gens viennent se rendre compte de la qualité de certains chalets ou caravanes du domaine. Néanmoins, Gérard est très prolix sur les problèmes qu'ils vivent au domaine en tant que résidents permanents. Pour lui, tous les problèmes viennent du syndic qui les arnaque, qui n'est pas juste selon les personnes (« il y en a qui sont insolvable et qui ne paient pas alors on ne leur dit rien, mais les autres alors ils paient pour ceux-là ») et qui gère tout cela sans être présent sur place. Comme Marcel, il a la nostalgie d'avant, quand tout le monde s'entendait bien et qu'il y avait plus d'animation dans le camping. Maintenant, il décrit une ambiance de « clan » et de conflits entre personnes avec des intérêts individuels trop éloignés qui ne permettent plus toujours une solidarité et une cohésion, sauf avec un petit groupe.

SOUHAITS, PROJETS, REGRETS

Gérard est un peu ambivalent par rapport à sa situation : il décrit une situation qui lui

convient malgré tout, tout en évoquant le rêve de retourner dans son pays, pour pouvoir « jouer aux boules » en prenant l'apéro. Pourtant, ce « rêve » serait difficile à réaliser vu la quasi impossibilité de revendre sa caravane et son terrain.

7. ENTRETIEN COLLECTIF DU MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2013 PAR LAURENCE WATILLON ET JÉRÔME PETIT

• MADELEINE ET ÉMILE (PARCOURS 9)

CONTEXTE DE L'INTERVIEW

Madeleine (61 ans) et Émile (77 ans) nous accueillent dans un chalet spacieux et lumineux. En haut de quelques marches, s'ouvre un salon soigneusement agencé. Un gros chat dort dans un fauteuil de cuir. Près du canapé, un bac en plastique coloré contient des jouets d'enfants. Nous nous installons dans la cuisine. Les volumes de l'habitation surprennent. Une impression de confort et d'élégance se dégage de l'ensemble. Le chalet est situé en bordure du domaine. Par une large baie vitrée, nous apercevons la terrasse, ainsi qu'une vue étendue sur la campagne et les bois environnants. Le jardin qui entoure le chalet se confond dans ce paysage, avec ses plantations soignées et son petit banc qui invite à la contemplation. Les toits des chalets voisins forment des taches claires au milieu d'arbres, à bonne distance. Autour d'une tasse de café, nous sommes à l'écoute de l'histoire de ce lieu et de ses habitants.

PRÉSENTATION DE MADELEINE ET ÉMILE

Madeleine et Émile sont mariés depuis longtemps. Ils ont plusieurs enfants et des petits-enfants qui vivent dans une autre région mais leur rendent visite néanmoins à l'occasion. Même s'ils apprécient le calme et la beauté de l'endroit, leurs enfants ne comprennent pas bien ce choix d'habitation. Madeleine et Émile ont connu plusieurs grandes villes et une carrière professionnelle bien remplie. Émile était transporteur routier, il s'est ensuite reconverti dans la maçonnerie, Madeleine travaillait avec lui. Après plusieurs déménagements, ils aspiraient tous les deux à un endroit paisible où profiter de leurs « vieux jours ».

PARCOURS LOGEMENT

Le couple a eu pour cet endroit un coup de cœur, eux qui vivaient auparavant à proximité d'une grande ville, dans un quartier populaire. 8 ans plus tôt, ils ont placé toutes leurs économies dans ce chalet et ont revendu leur précédente maison mitoyenne. Ils viennent d'ailleurs de terminer le remboursement du petit prêt hypothécaire contracté à l'époque. Ils espéraient trouver dans cette nouvelle habitation un lien avec la nature, la tranquillité et le bien-être auxquels ils aspiraient, tout en accédant à un peu plus d'aisance financière étant donné son bas prix. Émile recherchait une habitation qu'il pouvait améliorer, ce qu'il a fait par des travaux qu'il a menés lui-même, mais aussi par l'acquisition de plusieurs ares provenant du terrain agricole à proximité de leur parcelle, vendus par le fermier voisin. Chaque recoin, chaque objet reflète combien ils ont tous les deux investi les lieux. Si Émile a effectué une grande partie des travaux, Madeleine s'est occupée de la décoration et du potager. Ils pourraient être très bien, disent-ils, mais ne parviennent plus à profiter de cet endroit sous le poids de l'incertitude.

VÉCU DU LOGEMENT

Persuadés qu'ils avaient fait une bonne affaire, Madeleine et Émile ont rapidement déchanté. Une visite et un avis formulé par le représentant de l'urbanisme fait maintenant couvrir la menace de voir leur habitation et leur jardin réduits, pour des raisons qu'ils ont découvertes il y a peu. L'amertume et la déception l'emportent sur leurs espoirs, à tel point que Madeleine affirme son souhait de quitter au plus vite le chalet. Ils estiment leurs

investissements réduits à néant, tant au niveau de la valeur financière que de la perspective d'avoir trouvé un endroit où il fait bon vivre. Pourtant, des idées et de la bonne volonté, ils n'en manquent ni l'un ni l'autre. Émile a prêté ses bras et ses compétences aux voisins dans la réalisation de travaux d'aménagement, il s'est impliqué dans le comité de gestion du domaine ; toutefois les difficultés y sont lourdes et importantes, le plus souvent liées au fonctionnement de la copropriété. Pour améliorer les choses à sa manière, Madeleine a envisagé divers moyens pour relancer la vie collective dans le camping (cybercafé pour les enfants présents sur le site ou lieu de rencontre de tout âge autour d'un café) mais ses idées ne trouvent aucun écho, ni auprès du comité de gestion, ni auprès des autres habitants. Madeleine évoque d'ailleurs le peu de contacts qu'elle entretient avec ses voisins. Dans la petite ville à proximité, elle préfère ne pas évoquer qu'elle provient du domaine et cite plus volontiers le nom du hameau le plus proche.

SOUHAITS, PROJETS, REGRETS

Tous les deux regrettent ce coup de cœur et aimeraient revendre ce chalet qui représentait tant à leurs yeux. Madeleine exprime ses craintes, si elle devait se retrouver seule dans ce lieu isolé, à supporter l'angoisse et l'incertitude. Ils regrettent aussi le manque d'information par le notaire, lors de la conclusion de l'achat. Ils n'ont découvert les inconvénients actuels que bien plus tard. L'achat d'une nouvelle habitation engendrerait de nouveaux frais, qui viendraient compromettre le faible confort financier dont ils disposent enfin. Si Émile, plus âgé, relativise un peu, Madeleine vit dans une angoisse tenace qui bouche son horizon.

8. ENTRETIEN DU MARDI 10 DÉCEMBRE 2013 PAR LAURENCE WATILLON ET CAROLINE GARZÓN

• IZABELA (PARCOURS 10)

CONTEXTE DE L'INTERVIEW

Nous devons rencontrer Izabela (23 ans) avec une amie dans un service à proximité du domaine où elles ont toutes les deux vécu en tant que voisines : Izabela a déménagé il y a six mois, mais son amie vit toujours dans le camping qui doit bientôt fermer. Malheureusement, il n'y a que Izabela qui viendra, car son amie semble avoir changé d'avis au dernier moment. Izabela nous dira d'ailleurs souvent, lorsqu'elle parle des moments passés au camping, les moments heureux et les moments plus difficiles à cause de la logistique notamment, que « il est dommage que ma chère amie ne soit pas venue, elle aurait pu vous dire... ». Avant de débiter notre interview, Izabela demande confirmation que ce sera anonyme, elle précise qu'elle ne souhaite faire de tort à personne, surtout aux associations ou aux personnes du camping, elle fera d'ailleurs une remarque à un moment donné où elle cite le nom d'une AIS « moi qui avait essayé jusqu'ici de ne citer personne... ».

PRÉSENTATION D'IZABELA

Izabela est très débrouillarde, elle le dit elle-même, elle a dû se sortir toute seule de nombre de situations, et elle aime aider les autres également ; elle nous expliquera comment elle a aidé des jeunes filles à passer leur permis, notamment en leur donnant des cours pratiques mais aussi théoriques, avec la terminologie qui n'est pas facile à comprendre ; comment elle a aidé d'autres personnes du camping dans leurs relations avec l'ONEM par exemple, lorsque les convocations se perdent parce que le facteur n'entre pas dans le camping, etc. Elle nous fait d'ailleurs la réflexion qu'il lui semble indécent que les personnes qui sont supposées gagner leur vie en aidant les autres ne le fassent pas mais que ce soit à elle, pair de tous ces gens, de les aider.

PARCOURS LOGEMENT

Après avoir quitté la maison familiale en bons termes, Izabela va emménager avec son mari dans un appartement qui s'avérera insalubre et dangereux. En effet, le sol s'effondre dans le salon du voisin d'en bas et ils se retrouvent avec un trou au milieu de l'appartement que le propriétaire ne veut pas faire réparer. Après des actions qu'elle mène pour protester contre cet état de délabrement de son appartement, après avoir porté plainte, elle fait une demande de logement social qui n'aboutit pas, et ils doivent rester dans l'appartement. Finalement, puisqu'elle n'avait pas le choix, on leur propose d'aller dans un camping en attendant, ce qu'ils acceptent car il n'est plus possible de vivre dans l'appartement et d'autre part, la solution ne semble pas incongrue à Izabela parce qu'elle a eu des amis, quand elle vivait chez sa mère, qui résidaient en caravane. Aujourd'hui, son mari et elle ont dû déménager car ils ont pris sous leur protection deux jeunes d'âges différents, adolescents maintenant, et dont les services de l'aide à la jeunesse leur ont permis la garde pour autant qu'ils fassent les démarches pour un logement social. Ce à quoi elle ne s'attendait pas, par contre, c'était d'être relogée aussi vite – depuis le temps qu'ils attendaient un logement, ils ne pensaient pas que cette nouvelle démarche changerait quelque chose à la situation, mais le fait qu'ils aient deux enfants vivant de fait avec eux a transformé leur demande de logement social : il leur fallait désormais trois chambres, qui sont, nous explique-t-elle, plus souvent libres ou rapidement attribuées qu'un logement une chambre ou deux chambres.

VÉCU DU LOGEMENT

Néanmoins, ce à quoi Izabela ne s'attendait pas lorsqu'elle est arrivée dans le camping c'est de s'y sentir aussi bien. S'il a fallu une petite année pour se faire sa place et sa réputation, afin d'être respectée des autres, elle aurait voulu rester y vivre indéfiniment. Elle nous parle du plaisir qu'elle y avait, malgré les soucis logistiques : pas d'arrivée d'eau par robinet, des soucis d'électricité à tout moment alors que nombre des résidents se chauffent au pétrole, des interruptions d'eau, des tensions avec les cités voisines, les rivalités existantes aussi à l'intérieur du camping, etc. Mais pour elle, il y a toujours moyen de transformer une intempérie en autre chose, il ne faut pas se laisser préoccuper par les choses auxquelles on ne peut rien changer ; par contre, il faut lutter pour celles où on veut faire la différence. Elle nous dit qu'elle est peinée d'avoir eu l'opportunité de partir aussi tôt du camping, elle aurait souhaité pouvoir profiter jusqu'au bout de cette vie-là et surtout pouvoir défendre le camping avec les autres jusqu'au bout. Elle continue néanmoins de soutenir ceux qui y logent encore, leur rend régulièrement visite, mais elle est d'autant plus malheureuse, nous dit-elle qu'elle sait aussi ce qui les attend : pour elle, le relogement a été une catastrophe financière, une chute dans la qualité de vie malgré un confort incomparable qui se résume pour elle à du luxe, un cauchemar qu'elle pressentait « où c'est un peu l'angoisse quand vous savez que si vous allez avec une telle personne en voiture vous savez que vous allez avoir un accident, et vous angoissez. Eh bien, en étant dans cet appartement-là, je savais qu'on n'allait pas vivre correctement, on allait faire que survivre, c'est tout. Et c'est ce qui se passe réellement », et pour ceux qui n'auront pas la possibilité de trouver un logement social, elle ne voit pas ce qui les attend quand ils auront perdu leur caravane.

SOUHAITS, PROJETS, REGRETS

Elle regrette d'avoir dû partir un an avant que le camping ferme, elle aurait voulu en profiter encore, et pouvoir mettre encore un peu d'argent de côté pour les jours difficiles en appartement. Elle souhaiterait que chacun puisse vivre selon son désir et selon ses moyens. Ce qui lui manque le plus, outre la possibilité de prioriser différemment son budget, c'est aussi l'ambiance du camping, les amis, la solidarité, le soin que chacun

avait pour l'autre – même s'il s'agissait d'un groupe au sein du camping qui en comportait d'autres et qu'il y avait des tensions entre ces groupes – la possibilité pour les jeunes qu'ils hébergent d'aller dehors, sans crainte du voisinage... Et d'autre part, l'intimité qu'ils ont perdues dans l'appartement, où on entend tout ce que les autres font, où on ne peut pas faire de bruit, où il faut faire taire les chiens de peur de se voir expulser....

9. ENTRETIEN COLLECTIF DU MARDI 10 DÉCEMBRE 2013 PAR ISABELLE DUBOIS ET JACQUELINE FASTER

• AUGUSTA (PARCOURS 11)

CONTEXTE DE L'ENTRETIEN

Augusta a 74 ans, mais c'est une forte femme. Elle vit seule dans son petit appartement, au premier étage d'un immeuble d'une cité sociale isolée dans la campagne, à l'extérieur d'une petite ville. L'appartement est exigü, « alors qu'avant j'avais tellement d'espace ! ». Où que l'œil se pose, la décoration (tableaux, photos, bibelots) rappelle le métier (et aussi la passion) du mari d'Augusta.

PRÉSENTATION D'AUGUSTA

Augusta a vécu aux côtés de son mari qu'elle a épaulé dans son travail, puis qu'elle a soigné durant une longue maladie. Son mari décédé, Augusta reste seule, visitée de temps en temps par ses fils (« un à la fois parce qu'il n'y a pas la place pour plus »), qui vivent à l'étranger. Elle s'est achetée une petite voiture sans permis pour rester mobile ; elle fait ses courses, et prévoit ce qu'il faut pour l'hiver car s'il neige, sa voiture ne lui sera d'aucune utilité. Elle est bénévole, de temps en temps, pour une association, et elle s'entend bien avec sa voisine. Elle vit de sa pension de survie.

LE PARCOURS-LOGEMENT

Augusta et son mari, belges tous les deux, ont beaucoup voyagé, notamment à cause du travail du mari. Ils ont ainsi vécu dans plusieurs pays européens. Elle évoque une villa qu'ils louaient, spacieuse, magnifique, avec trois terrasses. Leur famille étant toujours en Belgique, ils revenaient régulièrement en vacances.

Un jour, lors d'un de ces retours en Belgique, son mari a vu une annonce dans un journal : des parcelles de terrain étaient à vendre, tout près de l'endroit où elle vit maintenant (il s'agit d'un endroit non concerné par le Plan HP). Il en a acheté deux. Pendant des années, rien ne s'est passé ; ils continuaient à vivre à l'étranger, les terrains n'étaient qu'un placement. Et puis la crise est arrivée, le mari a perdu son travail. Dans l'attente d'en retrouver, ils sont venus s'installer dans une grande caravane, sur ces parcelles, avec leur trois garçons adolescents.

LE VÉCU DU LOGEMENT

Le mari agrandit le logis, trouve des trucs et astuces pour pallier l'absence de confort (pour l'eau, pour le chauffage, etc.). De toute évidence, Augusta est fière de son ingéniosité. Le terrain est grand, il y a un poulailler, un potager, des arbres fruitiers, tout ce qu'il faut.

Et puis les ennuis arrivent. On leur dit qu'ils n'ont pas le droit d'être là. Ils ne sont pourtant pas les seuls. Au début, il s'agissait surtout de personnes venant passer le week-end là, mais ensuite, quelques-uns se sont installés à demeure.

Augusta nous explique les tribulations plus homériques les unes que les autres qu'elle et son mari auront dû connaître, pour tout : aménager le chemin, obtenir le téléphone, le gaz, etc. Ils paient leur précompte immobilier, les taxes diverses ; ils ne comprennent pas ce qu'on leur veut. Deux ASBL sont même créées pour tenter de trouver des solutions collectives, mais elles feront long feu.

Les enfants grandissent, repartent travailler à l'étranger.

Son mari tombe malade, gravement. Augusta s'occupe de tout. Mais en la voyant couper le bois de chauffage, à son âge, son mari décide qu'ils ne peuvent plus rester là. Ils s'installent alors dans ce logement social, qu'ils obtiennent sans trop de difficultés. Ils cherchent à vendre leurs parcelles, mais on leur dit qu'ils ne peuvent pas. La transmission patrimoniale n'est pas possible. Et en plus, en leur absence, la caravane a été pillée, ce qui a été fort douloureux pour Augusta. En définitive, c'est la commune, qu'elle a souvent affrontée et sollicitée tout à la fois, qui rachète le prêt hypothécaire du couple et fait détruire la caravane. Augusta assiste à la démolition... à la TV.

Son mari décède. C'est la commune qui prend les funérailles en charge. « Ils me devaient bien ça ! ».

SOUHAITS, REGRETS

Pour Augusta, il est essentiel que les notaires informent les acheteurs des conséquences cachées de leur achat. « {Le notaire} a vendu toutes des parcelles comme ça un peu partout, et tout le monde a eu des problèmes ». Malgré un combat acharné (« Oh, si je fouillais dans les papiers, mais merci ; j'en ai eu assez des papiers, oh là là ! »), son mari et elle ont tout perdu. Elle n'est pas amère, n'en veut à personne « A quoi ça m'avancerait ? ». Cependant, elle pointe qu'« on a le droit d'être contribuable, mais pas citoyen ».

10. ENTRETIEN DU VENDREDI 20 DÉCEMBRE 2013 PAR CAROLINE GARZÓN ET JÉRÔME PETIT

• RAOUL (PARCOURS 12)

CONTEXTE DE L'INTERVIEW

La rencontre a eu lieu dans les locaux d'un restaurant social, dans une pièce qui jouxte la salle à manger. Bien qu'il n'aime pas trop cela, Raoul a accepté de nous rencontrer pour faire plaisir à un ami. Comme il ne sait pas lire et écrire, il n'a pas oublié de prendre sa farde avec tous ses papiers pour prouver ses dires. Il nous explique que la farde a été commencée à une époque où il avait sollicité une avocate pour faire respecter ses droits concernant un litige de voisinage. Cette procédure a été interrompue pour des raisons qu'il n'a jamais très bien comprises : il manquait un papier selon l'avocate. Néanmoins, cette histoire lui a quand même permis de rassembler un dossier.

PRÉSENTATION DE RAOUL

Raoul a 64 ans et, comme il nous le précise, a mené une drôle de vie. Il veille à prendre soin de sa santé en cuisinant, par exemple, exclusivement à la vapeur. Son dossier administratif pour sa pension vient d'être mis à jour. Il nous explique que quand il était jeune, il a eu l'occasion de travailler à temps plein dans une entreprise industrielle. Grâce aux cotisations versées à l'époque, il va pouvoir toucher une bonne pension, même si cela, il préfère ne pas trop le dire pour ne pas susciter la jalousie.

Aujourd'hui, Raoul veille à ne plus être commandé par les autres. Il précise vouloir dorénavant faire les choses pour lui. Sur le plan social, ses relations avec l'extérieur se limitent d'ailleurs à l'essentiel. Il aime cependant circuler sur son scooter et aller prendre son café dans les tavernes pour écouter les bêtises des gens.

PARCOURS LOGEMENT

Raoul a été placé dans son enfance avant de vivre en maison sociale à l'époque où il travaillait. Par la suite, suite à des erreurs liées à des mauvaises fréquentations, Raoul a vécu quelques années à la rue, avant d'aller en prison pour des faits de vol. C'est à sa sortie de prison qu'avec l'aide de l'administration, il s'installe dans une première caravane,

avant d'investir dans son habitation actuelle. Depuis cette époque Raoul habite, seul, une caravane installée dans un camping privé de la région. Il a bien essayé de vivre en couple à deux reprises mais cela n'a jamais duré. Aujourd'hui, il est propriétaire et gère les aléas de la propriété : coupure d'eau, d'électricité, rivalité de voisinage suite à des nuisances visuelles, tensions avec le nouveau syndic, etc. Sa commune n'a pas intégré le plan HP.

VÉCU DU LOGEMENT

Raoul se sent heureux dans son habitation. Bien que très précaire, celle-ci lui permet de mener son existence comme il le souhaite. Énergétiquement il se rend bien compte qu'elle consomme beaucoup mais la « Région wallonne » ne souhaite pas l'aider à isoler. Il apprécie décorer sa maison, il a d'ailleurs pris soin de peindre sa barrière en jaune, avant de la devoir repeindre car le jaune ne plaisait pas à tout le monde.

SOUHAITS, PROJETS, REGRETS

Il envisage un jour de déménager dans un logement social parce qu'il ne sait pas comment il va vieillir. Il explique cependant que, comme il est propriétaire, il ne peut pas rentrer son formulaire de candidature. En attendant, il veille à décorer, à bricoler et à isoler son habitation pour gagner en confort.

11. ENTRETIEN COLLECTIF DU LUNDI 3 FÉVRIER 2014 PAR LAURENCE WATILLON ET CAROLINE GARZÓN

• ADRIENNE (PARCOURS 13)

CONTEXTE DE L'INTERVIEW

Adrienne vit dans une maison quatre façades, deux étages, en briques, dans un parc résidentiel. Elle nous accueille chez elle, ses trois filles sont à l'école, et nous arrivons à un moment particulier car elle est en train de faire des travaux de rénovation dans sa maison qui a eu des soucis d'humidité à cause d'un pont thermique, et que la dame qui vient l'aider pour le ménage est là également. C'est celle-ci qui nous ouvre car Adrienne n'est pas encore rentrée d'une démarche urgente qu'elle devait faire ce matin-là, comme elle nous l'a indiqué à l'avance. Elle arrivera avec son voisin, Luc, qui l'aide dans ses déplacements les plus importants, car Adrienne a des difficultés de mobilité. D'ailleurs, ne connaissant pas Adrienne avant ce rendez-vous, nous ne savons pas qui elle est mais nous remarquons deux choses en arrivant : un lit dans un coin du salon au rez-de-chaussé et la présence d'enfants vivant dans la maison, des bacs avec des jouets, des photos d'elles un peu partout, des sécurités aux portes des meubles de cuisine. Adrienne ne peut normalement pas monter et descendre les escaliers, elle a donc dû installer le lit en bas, mais la salle-de-bain reste à l'étage, puisqu'elle ne peut agrandir la maison pour faire ces installations.

PRÉSENTATION D'ADRIENNE

Adrienne est une maman de 38 ans, handicapée à la jambe suite à un accident ; son état de santé qui la limite dans sa mobilité s'aggrave à présent par une maladie qui fragilise ses os ; elle est souvent tombée à cause de l'instabilité de son pied, mais elle nous explique qu'elle va devoir faire doublement attention parce que dorénavant les chutes risquent d'impliquer des fractures graves du fait de cette fragilité. D'autre part, nous rencontrons Adrienne dans une période difficile, qu'elle surmonte avec l'aide de ses proches, des aides auxquelles elle a droit en tant que personne handicapée, et de son voisin. Son compagnon est parti, alors que c'est lui qui avait initialement choisi de déménager en campagne pour s'éloigner de la ville, or elle se retrouve à présent seule avec ses enfants et fort isolée géographiquement dans deux sens : elle est éloignée de différents services, magasins, hôpitaux car il lui est impossible de s'y rendre seule - même si des choses ont été mises

en place pour l'aider - et elle se sent éloignée de ses proches, amis et familiers, qui vivent dans une autre province.

PARCOURS LOGEMENT

Après avoir vécu en appartement, seule, dans une grande ville, elle emménage, toujours en ville, avec son compagnon et futur père de ses trois filles. Puis ils décident, sur proposition de son compagnon, de partir à la campagne, de s'éloigner de la ville, même si lui y travaille toujours. Ils s'installent finalement dans cette maison dans un parc résidentiel, où elle ne s'attendait pas à ce que ce soit un équipement touristique, mais où elle a un coup de cœur pour la maison, qui lui plaît malgré tout. Ils vont marchander l'achat de la maison moyennant les travaux à y effectuer. Aujourd'hui, la maison est à nouveau en travaux, car elle souhaite lui donner une plus-value afin de la vendre à un bon prix. Adrienne vit actuellement dans une autre province que celle dont elle est originaire et où vivent encore plusieurs membres de sa famille, elle a déménagé dans cette province-là lors de ses études - elle a donc connu d'autres logements également.

VÉCU DU LOGEMENT

Adrienne nous répète que la maison lui plaît, mais pas l'environnement. Le parc résidentiel n'a pas été une bonne expérience pour elle, elle n'y a pas trouvé de solidarité collective des habitants ; seuls ceux qui sont voisins proches sont serviables, voire tout à fait amis ; mais à part un ou deux ménages, elle ne peut compter comme amis que ceux qu'elle connaissait avant d'arriver dans le domaine. Elle trouve que c'était une expérience qui socialement n'était pas positive. Par contre, elle a beaucoup d'arguments en faveur de la maison, notamment en été, où les enfants peuvent jouer librement, contrairement à une maison en ville. D'autre part, elle a eu une expérience très positive avec le village dans l'école des enfants, où les institutrices se sont mobilisées pour faciliter les déplacements des enfants à l'école. Elle parle aussi, pour les enfants, de nombreuses associations et loisirs existants dans la région, auxquels ses filles peuvent participer.

SOUHAITS, PROJETS, REGRETS

Adrienne souhaite vendre la maison et trouver un logement plus proche de ses familiers, dans sa province d'origine. Elle a déjà pris les contacts nécessaires avec la commune où elle souhaiterait vivre, et espère pouvoir trouver, dans d'autres communes de la province de son choix, un logement privé à la hauteur de ses moyens en attendant que sa maison puisse se vendre, car elle ne peut réellement introduire une demande de logement social tant qu'elle est toujours propriétaire de sa maison - qu'elle rembourse toujours avec son ancien compagnon.

• LUC (PARCOURS 14)

CONTEXTE DE L'INTERVIEW

Luc vit dans une caravane aménagée en chalet, sur deux parcelles. Nous avons l'occasion de l'interviewer parce qu'il aide beaucoup sa voisine, Adrienne, avec qui nous avons rendez-vous pour la recherche. Etant là presque par hasard, intéressé par la thématique, il se prête à nos questions, mais ne souhaite pas prendre rendez-vous ou nous inviter chez lui. Il doit rendre visite à une amie proche, mais il restera néanmoins de bon cœur plus d'une heure pour répondre à nos questions avant de partir.

PRÉSENTATION DE LUC

Luc a passé la soixantaine. Veuf, il a accompagné son épouse malade jusqu'à ses derniers

instants ; par rapport à la situation que vit sa voisine avec son ancien compagnon, il ne comprend pas l'attitude de ce voisin, qui a essayé de l'éloigner de sa femme en difficulté juste quand elle en avait besoin. Pour sa part, ça ne le dérange nullement de lui rendre service, mais il a le projet de partir dans un autre pays. Cela fait vingt ans qu'il vit dans le domaine, il connaît bien son histoire, mais il lui faut encore recourir à son avocat – qu'il a depuis très longtemps, et qui a d'ailleurs également conseillé sa voisine – pour faire valoir certains droits au niveau du syndic. Il fait d'ailleurs beaucoup référence au droit, aux lois qu'il faut observer, aux contraintes qu'il faut respecter.

PARCOURS LOGEMENT

Vivant dans un appartement dans une ville à l'autre bout de la province, il a un parent vivant dans un domaine à qui ils rendent visite, lui et son épouse, de temps en temps. Son épouse s'éprend des lieux, de la vie dans le domaine, et ils décident, ensemble, d'acheter une parcelle sur les conseils de ce parent. Après un ou deux ans d'installation ; le couple décide de s'y installer définitivement, ils retrouvent chacun un travail dans la région, et organisent leur vie autour de ce nouveau logement.

Veuf à présent depuis quelques années, il souhaite reprendre un nouveau départ, ses parcelles ayant connu une plus-value importante ; il pense que c'est le bon moment pour changer et est en préparation pour partir dans un autre pays. Sur le logement lui-même, il ne nous parlera que de l'organisation du domaine, le syndic, la station d'épuration, les charges communes à respecter, les droits que les copropriétaires doivent connaître pour s'affirmer au sein du comité, etc.

VÉCU DU LOGEMENT

Après avoir vécu un temps dans le domaine en tant que vacancier, il s'installe très vite avec son épouse dans le domaine, en tant que résidant.

Il insiste sur le fait qu'il faut être très bien informé : au niveau du vécu du logement, il nous parle surtout de l'expérience des autres qu'il a côtoyés, qui ont eu de « mauvaises surprises » avec leur logement, soit au niveau des constructions, soit au niveau des règles de copropriété qui ne sont pas toujours explicitées à l'avance.

SOUHAITS, PROJETS, REGRETS

Il souhaite partir dans un autre pays, vendre ses parcelles. Il n'a aucun regret sur le fait de laisser derrière lui la caravane qu'il a aménagés avec son épouse : il souhaite prendre un nouveau départ.

12. ENTRETIEN DU LUNDI 3 FÉVRIER 2014 PAR JÉRÔME PETIT

- MARTINE (PARCOURS 15)

CONTEXTE DE L'INTERVIEW

L'entretien se déroule dans la cuisine de Martine. La pièce dispose de tout ce qu'il faut pour le ménage : la cuisinière, la machine à laver, le poêle à bois, une table avec de nombreuses chaises, différentes armoires, etc. Martine m'attendait, elle m'expliquera par la suite qu'il n'est pas dans son habitude de laisser des étrangers rentrer chez elle. Elle a accepté de nous recevoir suite à l'interpellation d'une intervenante sociale qui connaît bien deux de ses 6 enfants. Ces derniers, âgés de 15 ans, vivent en internat la semaine. Ils aiment néanmoins revenir le week-end ; malgré le fait qu'il n'y pas beaucoup d'occasions de sortir dans le village.

PRÉSENTATION DE MARTINE

Martine est veuve depuis 6 ans : son deuxième mari est décédé à la suite d'une longue maladie. Professionnellement, il lui arrive de travailler en noir chez une amie qui habite à quelques kilomètres mais ce n'est pas toujours facile. D'origine étrangère, elle vient de recevoir la nationalité belge. Trois de ses enfants sont encore mineurs. Le dernier vit avec elle mais les deux autres sont en internat et reviennent le week-end. À la fin de la rencontre, Martine prend le temps de montrer ses nombreuses perruches présentes dans le hall d'entrée, elle explique que c'est la raison pour laquelle un poêle à mazout fonctionne de temps à autre dans la petite pièce.

PARCOURS LOGEMENT

En 2007, elle est venue rejoindre son deuxième mari dans la caravane. Auparavant, elle vivait dans un immeuble d'habitation sociale à l'étranger. C'était un appartement quatre chambres mais elle a préféré bénéficier du confort et de l'espace de la caravane. Cette caravane, installée sur un terrain privé à proximité de grands campings touristiques, appartenait au départ à son mari. Au fil des week-ends et des vacances, elle s'est agrandie et améliorée. Elle explique qu'ils ont commencé à construire une terrasse, puis ensuite la cuisine, la salle de bain, les toilettes, le salon, etc. Et au bout de 13 ans, quand son mari l'a demandée en mariage, elle est venue s'y installer définitivement.

VÉCU DU LOGEMENT

Son logement actuel permet à Martine d'avoir un chez soi plus lumineux et spacieux. Elle ne regrette nullement le temps où elle habitait en appartement. A plusieurs reprises, elle répète : « C'est nous qui l'avons fait, c'est des souvenirs importants ».

Bien que la caravane soit en zone inondable, la rivière toute proche n'est jamais venue l'inonder. Elle ne comprend d'ailleurs pas l'insistance de la commune à vouloir reloger les gens ailleurs. A ce sujet, elle relève que son voisin qui avait accepté de déménager et de recevoir les primes offertes par la commune, est décédé peu de temps après. Pour elle, ces événements sont liés.

SOUHAITS, PROJETS, REGRETS

Martine exprime clairement son souhait de rester là même si son habitation mériterait d'être rénovée. Elle explique par exemple que dans le salon qui a plus de 20 ans, il conviendrait de réparer le plancher qui se fragilise un peu avec les années. « Mais c'est prévu pour l'été prochain » explique-t-elle. D'ailleurs, quoique son propriétaire ne menace pas de vendre le terrain où est installée la caravane, elle souhaiterait quand même pouvoir en disposer pour garantir son avenir. Malheureusement, cette personne ne veut pas vendre, Martine a compris et pris acte qu'un attachement sentimental du propriétaire pour son terrain fermait les portes à court terme, néanmoins elle ne désespère pas d'acheter plus tard.

13. ENTRETIEN COLLECTIF DU VENDREDI 7 FÉVRIER 2014 PAR CAROLINE GARZÓN ET JÉRÔME PETIT

CONTEXTE DE L'INTERVIEW

Nous rencontrons Stéphane, avec sa fille Éloïse, dans les locaux d'un service social. L'intervenante sociale prend soin de nous préparer un petit café avant de s'éclipser dans un autre bâtiment. Ils se connaissent bien et ont répondu positivement et avec plaisir à notre invitation de témoigner de leurs expériences. Nous sommes installés autour d'une petite table dans une grande salle d'animation sobre et impersonnelle.

• STÉPHANE (PARCOURS 16)

PRÉSENTATION DE STÉPHANE

Stéphane est un homme divorcé d'un cinquantaine d'années. Professionnellement, il a travaillé dans l'industrie pendant plusieurs années avant de se retrouver au chômage. Il se décrit comme ayant le cœur sur la main : il donne régulièrement des coups de main à gauche ou à droite. Par exemple, avec un ami qui travaille dans une boucherie, il combine pour récupérer les invendus qui doivent être détruits pour raisons économiques pour les distribuer autour de lui. A ce sujet, il déclare dans un grand éclat de rire en désignant les quelques kilos de trop pris avec les années qu'il n'a jamais eu faim.

PARCOURS LOGEMENT

Stéphane a logé en caravane pendant huit ans de 2001 à 2009. La décision de s'installer dans une caravane est liée à une séparation difficile avec sa compagne. Cet emménagement a été réalisé après avoir vécu pendant un temps dans sa voiture et avoir exploré la piste des maisons d'accueil, deux solutions incompatibles avec son projet de vie et son caractère. A cette époque, Stéphane reçoit la garde alternée de ses trois enfants pendant toutes les vacances et les WE. Bien que déjà propriétaire, par héritage, de sa maison, il choisit de louer dans un premier temps et puis d'acheter dans un deuxième temps une caravane dans un domaine de la région. Les loyers de la maison permettront de financer les droits de succession ainsi que de solutionner différentes difficultés accumulées dans une vie précédente.

Ce statut de propriétaire sera un élément expliquant qu'il n'a jamais sollicité ou reçu une aide sociale ou une aide au logement pendant cette période. Ayant eu l'occasion de vivre dans sa jeunesse dans une tour de logement social et d'en expérimenter les désagréments, cela ne fut jamais un problème à ses yeux.

Aujourd'hui, suite au délitement du camping, il a emménagé dans sa maison. Avec les années, il a effectivement vu le désengagement des gérants-propriétaires du camping, l'arrivée d'un public plus précarisé dans le camping, le départ d'une partie des compagnons d'aventure suite aux menaces de fermeture du parc, etc. Tous ces éléments l'ont également conduit à décider de quitter lui aussi l'endroit en y laissant des compagnons de route moins chanceux.

VÉCU DU LOGEMENT

Dans sa situation actuelle, il fait le constat que sa maison actuelle, une quatre façades dans un lotissement bourgeois, ne lui convient pas particulièrement. Ses choix d'aménagement ainsi que sa vie d'ours ne constituent pas, selon lui, la norme de son environnement actuel. En outre, le fait de récupérer une maison plus vaste que la caravane l'a contraint à vivre avec peu de mobilier pendant longtemps. Ce confort relatif est aggravé par la mauvaise efficacité énergétique de la maison, guère plus satisfaisante que la caravane. Cette grande maison, d'apparence confortable, est effectivement mal isolée et difficile à chauffer. Pour terminer, il souligne que la localisation actuelle ne favorise nullement la sociabilité ; au détour d'une phrase, il précise que le risque du contrôle policier le contraint à ne plus faire la fête.

SOUHAITS, PROJETS, REGRETS

Stéphane évoque avec nostalgie les années vécues dans le domaine. Au niveau politique, il estime que ces solutions alternatives devraient être valorisées et soutenues par les pouvoirs publics.

- ÉLOÏSE (PARCOURS 17)

PRÉSENTATION D'ÉLOÏSE

Éloïse, la fille de Stéphane, est une jeune fille de 24 ans. Elle travaille comme employée depuis trois ans dans une station service de la région. Elle nous quittera d'ailleurs en cours de matinée pour aller prendre son service et ne pas se mettre en défaut vis-à-vis de ses collègues et de son employeur. Éloïse n'a pas terminé ses études secondaires mais elle a le projet de reprendre prochainement une formation artistique pour réaliser sa passion.

PARCOURS LOGEMENT

Actuellement, Éloïse est installée dans un appartement avec son copain. Son logement possède une grande vue sur la ville : un élément qui lui rappelle qu'elle a besoin d'espace et d'horizon.

Éloïse a effectivement vécu une partie de son enfance et de son adolescence dans un camping chez son papa. A cette période-là, elle vivait en garde alternée : la semaine chez sa maman, les WE et les vacances chez son papa. Comme elle le précise en début de rencontre, elle souhaite témoigner de cette expérience extraordinaire avec ses yeux d'enfant.

VÉCU DU LOGEMENT

Pour Éloïse, la chance de vivre en caravane était associée à l'existence d'un merveilleux terrain de jeux et d'expérimentation. La nature, autour et alentour du domaine, lui a permis d'apprendre la vraie vie. Dans un tel environnement, il y a toujours une activité ou une aventure à mener. C'était d'autant plus le cas qu'un autre adolescent du même âge vivait également à l'année dans le domaine, un vrai compagnon d'aventure. Ces jeux d'enfants prenaient place dans un domaine où les gérants et les autres résidents jouaient, volontairement ou involontairement, le rôle d'éducateurs naturels.

Elle reconnaît que sa sœur n'a pas la même nostalgie de cette époque, même si elle estime qu'elle garde probablement, elle aussi, de bons souvenirs. Néanmoins, elle partage avec sa sœur une même vocation artistique, cette orientation vers le beau, la liberté et la créativité est perçue comme une dimension de leur propre histoire, voire une conséquence de cette époque.

Au niveau scolaire, elle reconnaît que cela n'a pas toujours été simple mais elle ne regrette rien. L'incompréhension a souvent été de mise, surtout que l'école donnait, selon elle, parfois plus d'importance aux « histoires à deux balles » des autres élèves issus, bien souvent, de contextes bien plus confortables.

14. ENTRETIEN DU VENDREDI 7 FÉVRIER 2014 PAR CAROLINE GARZÓN ET JÉRÔME PETIT

- YVAN (PARCOURS 18)

CONTEXTE DE L'INTERVIEW

Yvan, la soixantaine, nous reçoit chez lui, dans sa maison où il vient d'emménager depuis trois semaines seulement. Nous avons pris contact avec Yvan qui nous dit qu'il n'a pas l'habitude de recevoir chez lui sauf s'il peut discuter avec celui qu'il invite – lorsque nous repartirons, Yvan nous invitera à revenir lui rendre visite. Nous aurons un très bon accueil, avec amuse-bouche et café, il nous proposera même une goutte de porto à l'heure de l'apéritif.

PRÉSENTATION D'YVAN

Yvan est un artiste, cela se sent quand on entre chez lui – cela ne fait que quelques jours qu'il a emménagé et déjà la décoration est éloquente : que ce soit des sculptures, des dessins, un tableau sur un chevalet, des instruments de musique ; Yvan aime aussi créer à partir d'objets et leur inventer un nouvel usage. Il nous fera découvrir à travers des photographies et des esquisses le travail qu'il a réalisé jusqu'ici, les lieux où il a vécu. Il a un enfant, qu'il ne voit pas souvent, et est séparé de sa compagne depuis longtemps.

PARCOURS LOGEMENT

Yvan a vécu dans de nombreux types de logements différents. Il a vécu dans toute sortes de villes également, grandes, petites, à l'étranger ; il a eu une maison, un appartement, a été hébergé, en squat, en caravane, en roulotte... Son dernier logement, avant de bénéficier du plan HP a été justement une roulotte qu'il avait achetée et avec laquelle il aurait souhaité s'installer dans un terrain à l'écart, dans un milieu végétal. Mais n'ayant pu acheter où il souhaitait, il s'est rabattu sur un camping, où il a loué une parcelle pendant plusieurs années. Aujourd'hui, après son récent relogement, lorsqu'il répond à nos questions, il pose un regard sur le logement différent de celui qu'il avait pu avoir dans sa jeunesse, mais il nous confirme que malgré les changements de situations qu'il a pu connaître, il a toujours souhaité être propriétaire d'une maison. S'il est actuellement locataire, cela lui convient néanmoins, et il semble apprécier son nouveau logement.

VÉCU DU LOGEMENT

La roulotte dans laquelle il habitait, qu'il a achetée afin de pouvoir s'installer et créer un chez soi qui lui soit propre, a été sur la fin quelque chose qui l'a rendu malheureux. Le mode de vie lui convenait, mais avec l'âge, l'insalubrité de son habitation et les menaces qui pesaient sur le camping, il a décidé de partir. Il regrette qu'il ait dû attendre des années avant d'avoir une réponse positive à sa demande, mais aujourd'hui il est satisfait de son nouveau logement, qui correspond aux conditions qu'il avait émises au relogement : une maison et non un appartement.

Malgré la satisfaction d'être dans son nouveau logement, il ne considère pas négativement toutes les années passées au camping. Avec l'évolution de sa vie et de ses besoins, les priorités ont simplement changé. Les problèmes de santé et les conditions d'inconfort de sa roulotte mal isolée étaient devenus simplement inconciliables.

SOUHAITS, PROJETS, REGRETS

Après trois semaines d'emménagement dans son nouveau logement, Yvan est très satisfait du changement, il retrouve d'ailleurs de l'énergie pour ses projets, il a repris une série de projets artistiques abandonnés précédemment. Aujourd'hui, comme locataire de cette petite maison sociale, c'est un nouveau départ qui s'ouvre à lui. Un nouveau départ qui s'enchaîne à d'autres expériences qui ont structuré son existence bien remplie.

15. ENTRETIEN DU MARDI 11 FÉVRIER 2014 PAR CAROLINE GARZÓN ET ISABELLE DUBOIS

• ANTOINETTE (PARCOURS 19)

CONTEXTE DE L'ENTRETIEN

Nous arrivons chez Antoinette qui habite une caravane dans un parc résidentiel. Il y a autour de la caravane un espace jardin qui est assez encombré : on y trouve un abri de jardin, une piscine autoportante et la voiture d'Antoinette. Nous montons un petit escalier un peu branlant pour accéder à une petite terrasse (qui sert aussi de lieu de rangement

notamment pour les bidons vides de mazout) et à la porte d'entrée.

L'intérieur de la caravane, comme l'extérieur, n'est pas très grand mais chaque recoin, chaque espace est utilisé : il y a la pièce principale qui fait office de cuisine, salle-à-manger, séjour dans laquelle nous rentrons directement, et de l'autre côté, deux petites pièces – une salle de bain avec une douche qui sert également de rangement, un évier, une toilette et une petite chambre.

Comme annoncé lors du contact téléphonique, Antoinette nous accueille dans le séjour avec du café et des petits chocolats.

PRÉSENTATION D'ANTOINETTE

Antoinette, la soixantaine, est arrivée dans ce camping suite à son divorce ; ce qu'elle gagnait comme secrétaire ne lui permettait pas de trouver un autre type de logement, elle s'est donc rabattue sur une caravane de location, temporairement pensait-elle.

Ça fait maintenant une dizaine d'années qu'elle vit là-bas.

Elle dit qu'elle a toujours fréquenté le village mais qu'il était très dur de s'y intégrer vu la mentalité fermée et intolérante. Elle a malgré tout réussi à s'intégrer dans le village en étant active comme bénévole dans des associations.

Au sujet de sa vie privée, Antoinette reste relativement discrète, on comprendra qu'elle a une fille et un petit-fils ; ce petit-fils a vécu avec elle (sans que l'on sache pourquoi) dans la caravane durant sa scolarité primaire, elle dormait alors dans le divan-lit du séjour, son petit-fils ayant la chambre. L'intégration de son petit-fils dans l'école catholique du village n'a pas été facile, même si Antoinette dit avoir toujours reçu un bon accueil de la part des instituteurs et de la direction, son petit-fils n'était pas bien accepté par ses condisciples car il venait du camping.

Elle nous évoque aussi un parcours professionnel difficile : mise sur la touche dans son boulot de secrétaire à 50 ans passés - on lui faisait faire des tâches qui ne relevaient pas de sa fonction et pour lesquelles elle n'était pas qualifiée et elle finira par quitter ce travail et n'en retrouvera pas d'autre.

Antoinette aime beaucoup les animaux, outre son chien (un bichon dont elle n'arrive pas à se séparer malgré ses problèmes de santé), elle a également trois ou quatre chats, deux grands rongeurs dans une grande cage, un poisson rouge dans un petit aquarium et une tortue dans un autre aquarium plus grand.

PARCOURS LOGEMENT

Antoinette a quitté une maison suite à son divorce et a vécu quelques années dans une caravane quasiment insalubre qu'elle louait pourtant fort cher ; elle nous explique que l'hiver, la caravane était si peu isolée qu'il gelait à l'intérieur. Lorsqu'elle réside dans le camping, elle a l'opportunité, dans ce même camping, de racheter sa caravane actuelle qu'elle a aménagée pour un confort optimal. Elle est donc propriétaire de la caravane mais loue la parcelle.

VÉCU DU LOGEMENT

D'un logement qu'elle pensait temporaire, Antoinette est pour finir restée dans le camping durant 18 ans. Elle s'y plaît et un point important est le fait qu'elle ait pu devenir propriétaire de son habitation. Elle relève par contre des points négatifs dans la gestion du domaine, et le fait qu'elle ne soit pas propriétaire de la parcelle fait qu'elle n'a pas son mot à dire dans la copropriété. Elle se rend compte qu'il y a des personnes qui profitent de la situation de faiblesse dans laquelle se trouvent certaines personnes pour louer des caravanes insalubres, elle-même en ayant fait l'expérience. Elle préfère ne pas se mêler des affaires des autres afin de se protéger elle-même.

SOUHAITS, REGRETS, PROJETS

Antoinette a fait des démarches afin d'intégrer un logement social, non pas parce qu'elle ne se plaît plus là où elle est, mais pour des raisons de santé et de possibilité de mobilité – elle a été opérée du genou il y a quelques mois et a dû rester immobilisée plusieurs semaines, c'est donc sa fille qui s'occupait d'aller lui faire ses courses, etc., et devait faire pour cela plusieurs dizaines de km par jour ou tous les deux jours.

Antoinette souhaite donc se rapprocher du lieu d'habitation de sa fille, c'est à cette condition qu'elle acceptera de déménager d'un endroit qu'elle apprécie, où elle se sent bien et où elle est propriétaire. Lorsqu'on lui demande si elle pourra prendre ses animaux, on se rend compte qu'elle n'a pas évoqué la question avec l'assistante sociale qui se charge de son dossier car pour elle ça paraît totalement absurde d'envisager qu'elle pourrait partir sans eux.

16. ENTRETIEN COLLECTIF DU LUNDI 17 FÉVRIER 2014 PAR CAROLINE GARZÓN ET LAURENCE WATILLON

CONTEXTE DE L'INTERVIEW

Suzanne, la cinquantaine, nous accueille dans son habitation avec beaucoup de spontanéité. Elle a invité une amie, Monique, résidante comme elle, à participer à notre rencontre autour de leurs expériences de vie dans un parc résidentiel. Elles expriment toutes les deux leur souhait de faire connaître davantage leur mode de vie, pour lutter contre certains préjugés. Toutes les deux entretiennent le même idéal d'un lieu où il serait bon de vieillir, un lieu propre et élégant, qui tienne éloignés les intrus et soit propice à l'entraide. Elles s'investissent d'ailleurs dans le comité de gestion afin de concrétiser leurs aspirations.

- SUZANNE (PARCOURS 20)

PRÉSENTATION DE SUZANNE

Suzanne et son mari ont choisi de quitter la ville pour la campagne. Le mari de Suzanne travaille toujours dans la ville qu'ils ont quittée, à une heure de route, mais ne regrette pas ce temps de parcours tant il se sent bien dans leur nouvelle habitation. Ensemble, ils ont plusieurs enfants et petits-enfants, mais deux des enfants de son mari n'ont pas souhaité leur rendre visite dans leur nouveau logement.

PARCOURS LOGEMENT

Pour des raisons essentiellement professionnelles, Suzanne et son mari vivaient dans une grande ville. Après 38 ans de travail, la maladie a contraint Suzanne au repos dans son appartement. Rapidement, elle s'est sentie confinée. Par ailleurs, elle en avait assez de l'aspect urbain et des travers qu'elle lui attribue : la distance entre les personnes, l'isolement, voire l'agressivité, le manque de cordialité et d'entraide. Depuis toujours, elle rêvait d'être propriétaire d'une maison en bois située dans les bois. Elle a eu un coup de cœur pour le chalet où elle réside depuis plus d'un an, ayant perçu à la première visite les travaux qu'elle allait réaliser pour le faire correspondre à ses attentes. Il n'avait pourtant pas bel aspect, négligé depuis longtemps. Suzanne et son mari ont entrepris des travaux conséquents puisqu'ils ont installé l'isolation et un poêle à bois, aménagé une chambre, fait tomber toutes les cloisons, rehaussé les plafonds et posé de nouveaux châssis. Un vieil abri a été transformé en chambre à coucher, la cuisine et la salle de bain ont été rénovées. Suzanne souhaitait un espace largement ouvert, lumineux, dont elle a peint les murs en couleurs vives. Actuellement, elle aménage un coin bureau et une chambre d'amis. Cet achat a été longuement pensé et correspond pour tous les deux à un « nouveau départ ».

VÉCU DU LOGEMENT

Suzanne est pleinement satisfaite de son logement, qu'elle entend défendre auprès du bourgmestre comme auprès de la ministre, proposant la création d'une zone d'habitat alternative qui permette de vivre sans souci comme elle a prévu de le faire. Elle partira « les pieds devant » dit-elle. Elle se sent bien dans son chalet, elle apprécie la convivialité du domaine, la sécurité qu'il offre et sa proximité avec le village voisin. Elle insiste sur le fait qu'il ne lui manque rien. Elle essaie d'ailleurs de convaincre son fils, resté dans une grande ville, d'acheter lui aussi un chalet pour sa famille. Bien qu'il ait rejeté cette idée jusqu'ici, elle ne désarme pas. Elle tient à faire la différence avec la vie en camping, ce qu'elle n'aime pas, l'aspect « caravane » ne l'attire pas du tout. Le chalet offre la perspective d'une véritable construction « en dur », équipée de tout le confort.

SOUHAITS, REGRETS, PROJETS

Suzanne a vu son rêve de maison en bois à la campagne exaucé au-delà de ce qu'elle imaginait. Elle ne regrette pas du tout son appartement en ville. Pour défendre son mode de vie et installer la tranquillité dans le domaine, elle s'est beaucoup investie dans le comité de gestion, y apportant son dynamisme et ses idées nouvelles.

• MONIQUE (PARCOURS 21)

PRÉSENTATION DE MONIQUE

Monique a été mariée une première fois et a eu plusieurs enfants. Elle est aujourd'hui remariée, accueillant pendant les vacances les enfants et petits-enfants de son mari en même temps que les siens. Elle vivait auparavant dans une maison spacieuse, à la périphérie d'une grande ville.

PARCOURS LOGEMENT DE MONIQUE

Monique était déjà là à l'arrivée de Suzanne. Enfant, elle a pris goût au camping avec ses parents. Adulte, elle possédait une caravane résidentielle pour les vacances, qu'elle rejoignait avec son mari dès qu'elle le pouvait. Monique et son mari actuel ont d'ailleurs connu différents domaines et parcs résidentiels. À l'âge de la prépension, le lourd entretien de deux lieux de vie leur a permis de sauter le pas et de se domicilier dans un chalet, comme ils le souhaitaient. Ils ont opté pour un « chalet sur roue » à l'entrée du parc résidentiel.

VÉCU DU LOGEMENT

Monique dispose de tout son confort, donnant pour nom à son habitation « la maison du bonheur ». Ayant subi plusieurs opérations sérieuses, Monique sait qu'un jour, elle ne pourra plus se déplacer qu'avec beaucoup de difficultés. La vie au camping lui permet d'espérer préserver son autonomie le plus longtemps possible. L'été, la piscine et la sécurité du domaine en font un paradis pour ses petits-enfants qui adorent lui rendre visite.

SOUHAITS, REGRETS, PROJETS

Depuis très longtemps, le souhait de Monique était de vivre en chalet, ce qu'elle appréciait par sa longue expérience de différents campings et domaines. Elle se dit rassurée aujourd'hui par ce mode de vie qui la préserve aussi de l'éventualité de voir les enfants de son mari réclamer leur héritage à la mort de celui-ci et obtenir alors le départ de Monique d'une maison qu'elle ne pourrait assumer seule, ce qui n'est pas le cas du chalet.

17. ENTRETIEN COLLECTIF DU MARDI 18 FÉVRIER 2014 PAR JÉRÔME PETIT ET CAROLINE GARZÓN

• BRUNO ET CATHERINE (PARCOURS 22)

CONTEXTE DE L'INTERVIEW

Après que le rendez-vous ait été postposé une fois, nous sommes accueillis par Bruno et Catherine dans leur maison quatre façades qu'ils viennent de faire construire sur les parcelles du domaine où ils vivent depuis une dizaine d'années en caravane. Ils ont fait ce choix pour leurs deux enfants, car l'espace en caravane devenait exigu. Ils ont un chien, qui vient nous saluer avant d'aller dans son panier. Le jour du rendez-vous avait été prévu de telle façon que Catherine, qui travaille à temps partiel dans un village des environs, puisse assister à la rencontre également.

PRÉSENTATION DE BRUNO ET CATHERINE

Le jeune couple nous explique qu'ils vivent là depuis une dizaine d'années, et qu'ils se trouvent bien dans le domaine ; ils sont par contre exaspérés de la stigmatisation que les résidents subissent de la part des villages voisins – et qui a pesé sur la scolarité de leurs enfants et sur leur décision de les changer d'école. Ils souhaiteraient en effet que le domaine puisse devenir un petit village communal comme un autre, afin que certaines règles de sécurité, concernant les éclairages de nuit, par exemple, soient respectées. Par ailleurs, s'ils ont fait le choix de s'installer dans le domaine c'est paradoxalement parce que ce n'est pas un village ou une ville, dans laquelle ils ne pensent pas pouvoir donner autant de liberté à leurs enfants, contrairement à leur situation au domaine où ils ont confiance dans le voisinage pour que chacun veille sur la quinzaine de jeunes habitant dans le domaine.

PARCOURS LOGEMENT

Le couple a décidé d'habiter la région suite à la fréquentation d'un parent qui vivait dans le domaine. Souhaitant s'éloigner des villages proches, où ils ont d'ailleurs également vécu, ils décident d'acheter deux parcelles et une caravane et de s'y installer. Sans enfants à l'époque, cette manière de vivre leur convenait. Lorsqu'ils ont eu des enfants, ils ont envisagé d'agrandir et ont décidé finalement, après plusieurs années, de faire construire sur leur terrain une maison en briques comme il y en a d'autres dans les environs ; d'après des plans d'architecte, ils nous expliquent que toute la construction s'est faite avec les permis requis. Ils sont satisfaits de ce choix qui leur permet un confort de vie en plus d'un plaisir de vivre dans le domaine ; ils ont un jardin conséquent avec de multiples installations de jeux pour les enfants.

VÉCU DU LOGEMENT

Lorsqu'ils étaient en caravane sur les parcelles, ils ont eu connaissance du plan HP, mais ils n'ont pas souhaité en bénéficier ; à présent cela ne leur semble pas les concerner et c'est pourquoi ils ne comprennent pas très bien, a priori, comment ils pourraient nous aider dans notre recherche. Mais ils nous expliquent que, même en caravane, ils étaient tout aussi organisés et avaient à peu près le même confort que dans la maison actuelle ; même si le projet d'avoir une maison propre était à terme dans leur têtes, ils pensaient encore vivre quelques années en caravane, la naissance des enfants les a poussés à transformer leur logement.

SOUHAITS, PROJETS, REGRETS

Leur souhait serait d'être reconnus par la commune comme un village de plus, peut-être un peu différent, mais avec des habitants-villageois comme les autres. Pour autant, ils ne

veulent pas vivre dans un village, ils trouvent que leurs enfants sont plus en sécurité dans le domaine, qui est un endroit fermé à la circulation, où les voisins se connaissent – ils nous expliquent d’ailleurs en quoi la position de leurs parcelles permet encore plus de sécurité à ce niveau-là.

18. ENTRETIEN COLLECTIF DU MERCREDI 19 FÉVRIER 2014 PAR LAURENCE WATILLON ET ISABELLE DUBOIS

• FRANÇOISE ET MARC (PARCOURS 23)

CONTEXTE

Nous rencontrons Françoise et Marc dans la maison d’accueil où ils vivent depuis plusieurs mois. Après une succession de revers et d’accidents de la vie devenus lourds à porter, ils aspirent tous les deux à un nouveau départ, à une vie plus tranquille. Sous la confusion de certains propos, nous perdons parfois le fil de ce qui se dit. Françoise reprendra de plus belle, répétant plusieurs fois les phrases qu’elle vient de prononcer, parfois en les modifiant. Nous ne nous sommes pas arrêtées à certaines incohérences de son discours, parce que nous considérons qu’elles font partie intégrante de son vécu et de la manière de l’évoquer devant nous.

PRÉSENTATION

Françoise est une petite dame qui nous sourit avec timidité. Son fils, Marc, s’installe en bout de table, silencieux, replié sur lui-même. Françoise l’appelle « son bébé », en riant puisqu’il a dépassé la vingtaine.

Au début de la rencontre, Françoise se montre réticente par rapport au matériel d’enregistrement. Elle craint d’être reconnue par son mari, actuellement emprisonné. Il l’a agressée au couteau avant de la faire chuter du deuxième étage. Son arrestation, puis sa condamnation, l’ont rassurée un peu. Pour fuir loin de cet homme violent, Françoise choisit de s’installer dans une autre ville, où elle obtient un logement social, caressant l’espoir de retrouver la paix. Or, quelques mois plus tard, Françoise et son fils sont les témoins d’un événement dramatique provoquant la mort de plusieurs personnes. Elle raconte avec beaucoup d’émotions sa peur et sa douleur. A ce souvenir, Marc s’agite sur sa chaise. Cet épisode les a laissés meurtris, hagards. Les semaines qui ont suivi, ils les ont vécues comme un long cauchemar, cloîtrés dans leur logement social par l’angoisse.

PARCOURS LOGEMENT

Le logement social dans lequel habitaient Françoise et Marc n’offrait pas, selon eux, un environnement serein, dans lequel ils auraient pu se sentir en sécurité vu les incendies volontaires, les trafics en tous genres et les interventions régulières de la police. L’appartement deviendra littéralement invivable pour eux après l’événement vécu. Alors, Françoise décide de partir. Une de ses amies, qui possède une caravane pour les vacances dans un camping dans une autre province, lui propose de rencontrer le propriétaire. Il lui loue une caravane pour 800 euros par mois, ce qui est trop cher pour Françoise. Au bout de quelques mois, son amie lui vend pour un euro symbolique sa propre caravane avec le mobilier qu’elle contient.

VÉCU DU LOGEMENT

Françoise s’installe dans la caravane avec Marc, heureuse. Elle en parle aujourd’hui comme d’un endroit où ils pouvaient enfin être un peu au calme et tranquilles et elle estime qu’il s’agit de son bien, qu’elle entend récupérer.

Rapidement, la relation avec le propriétaire du camping se détériore, sans que Françoise ou son fils en identifient aujourd’hui la raison : la situation va très loin, des demandes

répétées d'argent pour des charges diverses ; des situations d'humiliations ; des injures et même des coups que Marc a subis de la part du personnel d'entretien. De nouveau, Françoise décide de partir, ils iront quelques jours à l'hôtel avant de rejoindre la maison d'accueil.

SOUHAITS, PROJETS, REGRETS

Actuellement, elle cherche un appartement pour elle et son fils, un endroit où ils pourraient « se poser » tous les deux et être enfin tranquilles. Elle conclut notre entretien en disant qu'elle aimerait bien retourner dans sa caravane car le cadre leur convenait bien, elle regrette d'avoir dû quitter cet endroit, d'autant plus qu'elle estime totalement injuste et très violent ce qu'elle a subi de la part du propriétaire du camping et de ses « employés ».

19. ENTRETIEN DU MARDI 11 MARS 2014 PAR JÉRÔME PETIT ET CAROLINE GARZÓN

• XAVIER (PARCOURS 24)

CONTEXTE DE L'INTERVIEW

Nous rencontrons Xavier à l'ASBL qui a fait le contact pour la rencontre, qui a accepté de nous accueillir chez eux. Xavier nous a prévenu la veille qu'il serait en retard parce que son épouse a des choses à régler en ville le matin avant notre rendez-vous, mais il ne sait pas à quelle heure les démarches seront terminées. Lorsqu'il arrive, il se sent à l'aise avec l'environnement de l'ASBL qu'il connaît, il nous dira d'ailleurs qu'il a accepté de témoigner notamment pour rendre service aux professionnels de l'ASBL dont il apprécie le travail.

PRÉSENTATION DE XAVIER

Xavier a, avec sa compagne actuelle, 4 enfants, issus de différents ménages. Ils ont la garde de deux des 4 enfants, et certains viennent en visite quand ils le souhaitent. Il nous dit d'emblée que le choix de vivre dans un domaine n'était pas le sien, et nous expliquera pourquoi. Par ailleurs, concernant les domaines, il nous dit qu'il est de la région et qu'il a bien connu des domaines quand il était plus jeune, il avait des amis qui y vivaient, et il y allait parfois – mais il nous explique qu'il y avait une grande stigmatisation des enfants des familles vivant dans le camping, qu'il constatait à l'école à l'encontre des élèves dans cette situation.

PARCOURS LOGEMENT

Le couple vient de s'installer dans un domaine où ils sont locataires tant de la parcelle que du bien. Il sont locataires d'un chalet, qui a été un coup de cœur pour sa compagne. Ils habitaient dans une maison d'un village voisin, avec un jardin. Depuis quelques temps, sa compagne avait dans l'idée de déménager dans un chalet qui lui avait beaucoup plu, et où ils allaient de temps en temps. La location de la maison devenant peu à peu conflictuelle avec la propriétaire et des soucis apparaissant avec le chauffage, ils décident – chacun pour ses propres raisons – de déménager. Pour sa compagne il s'agit d'un choix du logement qui ne semble pas prendre en compte la dimension de l'environnement dans lequel il se trouve : elle souhaitait habiter dans ce chalet, où qu'il se trouve – le fait qu'il soit dans un domaine est un facteur sans importance a priori. Ce qui n'est pas son cas, à lui. Lui ne souhaite pas rester dans le domaine, il s'agit pour lui d'une étape intermédiaire le temps de trouver une maison plus adéquate pour tous selon ses critères ; son avis ne vient pas seulement de réminiscences négatives par rapport au camping, mais également du confort moindre qu'ils ont à présent.

VÉCU DU LOGEMENT

Néanmoins, il nous confirme que, après quelques mois, il s'est rendu compte qu'ils réalisaient des économies non négligeables, ce qui leur permettait de mettre un peu d'argent de côté. Ils se sont également organisés pour ne pas manquer de chauffage. En ce qui concerne le domaine, Xavier nous dit qu'ils ne sont pas tournés vers les autres – chacun des habitants du domaine occupe sa ou ses parcelles, et vit dans son espace propre ; ils n'encouragent pas eux-mêmes les interactions, et cela lui convient.

SOUHAITS, PROJETS, REGRETS

S'il ne sait pas préjuger des souhaits de sa compagne, et s'il n'est pas mécontent des économies qu'ils peuvent faire, ce type de logement ne lui semble pas un logement viable à long terme. Il souhaite pour sa part profiter – pourquoi pas – des économies qu'ils pourraient faire, mais il tendra toujours vers l'idéal de devenir propriétaire d'une maison, et la séquence temps qu'ils vivent à présent lui semble une régression de la progression vers cet idéal.

20. ENTRETIEN COLLECTIF DU JEUDI 3 AVRIL 2014 PAR CAROLINE GARZÓN

• VANESSA ET LOÏC (PARCOURS 25)

CONTEXTE DE L'INTERVIEW

Loïc s'occupe de certaines tâches ménagères quand il vient m'ouvrir la porte de la maison où ils habitent depuis trois ans maintenant ; il m'explique qu'il souhaitait faire un peu de ménage avant que son épouse ne rentre. C'est avec elle que j'ai eu les contacts téléphoniques, et il ne sait pas très bien pourquoi je suis là – il y a des soucis d'humidité dans la maison, et il pense logiquement que ma présence par rapport « au logement » porte sur cette question. Il m'invite à entrer, je lui explique le contexte de la recherche, et nous commençons l'interview en attendant le retour de sa femme.

Il a un autre point de vue que Vanessa sur le logement qu'ils louent actuellement, il l'exprimera clairement quand elle rentrera et commencera à répondre aux questions de l'interview. Il s'agit d'une maison deux chambres avec un jardin – vers lequel on passe par la cave – et où il semble que deux chambres aient été comblées dans le grenier. Nous sommes installés dans la cuisine, où il n'y a que deux hautes chaises et un tabouret – lorsque Vanessa revient, Loïc lui laissera sa place et partira au salon après quelques minutes de conversation à trois.

PRÉSENTATION DE VANESSA ET DE LOÏC

Vanessa travaille à temps partiel et Loïc n'a pas retrouvé de travail depuis qu'il est au chômage. Lorsqu'il a perdu son ancien travail, ils ont fait le choix d'emménager dans une caravane, pour un temps, dans un domaine de la région ; avant cela, ils avaient déjà tous deux eu une expérience de la vie en camping ou en caravane. Loïc ayant lui-même été vacancier dans son enfance, il connaissait la majorité des personnes vivant dans le domaine où ils étaient. Vanessa, quant à elle, nous explique que sa famille a toujours été sur les routes « en caravane », et elle en connaît la vie. Loïc insiste sur le fait qu'ils ont choisi la voie du relogement via le plan HP afin que leurs enfants, bientôt en âge scolaire maintenant, puissent grandir dans un espace plus grand que la caravane. Il insiste sur le confort de la maison et elle insiste sur la qualité de vie dans la caravane. Néanmoins, ils sont certainement tous deux d'accord avec leur démarche de relogement, mais la maison dans laquelle ils sont est insalubre, ce qui fait que l'amélioration de la situation exprimée par l'un devient un recul des conditions de vie pour l'autre.

PARCOURS LOGEMENT

Le couple a d'abord vécu un temps dans la famille de Vanessa, avant de louer une grande maison, pour laquelle le loyer était fort onéreux ; lorsque Loïc perd son travail ils se retrouvent tous deux au chômage et ne peuvent continuer à louer la maison. Une des options que la famille leur propose est de retourner chez le père de Vanessa, mais ils ont deux enfants à présent, et préfèrent s'installer à leur compte. Ils choisissent presque naturellement de s'installer dans un domaine, que Loïc connaît très bien, et dans une caravane que le père de Vanessa leur offre. Après quelques temps au camping, ils ont vent qu'ils devront partir, sans avoir autre chose que des rumeurs. Alors qu'ils se renseignent sur les démarches possibles pour trouver un logement dans la grande ville voisine de la province, où leurs demandes n'aboutissent pas, ils ont connaissance du plan HP à la commune et choisissent de s'y inscrire. La maison deux chambres leur est proposée comme une solution transitoire, mais comme une occasion à prendre immédiatement – un autre couple visite les lieux en même temps qu'eux, et il leur est signifié qu'ils ne peuvent pas refuser cette offre sous peine d'être pris en défaut par rapport à leur demande de logement. Ils acceptent, la maison semble remise à neuf. Mais ils rencontrent bientôt des soucis. À présent, si Loïc est satisfait d'avoir pu tout au moins bénéficier du logement et offrir « une vraie chambre » à leurs enfants, Vanessa n'est pas contente, elle souhaite sortir de ce logement transitoire et s'installer dans un logement trois chambres. Une de ses conditions, qui a été remplie, avait été d'emménager dans une maison et non en appartement, mais elle souhaiterait aussi que l' AIS les aide à trouver un logement convenable car celui-ci, loué par l' AIS à un privé, est insalubre. Elle me confie qu'elle pense que les enfants préféreraient leurs « chambres de caravane » plutôt que celle-ci.

VÉCU DU LOGEMENT

Une fois arrivés dans le logement, la famille est surprise par plusieurs défauts qui avaient été cachés. Il y a des problèmes d'humidité, et des problèmes d'égout. Le médecin prévient Vanessa qu'elle ne doit pas laisser ses enfants dans leur chambre car il y a des moisissures dangereuses pour la santé ; elle en a fait part à l' AIS, mais n'a eu aucun retour concret de sa part ; elle pense que parce qu'il s'agit d'un bien loué à un privé, il est possible que cela allonge le circuit, mais voici déjà plusieurs années qu'elle a signalé l'insalubrité du logement, sans résultats concrets.

Par opposition, elle trouve que la caravane où ils vivaient lui procurait moins de tracas – une certaine tranquillité d'esprit par rapport à ces questions de santé. Elle rend crédit à son mari qu'il y avait moins de place, mais elle considère qu'elle avait plus de maîtrise sur son logement qu'aujourd'hui, et que cette lutte pour faire reconnaître la situation dans laquelle ils sont l'épuise plus que les inconforts de la vie en caravane - où il fallait aller chercher de l'eau en hiver car les circuits étaient fermés... Alors que pour son mari, à l'inverse, le plus important est d'avoir pu bénéficier de cette aide pour se reloger et offrir aux enfants un meilleur espace – car si en été, les enfants pouvaient aller et venir dans le domaine, en hiver, ils se trouvaient coincés dans une petite caravane, et il ne souhaitait pas que ses enfants grandissent comme cela.

SOUHAITS, PROJETS, REGRETS

Vanessa nous parle avec nostalgie du logement qu'ils occupaient dans le domaine, elle nous dit d'ailleurs que certains amis qui avaient également bénéficié du plan HP ont finalement décidé de retourner dans le domaine, car le logement où ils avaient aménagé était insalubre, comme le sien. Elle ne sait pas où donner de la tête : quand elle essaye de se faire entendre sur ses souhaits (une maison trois chambres, voire une maison deux chambres, mais en bon état), on lui répond qu'elle a déjà bénéficié d'une aide au logement

et que si elle souhaite partir, il lui faudra le faire par ses propres moyens. Mais avec un petit salaire, un chômage et deux enfants, elle n'a pas d'espoir de trouver un logement qu'ils puissent louer avec leurs moyens. Elle nous dit que vivre en caravane leur permettait une aisance budgétaire, ne pas priver les enfants, mettre de côté ; Loïc est également d'accord sur ce point, et il encourage les jeunes couples sans enfants, ou les personnes âgées à faire le choix du camping, car cela permet de mettre de côté, de préparer l'avenir ou de se faire plaisir ; mais avec des enfants, il souhaite une maison avec l'espace qu'il jugera suffisant pour les y faire grandir.

II. UNE REPRÉSENTATION GÉNÉRIQUE DES SITUATIONS CONCERNÉES

Un point commun et une différence immédiate

Un élément premier se dégage de l'ensemble des rencontres que nous avons pu faire et des enseignements que nous avons pu en tirer.

La **situation de résident permanent** nous paraît devoir être lue dans tous les cas comme le résultat d'une **logique d'action** dans laquelle se sont **investis** les protagonistes concernés.

Litré nous rappelle que le verbe « s'investir », avant d'indiquer le déploiement d'une énergie, signifiait « se donner un droit, une autorité », ce qui peut entrer en résonance avec le fait que l'aide au logement soit reconnue comme un droit fondamental par la charte des valeurs européennes en son article 34 :

« Afin de lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté, l'Union reconnaît et respecte le droit à une aide sociale et à une aide au logement destinées à assurer une existence digne à tous ceux qui ne disposent pas de ressources suffisantes, selon les modalités établies par le droit communautaire et les législations et pratiques nationales »⁶

Mais il convient immédiatement d'indiquer que nous nous trouvons en l'occurrence devant des formes d'« investissement » qui peuvent être radicalement différentes.

La distinction proposée par Michel de Certeau entre « tactique » et « stratégie » nous paraît pertinente pour en rendre compte.

La **stratégie** suppose un « lieu propre », une sorte de « base » sur laquelle on peut s'appuyer en mobilisant les capitaux dont on peut disposer ; il faut entendre le terme « capitaux » dans son sens générique, qui inclut, outre la dimension économique et financière, un capital social (par exemple un réseau de relations ou de soutien), culturel (des connaissances que l'on a acquises, des capacités que l'on a à se repérer, à créer, à entrer en lien...) symbolique (le crédit dont on dispose).

La « base » permet d'imaginer, de construire et de mettre en œuvre une stratégie. En matière de logement, par exemple, nous trouverons la logique d'action qui s'exprime dans une stratégie de placement.

La « **tactique** » est au contraire « l'action calculée que détermine l'absence d'un propre »⁷ ; la tactique, en effet, « doit jouer avec le terrain qui lui est imposé tel que l'organise la loi d'une force étrangère ». La tactique se distribue dans une trajectoire contrainte ; c'est celle-ci qui permet de comprendre la logique d'action, qui s'exprimera en adaptations (parfois en ruses) plutôt qu'en visée.

6 http://www.europarl.europa.eu/charter/pdf/text_fr.pdf

7 M. de Certeau, *L'invention du quotidien, tome 1, Arts de faire*, Paris, Gallimard, Folio essais, 1990, p. 60.

Izabela a vécu avec son mari dans un appartement insalubre et surtout dangereux : son mari est passé à travers le plancher et n'a dû qu'à son handicap et aux béquilles qu'il lui impose de s'en tirer à bon compte. Le propriétaire refuse de faire des travaux et Izabela finit par tenter une action de protestation à sa manière : une sorte de sit in. On lui propose finalement de s'installer dans le camping ; elle le connaît (elle a habité la région et avait des copains dans la zone) et conclut : « quitte à tenter, on va aller au camping. »

Mais le couple est rattrapé par les dettes qu'il a accumulées dans l'appartement et il est confronté à un dilemme : accepter un logement social dont le coût va le priver de tout (« ça veut dire fini, plus d'anniversaire, plus de fête, plus de Noël ») ou risquer d'être séparés de deux enfants qu'ils ont recueillis (le jeune frère du mari, la fille d'une dame décédée). Ils acceptent le logement, mais restent contraints, pour échapper aux huissiers, de trouver les moyens de ne rien avoir à eux.

S'ils estiment d'un certain point de vue être partis quand il en était encore temps, ils considèrent que ceux qui sont restés ont au moins « vécu une année de plus » dans ce qui était pour elle « un vrai choix, un pur plaisir ».

Jouer sur le terrain organisé par une force étrangère

Les cas où la situation d'habitat permanent résulte d'une tactique sont à référer à des trajectoires qui tendent à la **désaffiliation**.

*La référence est ici la pensée de Castel⁸ qui distingue un axe de **l'intégration** (défini par la possession d'un travail et par la qualité de celui-ci) et un axe de **l'insertion** (qui concerne le fait de pouvoir s'appuyer ou non sur des solidarités socio-familiales) ; les situations de désaffiliation concernent des situations où se cumulent des « scores » négatifs sur les deux axes. Pour ce qui nous concerne, nous pensons avoir établi⁹ que ces deux axes sont en relation de co-production (de manière réversible d'ailleurs) : un recul ou une progression sur un axe peuvent entraîner des conséquences très importantes sur l'autre.*

Dans la situation que nous avons évoquée ci-dessus, la famille est rattrapée par des dettes. C'est le refus de se dérober à la solidarité familiale qui conduit Izabela à accepter un logement social, ce qui aura pour conséquence de l'obliger « à vivre à quatre sur mille euros ». Ce sera une vie « finie », dans laquelle il faudra encore ruser, pour « trouver les moyens de ne rien avoir à soi ».

Augusta, quant à elle, explique que les conditions de travail de son mari, dont le métier nécessitait de beaucoup voyager, se sont dégradées, la demande ayant brusquement chuté. Le couple avait acheté une parcelle de terrain et observé qu'on y avait, en

8 On peut se reporter ici au Séminaire que nous avons organisé avec le Conseil d'arrondissement de l'aide à la jeunesse de Nivelles avec Robert Castel lui-même et qui a fait l'objet d'un « carnet » méthodologique incluant les références bibliographiques utiles <http://www.intermag.be/robert-castel-la-desaffiliation-un-concept-pertinent-pour-les-politiques-jeunesse>. L'analyse complémentaire réalisée par J. Fastrès et E. Servais « Des jeunes désaffiliés » synthétise et prolonge ce travail http://www.intermag.be/images/stories/pdf_carnets/carnet_Castel.pdf.

9 Cf. *Qu'ont à nous apprendre les Neets ?*, recherche de l'asbl RTA pour le compte de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ), http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/oejaj/upload/oejaj_super_editor/oejaj_editor/pdf/FinalNEET.pdf&hash=bf86828b64bf54602846c265c607685aa50aedff, septembre 2013, pp. 25 et sq.

quelques années, bâti des chalets. Ils y avaient placé un grand mobile-home pour les vacances. Ils se sont alors dit : « tant qu'on a les moyens de repartir, on va rentrer chez nous, on verra dans un an peut-être de revenir, ça ira peut-être mieux le travail. » Suite à différentes difficultés administratives, le mari d'Augusta va difficilement retrouver du travail : « Q : DONC IL DEVAIT SE METTRE COMME INDÉPENDANT ? - R: Oui d'accord, mais il nous fallait un numéro. Mais pour avoir un numéro il fallait avoir un domicile (on leur refusait la domiciliation). Non, on avait trois gamins, pas d'allocations familiales. [...] Après, au chômage il s'est inscrit « Ah non, vous n'avez pas le droit au chômage ; il faut trouver un emploi d'un mois parce que vous êtes {de nationalité étrangère}. « On n'est pas {de nationalité étrangère} » qu'il dit. Il montre sa carte « Oui mais ça ne compte pas, vous êtes {de nationalité étrangère} ». Donc on n'avait droit à rien. » Le mari tombe malade et ils se trouvent dans l'impossibilité de repartir. Cependant, bien qu'Augusta et son mari subissaient les incohérences du système et n'avaient pas toujours pu profiter des mécanismes de redistribution des richesses (pendant plusieurs mois, Augusta fera des ménages en noir pour subvenir aux besoins de la famille vu que toute alternative légale leur est refusée), ils hésitent encore à profiter de leurs droits : le mari tarde à réclamer une allocation d'invalidité parce « qu'il faut laisser pour les autres » et que « on ne touche pas des deux côtés, il faut être correct un peu ».

Les éléments-clés pour comprendre ce type de situation sont donc :

- Comment la logique d'action « tactique » se déploie-t-elle dans cette trajectoire ? Quelles adaptations ont-elle été imaginées et réalisées ?
- Quelles vont être les conséquences de ce qui est vécu sur un axe en termes de report sur un autre ?
- La trajectoire tend-elle vers plus ou moins de désaffiliation ?

Les différents choix de logement d'Antoinette illustrent bien ces éléments-clés.

Antoinette « se retrouvera » à acheter une caravane suite à sa séparation d'avec son mari : « C'était suite à une séparation, je me suis retrouvée toute seule, obligée de retrouver quelque chose dans l'urgence et puis j'ai trouvé une première caravane vendue par monsieur {Untel}, le chef de camp que je ne recommande à personne d'ailleurs. » Pour elle, il s'agit bien d'une tactique, elle prend cette opportunité car elle estime ne pas avoir le choix : « Q : SI VOUS AVIEZ SU LES CONDITIONS DANS LESQUELLES VOUS ÊTES ARRIVÉE, VOUS N'AURIEZ PAS DU TOUT FAIT... ? - R : Si, je l'aurais fait, parce que je n'avais pas le choix. C'était ça ou aller retourner habiter chez mes parents à cinquante ans. ».

Au départ, pour Antoinette, il s'agit bien d'une solution alternative temporaire : « Q : QUAND VOUS ÊTES ARRIVÉE {IL Y A PRESQUE 20 ANS}, VOUS PENSIEZ QUE C'ÉTAIT TEMPORAIRE ? - R : Oui. - Q : VOUS VOUS ÊTES DIT « MAINTENANT QUE JE SUIS LÀ, JE ME POSE, JE SOUFFLE ET JE REPRENDS MES ESPRITS POUR VOIR CE QUE JE VAIS FAIRE ? » R : Oui. »

Malgré les difficultés vécues durant les 3-4 premières années dues à la précarité de la caravane qui lui a été vendue (« Il m'a vendu une caravane pour cinquante mille francs {il y a presque 20 ans} où le première hiver, honnêtement, j'ai été prise au dépourvu parce que ça gelait à l'intérieur »), Antoinette se plaît dans le domaine : « puis je ne sais pas comment expliquer.. moi je me plais. ». Les différents événements vécus par Antoinette (séparation, décès de sa mère) mais également la perte de son emploi, lui font considérer les choses de telle façon que la possibilité de vivre au domaine à long terme lui paraît être une solution envisageable : « Ça s'est accumulé puis je me suis dit « tu te fais à l'idée, t'es ici, t'es ici ! ». Et je suis bien. ». C'est alors que le décès de son

papa et l'héritage lui permettront de mettre en place une logique d'action stratégique afin de pérenniser cette solution qui lui semble être la bonne : « Q : ET C'EST À CE MOMENT-LÀ QUE VOUS VOUS ÊTES DIT « PUISQUE JE RESTE, IL FAUT QUE JE TROUVE QUELQUE CHOSE DE PLUS 'VIVABLE' ? - R : Vivable, mais il fallait les moyens, et papa est décédé et j'ai profité de l'héritage pour... - Q : POUR VOUS ÉTABLIR. - R : Pour m'établir. Je me suis dit « je suis chez moi comme ça et je dois rien à personne ! ». »

Actuellement, Antoinette est en attente d'un logement social, elle nous explique que si elle souhaite partir, c'est uniquement à cause de l'éloignement familial – qu'elle a fort ressenti lors d'une première opération du genou qui l'a laissée immobilisée plusieurs semaines – donc, elle souhaite se rapprocher de sa fille car elle va devoir se faire opérer du deuxième genou : « mais, dit-elle, s'il y avait un hôpital plus proche, ou que ma fille vivait au village, ou qu'il ne fallait pas que je me fasse opérer, je ne bougerais pas d'ici ! ».

On est ici aussi dans une logique stratégique, la décision de demander un logement social est bien faite dans une projection et une visée et ne se réalisera que si les conditions émises par Antoinette sont remplies c'est-à-dire avoir un logement suffisamment proche de l'habitation de sa fille. Dans le cas contraire Antoinette restera dans sa caravane et continuera à se débrouiller comme elle l'a toujours fait : « Q : SURTOUT QUE VOUS AVEZ UNE DEMANDE BIEN SPÉCIFIQUE, C'EST UNE RÉGION PRÉCISE... - R : Ben {la ville où est sa fille}... - Q : QUE CE SOIT PLUS PROCHE {DE CHEZ SA FILLE } ? - R : Plus proche quoi. - Q : OUI MAIS VOUS, C'EST BIEN PARTICULIER, C'EST PAS UNIQUEMENT PARTIR DE LA CARAVANE, C'EST POUVOIR ACCÉDER... - R : Soit je prends mon mal en patience {postposer son opération} parce que moi, je suis bien ici ! Ben oui, c'est ça ! Mais quand on vieillit, qu'on a des ennuis de santé, c'est vrai et les personnes {dans le voisinage} qui pourraient m'aider sont des personnes qui dépendent de moi parce que je suis la seule dans le groupe à avoir une voiture donc. [...] - Q : ET DONC, SANS CETTE OPÉRATION, VOUS VOUS SERIEZ VUE... - R : ...vieillir ici ? Oui. Mais j'ai réalisé que tous comptes faits on n' était que des êtres humains... ».

Nous pouvons formaliser les élément-clés de cette trajectoire comme suit :

- 1. Séparation (dégradation sur l'axe de l'insertion)
- 2. Tactique : achat contraint d'une caravane d'ailleurs dégradée
- 3. Adaptation vécue comme temporaire
- 4. Perte de son travail (dégradation sur l'axe de l'intégration)
- 5. Adaptation vécue comme plus pérenne – style de vie accepté
- 6. Héritage paternel (remontée sur l'axe de l'insertion)
- 7. Etablissement dans le camping – style de vie choisi
- 8. Accident de santé
- 9. Projet de logement social (uniquement pour pouvoir bénéficier de l'aide de sa fille).

Mais si la tactique est adaptation souvent contrainte, il convient de lire dans sa mise en œuvre qu'elle est aussi inspirée par le maintien d'un **espace de liberté** aussi grand que possible.

La trajectoire de Stéphane nous permet de ne pas passer à côté de cette dimension fondamentale.

Suite à une séparation et un souci d'héritage, Stéphane se retrouve sans solution de logement alors qu'il est, à ce moment-là, au chômage. « Plus de voiture, rien du tout, plus de logement ! Alors j'ai vite acheté une voiture puis j'ai dormi un mois et demi dedans en me cachant bien [...] on m'a dit « {dans telle ville} il y a un truc » je sais

plus comment ça s'appelle, {il donne le nom d'une maison d'accueil}, un truc comme ça où il faut se lever le matin, ranger sa chambre, à midi manger. Et puis on discute de sa journée, de ce qu'on va faire, et à quatre heures il faut être de retour ! (rires) Je lui ai dit « mais tu es fou toi de venir avec une chose pareille ? ! Moi je fais pas ça ! ». « Oh ça marche pas comme ça !, qu'il dit, on va vous inscrire ! ». Et je lui dis « tu vas rien inscrire du tout ! Si tu tentes quoi que ce soit, si tu n'effaces pas ça de ton ordinateur, je l'encastre ! » Je lui dis « tu m'oublies ! ». - Q : C'EST UNE MAISON D'ACCUEIL, C'EST ÇA ? - R : Oui je dis, je n'existe pas moi, j'ai été à l'armée, ça, c'est pas pour moi ! On est infantilisés, on cherche quelque chose d'autre puisqu'on doit être là au matin, à midi, on doit être là au soir on a le couvre-feu et moi je ne voulais pas rester et j'ai dit « non, tirez votre plan ! ». J'ai commencé à chercher j'ai été voir sur un camping puis on m'a dit d'aller voir là, puis je suis monté, là, je suis allé dans le bar, je me suis assis à table et j'ai demandé au patron derrière le comptoir s'il y avait pas une place. Je lui ai dit « je suis dehors, je dois pouvoir recevoir mes enfants » parce que j'avais une garde alternée un truc comme ça et il dit « non j'ai rien ». Et à ce moment-là, {Untel} est arrivé et a dit « on peut pas laisser un gars comme ça dehors, à dormir dehors, c'est pas possible, on va chercher une solution ». Et alors on a tourné dans le camp et il y en avait un qui avait deux caravanes. Une qu'il avait gardée pour lui et une qu'il avait gardée pour son fils qui n'en a jamais rien eu à faire. »

Ce fils qui n'en avait rien à faire de la caravane de son père a permis à Stéphane d'avoir sa première caravane, qu'il a ensuite laissée pour s'en acheter une plus grande, pour accueillir ses filles avec plus de confort. À ce moment-là, alors qu'il ne s'agissait que d'un passage pour quelques années tout au plus, il décide de rester le temps qu'il faudra, notant que ses filles se plaisent dans cet environnement.

Des stratégies de placement

Mais nous trouvons d'autres situations d'« habitat permanent » qui sont générées quant à elles par une véritable **stratégie de placement** : à l'extrême, nous trouvons cette situation où l'habitat en équipement touristique vient couronner une vie socio-professionnelle considérée comme aboutie.

Ainsi, Marcel est fier d'avoir été le premier ouvrier à acheter une caravane pour les vacances dans un domaine qui n'était fréquenté jusque là que par des catégories sociales supérieures et c'est donc « tout naturellement » que le couple est venu s'y établir, lorsque Marcel a dû arrêter de travailler suite à un accident ; cette décision s'inscrit dans une logique ascendante, dans la foulée de la conquête qu'a pu constituer le tourisme social.

De la même façon, Madeleine et Emile ont revendu leur maison dans une grande ville pour s'établir dans une caravane transformée en chalet. Ils s'estiment toutefois floués, ayant appris le jour de l'achat, alors que leur bien précédent était déjà vendu, que la moitié des travaux avaient été réalisés sans permis d'urbanisme.

Suzanne et Monique sont devenues amies depuis leurs acquisitions respectives dans le domaine où elles vivent. Monique est arrivée la première, après avoir revendu sa maison. Son témoignage articule le choix d'un style de vie « dans les bois » et la réflexion stratégique.

« Monique : [...] je peux vous dire qu'il y a des gens ici qui avaient des grosses villas, qui les ont revendues pour venir ici. Moi je n'avais pas une grosse villa mais j'avais quand même une belle maison familiale {dans une ville d'une autre province} et je l'ai

revendue. Je ne me prends pas pour une riche, mais il faut savoir que pour venir ici, tu ne viens pas ici avec dix mille euros quoi hein. Pour y dire de vivre proprement, c'est au moins un quatre-vingts minimum parce que maintenant... - Q : C'EST CE QUI ÉTAIT DIT DANS LE REPORTAGE, QU'IL FALLAIT UN BON CENT MILLE EUROS. - Suzanne : Pas un bon cent mille euros mais disons, à l'heure actuelle, c'est entre quatre-vingts et cent mille euros suivant le bâtiment que vous achetez bien sûr. - Q : EN DISANT BÂTIMENTS ET PARCELLES ? - Suzanne : Oui. - Monique : Vous avez vu notre âge quand même ! Il faut que ça soit quand même isolé quoi. Moi en fait comme justement, nous, on a fait du camping ; moi depuis l'âge de huit ans je fais du camping avec mes parents, donc je sais ce que c'est du camping. Mais bon, ici je suis malade, j'ai de la fibromyalgie, et l'humidité et tout je souffre. Donc je pouvais pas venir où il fait froid. Mais nous on a fait en conséquence, je n'ai pas froid. Alors au début que je suis arrivée, certaines personnes : « vous n'avez pas trop froid là-bas ? ». Attends ! Quand moi je vais rendre visite chez certaines personnes, dans leur maison, je ne quitte pas mon manteau ; mais chez moi, je suis à l'aise, je ne me promène pas avec mon manteau. Et alors, nous, on avait vraiment peur, comme on vient de camping, on sait un petit peu comment ça va, mon mari il n'a pas voulu acheter un chalet. Parce que je pouvais largement acheter un chalet. En fait moi c'est un chalet sur roue, et mon mari il avait peur parce qu'il dit « Oui mais si » parce qu'il n'était pas si chaud que moi « si on tombe sur des mauvais voisins et ci et là ». Donc on a pris cette option-là. On s'est dit qu'on pouvait tomber sur de mauvais voisins, mais comme ça peut arriver quand on achète une maison, eh bien, à ce moment-là on fait venir un tracteur et on cherche un autre terrain. Sinon, ça, maintenant, il commence à regretter de ne pas avoir acheté un chalet ».

Monique ne compte pas en rester là pour autant. Elle a « des vues » sur un terrain proche du sien et sur le très beau chalet qu'il abrite. Elle s'est manifestée auprès de son propriétaire, un monsieur devenu âgé, pour lui faire part de ses intentions.

« Monique : Et il m'a dit que le jour où il ne savait plus ; qu'il revendrait. Alors je lui ai demandé, parce qu'il est trop âgé et je lui ai dit : « à ce moment-là, vous me prévenez quand même ! ». »

Suzanne a convaincu son mari de quitter la ville où ils habitaient. « Ecoute, moi je n'ai pas envie de finir ma vie ici quoi, moi je pars, je m'en vais, tu me suis ou tu restes là mais moi je pars ». Et donc on a commencé à chercher. C'est vrai qu'on n'a pas été ; on ne s'est pas dit vite, vite, vite, vite, dans deux mois ça doit être fait. - Q : VOUS VOUS ÊTES DONNÉ LE TEMPS DE LA RÉFLEXION. - R : Voilà, on a pris le temps, on a été voir et j'avais toujours dit que je voulais finir ma vie dans une maison en bois au milieu des bois ! (*rires*). Donc au départ c'était un petit peu ça que je cherchais quand j'allais sur Internet. Donc je me voyais, moi, vraiment ma maison isolée au milieu d'un bois, enfin une partie de bois. Et puis en allant sur Internet etc., et sachant qu'il y avait une dame ici que je connaissais et qui vivait ici, je me suis dit « Tiens je vais aller voir une fois sur le site ». Et donc j'ai regardé un petit peu, et dis « Tout compte fait ça n'a pas l'air mal ». Et j'avais vu un chalet, une caravane-chalet comme madame, qui était à vendre. »

L'aménagement existant ne la dissuade pas, notamment les plafonds beaucoup trop bas ; la manière dont elle raconte sa visite témoigne bien que nous nous trouvons dans le registre de la visée : « et lui par contre, le propriétaire, il trouvait ça génial justement ; c'était très bas, parce qu'il fallait moins de chauffage etc. Bon, c'était un monsieur un petit peu spécial, un peu aigri de la vie. Et donc, on voyait bien à son intérieur que c'était quelqu'un qui était très renfermé sur lui-même. L'intérieur correspondait vraiment à son état d'âme. Et donc moi j'ai regardé et je suis sortie de là et j'ai dit à mon mari « C'est celui-là ». Et il me dit « Oui mais tu as vu ? » « Oui mais on va faire des travaux ». Il me dit « Oui mais qu'est-ce que tu comptes faire comme travaux ? ». Et j'ai dit « On va remonter les plafonds, on va supprimer la cuisine, on va tout ouvrir, tout ».

Notons aussi que la stratégie de placement peut aussi porter sur la **sortie** de l'équipement.



Luc nous explique comment il est arrivé au camping il y a 20 ans avant de s'y installer définitivement deux ans après avoir acheté le terrain, dans un camping voisin de celui de son oncle « Moi, c'est parce que mon épouse se plaisait très très bien dans le coin, et le terrain où je suis était en vente [...] J'ai toujours habité chez mes parents, après je me suis marié et j'ai habité {dans une grande ville de la province}. Et, bon, ma femme elle me dit : « on n'irait pas voir ton oncle au {camping} ? », ben je dis « oui ; il a l'air que tu te plais bien par là ? », « Ah, mais c'est un coin que j'aime bien, c'est calme » qu'elle me dit ».

Luc aurait la possibilité de bénéficier des primes du plan HP, contrairement à sa voisine, mais il ne se fie qu'à son notaire et son avocat. Il nous confie que des aménagements dans la région ont fait tripler le prix des parcelles, et qu'il compte en profiter pour s'acheter un logement à l'étranger, plus près du soleil. Il prépare son départ avec une société wallonne.

« J'ai pris mes renseignements, on m'a dit « je te déconseille d'acheter comme ça dans ce pays » - donc du coup j'ai trouvé une société ici en Belgique qui a un domaine là-bas qui leur appartient, et tout a été fait par une société belge, donc c'est du belge.

- Q : DONC VOUS LAISSERIEZ LA CARAVANE QUE VOUS AVEZ DÉJÀ TRANSFORMÉE EN CHALET ICI ? - R : Je laisse tout. Celui qui vient fait ce qu'il veut avec. S'il a envie de tout foutre par terre, il fait ce qu'il veut. [...] Parce qu'avant, le parc n'autorisait que des caravanes et des chalets - soit en bois ou des « chalets mobiles », ça c'était autorisé ; mais maintenant on autorise le dur. Moi, je trouve que c'est une bonne loi. Parce que depuis qu'on a {refait des travaux dans les aménagements touristiques de la région}, nos terrains, Adrienne va vous le dire, ont triplé de prix ! Ah oui ! Parce que, quand vous voyez, {dans la région} les investissements qui ont été faits : les {étrangers qui souhaitent investir} qui se sont implantés, et ces gens recherchent beaucoup ce genre de lieu {comme les campings}... donc, nos terrains, à cause {du lieu touristique proche} ont fortement augmentés. Parce que moi, je n'ai pas peur de vous dire le prix : chez moi, en face, {la parcelle fait telles dimensions} quand j'ai acheté il y a 20 ans, donc c'était encore les francs belges : celui qui est devant, le plus grand, c'était 360.000 Francs belges, et celui qui est derrière je l'ai payé 160.000 Francs belges. Moi, je suis allé voir mon notaire, parce que mon idée c'est de partir {dans un autre pays européen}, je suis veuf, je voudrais acheter {là-bas}, partir : je suis allé voir mon notaire et elle m'a dit : « à l'heure actuelle, 60.000 euros pour les deux terrains ». Donc, je rentre largement dans mes frais ! »

Un premier point d'appui pour une analyse des situations concernées par la recherche

Notre premier geste interprétatif porte donc sur la manière de se représenter les situations qualifiées d'« habitat permanent ». Une représentation adéquate de ces situations pourrait se décliner comme suit.

- L'entrée comme la sortie de l'« équipement touristique » peuvent ressortir à des logiques d'action très différentes ; la distinction opérée par M. de Certeau entre « tactique » et « stratégie » est pertinente pour comprendre ces différences.
- Quelle qu'elle soit, la logique d'action a permis au protagoniste de « se trouver » dans tous les sens du terme ; la tactique est une forme particulière de calcul, nous l'avons vu et elle doit être considérée comme une façon de « s'investir ». Celui qui « s'est trouvé » contraint d'y recourir s'est aussi trouvé en y recourant.

- La logique d'action concernée, tactique ou stratégie, incarne certes des différences de possibles, mais en tous les cas il s'agit de possibles produits par les protagonistes, parfois dans la solitude (« ne rien devoir à personne »), voire au départ de la volonté de ne pas dépendre de la solidarité collective, et même de ne pas peser sur elle.
- Les cas de figure plutôt tactiques ou plutôt stratégiques peuvent s'enchaîner dans des processus possédant des valences différentes, qui peuvent d'ailleurs s'inverser (un « placement » inattendu se révèle par exemple tout à coup possible, est investi comme une amélioration existentielle sensible, puis est vécu comme une « erreur » et entraîne une fermeture de possibles).

La trajectoire de Raoul est un exemple paradoxal qui permet de bien comprendre ce mécanisme. Habitant depuis 3 ans dans la rue, se livrant à des vols pour se nourrir, il suit un jour le conseil d'un de ses compagnons : « va en prison ! ». Le mécanisme de la libération conditionnelle implique qu'il ait un logement et l'administration pénitentiaire lui apporte une aide effective, en lui obtenant un prêt pour qu'il puisse acquérir une caravane. Elle lui sert de « base » et il lui sacrifie tout « je ne bois pas, je ne vais pas dans les cafés. Moi, je ne fais rien. Je suis chez moi et voilà. » (Raoul a fait une demande de travail sous statut ALE mais son passé carcéral l'en a empêché). Cette logique « stratégique » s'exprime dans le gros dossier qu'il a réuni malgré ses problèmes d'illettrisme et qui atteste de ses droits. Il se vit comme « enterré » (une caravane qui s'est agrandie en chalet à côté de la sienne le prive de « sa » lumière), victime du syndic (« qui fait lui-même ses lois »), mais devant qui il n'entend plus céder.

Le divorce de Corine l'a plongée dans des difficultés financières très importantes. Elle s'est décidée à louer un chalet dans un domaine où elle se plaisait d'ailleurs énormément. La convivialité, le contact avec la nature la ravissaient. Elle ajoute : « En plus ça représentait plus ou moins où j'habitais avec mes parents. C'était dans une maison où tout était avec des pâtures, des vaches des champs, des vergers. Donc j'étais déjà remise plus ou moins en familial je vais dire. Et là on pouvait faire ce qu'on voulait. »

Le bien était cependant proche de l'insalubrité : l'eau remontait du sol à travers le carrelage et le propriétaire refusait de faire les travaux nécessaires. Elle s'est résolue à louer un appartement dans une petite ville. Malgré le confort, elle vit ce logement « comme une prison ». Corine est une « working poor » ; la future facture de régularisation d'électricité lui fait peur, elle ne sait pas à quoi s'attendre, même si elle chauffe très peu, ayant appris dans la caravane à faire des économies. Elle s'interdit de toucher à un petit héritage maternel, qu'elle réserve pour ses filles.

Elle est choquée du manque de compréhension des travailleurs sociaux qui n'intègrent pas la dimension économique dans la durée qui lui donne son sens.

« Ici j'avais entendu il y a quelques jours une ministre qui a voulu essayer de vivre avec cent vingt euro soi-disant un mois. C'est comme je dis, c'est vrai, eux, le mois suivant, ils auront leur salaire, ils ont beaucoup plus qu'un ouvrier qui gagne. Donc c'est vrai que moi ça m'a choquée, parce que je dis c'est quand même ignoble, on fait vraiment passer les ouvriers pour des cons. Je dis là c'est qu'un mois. Moi aussi je veux bien vivre avec cent vingt euros pendant un mois, si je sais que je vais récupérer sept mille le mois prochain. »

Son rêve reste de s'acheter un bien, de ne « plus vivre dans les cartons » (image du risque de déménagement obligé) : « c'est mon espoir de vivre et je l'aurai ».

Comprendre les situations concernées dans leurs récurrences et leur diversité impose donc probablement de les aborder par rapport aux logiques d'action qui ont fait sens pour leurs protagonistes et qui déterminent (et ont déterminé) à leurs yeux un champ de possibles dans lequel ils se sont « trouvés ».



Par exemple, Emile redéfinit le terme « habitat permanent » comme suit :

« Mais moi dans le mot habitat permanent, ça devrait dire qu'on devrait permettre aux gens de rester habiter dans l'endroit où ils se trouvent. Etant donné la précarité qu'il y a à l'heure actuelle, eux ne savent déjà produire ou construire suffisamment de logements sociaux pour permettre aux gens de les caser, je vais dire, puisque c'est ça qu'ils veulent, c'est caser les gens. Alors cet habitat permanent, qu'est-ce que ça veut dire en fait ? Pour moi, ça voudrait dire, voilà, vous avez un habitat, vous pouvez y rester. »



Gérard « partirait tout de suite » si du moins il pouvait « vendre comme à l'époque, comme avant ».

Ces deux positions ne peuvent s'expliquer que par la trajectoire qu'ils sont suivie : une logique stratégique déçue, devenue incertaine et insupportable parce qu'incertaine.

En tout état de cause, cette première approche pousse à affirmer qu'en matière d'aide au logement, il ne faudrait pas :

- sur-évaluer la capacité stratégique de ceux qui ont été réduits à l'enchaînement des tactiques (qu'ils ont assumées la plupart du temps avec brio) ;
- sous-évaluer le poids symbolique des investissements stratégiques consentis par certains.

III. L'HABITER TRANSCENDE L'HABITAT

A partir de la représentation adéquate des situations concernées que nous avons essayé d'élaborer en premier lieu et en nous appuyant sur elle, nous pouvons avancer que l'aide au logement ne concerne pas qu'une dimension matérielle : il ne s'agit pas simplement de passer d'une situation – logement A (supposée insatisfaisante) – à une situation de logement B (réputée acceptable).

Raisonné en termes d'habitat, c'est envisager un type de bâti (en dur, mobile, salubre ou insalubre) dans une catégorie de sol (privé ou public, en co-propriété ou non par exemple). Il nous paraît nécessaire, pour rendre raison des situations qui nous ont été exposées, **d'interroger l'habiter plus que l'habitat.**

Une diversité de valeurs

Il faut en ce sens poser que le fait d'habiter engage une diversité de **valeurs**.

Notre référence est ici le travail de Jean Baudrillard¹⁰ sur les objets de consommation. Jean Baudrillard distingue ainsi à leur propos :

- *une valeur d'usage (l'expression « avoir un toit sur la tête » la désigne clairement ; notons cependant que pour beaucoup cet usage peut entrer en concurrence avec d'autres, comme le simple fait de se nourrir) ;*
- *une valeur d'échange (que détermine le « marché de la maison », pour reprendre cette formule de P. Bourdieu¹¹ ; nous avons vu par exemple l'existence de stratégies de placement, réussies ou compromises) ;*
- *une valeur symbolique (qui dote un objet d'une signification particulière, par exemple dans les cas de transmission, d'attachement, etc. : « c'est là où j'ai toujours vécu » ; « je me suis remise en familial », comme le dit Corinne) ;*
- *une valeur signe (qui fait de l'objet, ici la maison, un élément d'un discours social en relation avec la consommation : par exemple un signe de réussite sociale, comme le rappelle Marcel).*

Ces différentes formes de valeur du bien « logement » ne constituent pas des catégories qui se juxtaposent simplement ; elles entretiennent des relations dynamiques de nature diverse qui déterminent la part immatérielle de l'habiter.

Deux exemples de disjonction

En matière de relations, dynamiques, nous trouvons ainsi les situations où un « **clash** » intervient dans les relations entre ces « valeurs ».

Certaines trajectoires d'arrivée/départ dans un logement peuvent s'appréhender à partir d'une disjonction qui s'est installée ; la détérioration de la santé ou un accident imprévu peuvent précipiter un tel « clash » à valeur disjonctive.

10 Cf. J. Baudrillard, *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Paris, Gallimard, coll. Tel, 1972.

11 Bourdieu rappelle fermement le rôle des politiques publiques dans la constitution du marché de la maison. Cf. P. Bourdieu, « L'Etat et la construction du marché », in *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil, 2000, pp. 113 et sq.



Les deux situations vécues successivement par Corine, évoquées plus haut, éclairent le propos.

Le chalet qu'elle loue est doté d'une forte valeur symbolique : il représentait une continuité par rapport au mode de vie familial, bienvenue après le choc du divorce et surtout une liberté ; en termes de valeur d'échange, ce choix lui permettait d'assumer ses engagements malgré la chute de revenus (« tout allait bien, je payais mon loyer et tout » ; elle avait même pu se racheter une voiture d'occasion) ; le clash est produit en termes d'usage, du fait des nombreuses avaries que le propriétaire refuse de réparer. L'appartement qu'elle trouve présente le cocktail quasi inverse : en termes d'usage, il est irréprochable ; mais il génère une inquiétude massive en termes de coût des charges et surtout il lui donne l'impression de vivre en prison. Elle est « serrée », n'est pas sûre de pouvoir s'acheter à manger le mois où nous la rencontrons. Elle a « la rage » et estime que « le gouvernement » ne fait rien pour aider les gens comme elle. Sans être raciste, elle a du mal à comprendre l'aide qui est accordée aux étrangers, qui « passent avant les Belges », pense-t-elle.

L'importance de la « composition » pour comprendre les situations

Toutes les situations ne présentent pas une dynamique aussi tendue. Il reste que la manière dont les personnes « composent » avec la diversité des valeurs de leur « habiter » est souvent un élément déterminant du sens de leur situation.

Martine, par exemple, accorde la priorité à la valeur symbolique, au point qu'elle n'envisage de partir que « les pieds devant », malgré les incitations à le faire qui semblent lui être adressées, incitations qui lui paraissent par ailleurs inadéquates en termes de valeur d'échange.



Martine évoque ainsi le rôle de l'assistante sociale engagé par la commune pour le plan HP : « C'est la commune qui l'envoie parce que la commune aimerait bien qu'il n'y ait plus de locataires dans les caravanes, d'habitants dans les caravanes. Mais moi j'ai toujours dit « jamais je ne partirai, jamais ! ». - Q : VOUS SAVEZ POURQUOI LA COMMUNE SOUHAITERAIT NE PLUS AVOIR D'HABITANTS DANS LES CARAVANES ? - R : Ben parce que, bon, c'est des terrains inondables, mais bon, ici, moi, je ne suis pas inondée. Je n'ai jamais été inondée ou si un petit peu des flaques devant. Mais je n'ai jamais été inondée ou alors si mais derrière quoi, dans ma maison je n'ai jamais rien eu. Donc moi, je ne partirai pas. Et puis après, ben moi je me dis ça a coûté de l'argent et après ben je l'ai construit, donc non. Et tous les mois ils peuvent venir et dire « on propose autant ». - Q : ÇA SERT À QUELQUE CHOSE QU'ELLE VIENNE EN DISANT « ON PROPOSE AUTANT » ? - R : Ça sert à rien mais elle peut venir moi je m'en fous, je resterai. »

Un peu avant, Martine évoquait l'histoire de son logement : « Ça fait 20 ans, oui, que je viens dans le camping. Au départ c'était qu'une caravane. Bon après j'étais avec mon mari, on a commencé à construire déjà une terrasse, après on a commencé à construire la cuisine, salle de bain, toilettes. Après un salon, après un petit abri ici pour quand il pleuvait et au bout de 13 ans je suis venue ici et je me suis mariée parce qu'on avait eu trois enfants ensemble et donc on s'est mariés et de là, il est décédé au bout de quinze mois après mon mariage et ça fait que je suis restée ici. »

Son histoire est liée au plaisir qu'a représenté l'auto-construction de son logement .

« Q : ÇA FAIT SIX ANS QUE VOUS VIVEZ ICI À L'ANNÉE ? - R : Oui - Q : PAR CHOIX, PARCE QU'IL Y AVAIT PLUS D'AVANTAGES QU'AVEC {L'APPARTEMENT} ? - R : Non, oui, bon, les avantages vis-à-vis du terrain et tout ça et mon mari était propriétaire de la caravane et tout ce qui est là, c'est tout ce qu'on a fait à deux. Donc et moi je n'avais pas l'intention... - Q : C'ÉTAIT LE PLAISIR D'AVOIR CONSTRUIT SON CHEZ SOI ? - R : Voilà, quand on a construit à deux et ma place est là quoi. - Q : C'ÉTAIT UN BRICOLEUR ? - R : Oui. On a tout fait nous-mêmes et maintenant moi je continue les travaux. »

Xavier est par contre focalisé sur la valeur-signe de son chalet.

Xavier louait une maison de 150 m² au centre d'un village, avec 4 chambres, un grand jardin, un garage. Il a un fils et sa femme a trois enfants. Les 4 enfants n'étaient pas toujours présents mais ils avaient de la place pour les accueillir. Or, sa femme tombe littéralement amoureuse d'un chalet dans un domaine dont ils connaissent le propriétaire ; elle en fait le siège jusqu'à ce qu'il leur loue le chalet. Elle, est ravie ; Xavier, beaucoup moins : ils n'ont plus que deux chambres (alors que les enfants de sa femme recommencent à venir plus régulièrement) et le système électrique ne permet pas de faire fonctionner deux appareils en même temps.

En termes de valeur d'usage, pour Xavier, il n'y a pas photo : même s'il y avait des problèmes de chaudière dans la maison précédente, c'est nettement moins pratique dans le chalet. En termes de valeur d'échange, ils y gagnent un peu en chauffage.

Mais la valeur signe reste en travers de la gorge de Xavier. « En fait le seul qui est un petit peu résistant c'est moi. Parce que les enfants sont contents, ma femme est contente. Il n'y a que moi qui ne suis pas content. Je ne voulais déjà pas déménager parce que je trouve que dans la vie il faut évoluer et, pour moi, me retrouver dans un camping c'est régresser. Quand on a habité une maison de cent cinquante mètres carrés et qu'on se retrouve dans un chalet de nonante mètres carrés avec des enfants, c'est régresser, c'est pas évoluer. Quelque part, il y a un souci dans le mode de raisonnement chez nous. Ma femme prend pas ça comme un retour en arrière. »

Les compositions contraintes

D'autres situations se présentent, au moment où l'interview est réalisée et aux yeux de la personne rencontrée, comme **l'impossibilité de composer autrement** entre les différentes valeurs de l'habiter.

Le coût d'un loyer et des charges afférentes est ainsi très souvent présenté comme un obstacle insurmontable ; c'est bien le cas d'Angèle.

« Moi, si je dois aller louer une maison, ce n'est pas possible avec le salaire qu'on gagne, trois enfants, moi je ne m'en sors pas, on est sous les ponts quoi ; ça c'est impossible. Mes parents pareil, avec ce qu'ils gagnent, on ne sait pas... on ne sait pas donner à une location, c'est impossible. »

Un peu plus tard, Angèle explique l'intervention de l'urbanisme dans le parc et les conséquences absurdes à ses yeux : « On doit réduire notre habitat par rapport à eux, ce qu'ils ont décidé, quoi. - Q : ET CETTE RÈGLE A DU SENS ? - R : Non, moi si je dois diminuer, je dois, quoi, enlever ma chambre ? La chambre des enfants ? La salle de bains ? Je dois enlever quoi ? Je vois pas ce que je pourrais enlever si je dois avoir 60 mètres! Ici on a combien 70, 80 ? - Henri, son époux : 74 - Angèle : 74. Qu'est-ce que je dois enlever, la porte d'entrée ? Si je dois réduire, je ne sais pas ! »

Des inversions de composition

D'autres trajectoires peuvent se caractériser comme une **inversion** de la composition de valeurs réalisée, inversion qui est douloureusement ressentie.

André, dont l'arrivée dans l'équipement est ponctuée par un crime dans le voisinage, raconte : « Et alors, le côté sordide, j'étais allé voir à la banque pour revendre et le banquier m'a dit : « écoutez, vous venez d'acheter dans le quart monde, maintenant vous ne récupérez même pas vos 30.000 euros, c'est pas le moment » ! » Dans cette situation, la valeur-signe négative précipite une perte en termes de valeur d'échange.

Angèle et Henri nous expliquent leur trajectoire. Henri a travaillé comme capitaine sur les bateaux avant d'être engagé comme gardien dans le domaine. C'est à cette époque qu'il a connu Angèle avec qui il a fondé famille. Pour Angèle, le lieu est doté d'une forte valeur symbolique : elle y vit depuis la petite enfance avec ses parents. Ceux-ci et une partie de ces frères y résident d'ailleurs toujours. En termes d'usage, lors de leur installation, ils ont pu investir une caravane et y apporter les transformations qu'ils ont souhaitées (« chaque fois qu'on allait à la commune dire « voilà je vais mettre une terrasse ou quoi en plus », on disait tout le temps « tu fais ce que tu veux, c'est privé » »). Ils estiment que leur habitation est plus agréable qu'un appartement en ville. L'inversion se produit lorsqu'une habitante a consulté l'urbanisme relativement à son projet de construction. L'urbanisme a constaté un nombre d'infractions important. Le couple devrait par exemple ramener son habitation à une surface de 70 m². Le couple se sent coincé en termes de valeur d'échange : le bien est devenu invendable et semble ne pas pouvoir être transmis aux enfants (rupture symbolique) ; par ailleurs, une location semble hors d'atteinte, comme nous l'avons vu. La composition contrainte à laquelle ils sont soumis est d'autant plus difficile à vivre qu'elle prend place dans une inversion des valeurs qu'ils ont du mal à encaisser.

Mais de la même façon que nous avons vu que la tactique et les contraintes qui la traversent est aussi créatrice au moins partielle de liberté, il convient de remarquer que les compositions de valeur, même problématiques, mobilisent, en tant que mode de vie, du désir.

La place du désir

Notre référence à propos du désir ici évoqué sont les travaux de Gilles Deleuze et Félix Guattari, qui décrivent une logique de désir en prise directe avec le réel et l'existence. Ils le lisent globalement en termes de construction, d'agencement, de territoire, d'ouverture d'espaces de liberté et de création, y compris de soi¹².

LA BEAUTÉ VÉCUE

Dans plus d'une interview, les personnes ont placé leur habiter dans une dimension que nous pourrions qualifier de « cosmique », qui mobilise des affects d'ouverture, de grand air, de prise directe avec un environnement ouvert. Les témoignages en sont très nombreux.

12 G. Deleuze et F. Guattari, « Devenir-intense, devenir-animal, devenir-imperceptible », *Mille plateaux*, Paris, Mille Plateaux, 1980, pp. 284 et sq. ; F. Guattari, « Les temps machiniques et la question de l'inconscient », *1980-1985, Les années d'hiver*, Paris, Barrault, 1986, pp. 125 et sq.

Corine l'exprime ainsi : « je pouvais planter des fleurs, je pouvais faire tout ce que je voulais. C'était je vous dis aller se promener dans les bois et tout ça, c'était génial. En hiver, c'était un inconfort, parce que bon, on ne savait pas partir si la neige n'était pas partie. Mais c'était quand même beau : avec la gelée sur les arbres, la neige. »



Izabela raconte même un moment d'inondation comme celui d'« un pur plaisir » :

« En fait, on entendait la caravane - Q : C'ÉTAIT L'EAU? - R : l'eau tapait en-dessous de la caravane. Mais c'était – vous ouvriez votre rideau, vous vous croyiez en plein milieu de l'eau. C'était impressionnant, mais c'était super, c'était marrant. J'ai même fait venir une copine {d'une grande ville} pour venir participer à notre calvaire en caravane, et on a passé trois - parce que ça duré pendant quatre jours - quatre jours d'inondation et c'était quatre jours de folie. On avait froid aux pieds quand même, on s'est imaginé des choses, parce que pour aller aux toilettes [...] parce que les toilettes c'est le bloc sanitaire du début, et comme moi ma caravane était petite c'était toujours, il fallait traverser le camping pour aller aux sanitaires. Eh bien, on partait avec des lampes de poche, toujours de peur qu'il y ait quelque chose qui vienne dans l'eau ou... On s'imaginait des choses, mais c'était un pur plaisir. Les hivers c'est des plaisirs. L'été malgré qu'il faisait pratiquement cinquante degrés dans les caravanes parce qu'on n'a pas d'arbres, il n'y a pas d'ombre. [...] Mais on s'en fout, on est au bord de l'eau, tout le camping, la moitié du camping au bord de l'eau et c'est parti quoi... »

Nous ne croyons pas qu'il faille réduire cette expérience à une interprétation en quelque sorte hygiéniste (« profiter du bon air ») ou interprétée en termes de simple agrément. Il s'agit plutôt d'une expérience existentielle tirée par des affects forts de non séparation d'avec la nature, d'effusion, d'émergence de soi.

LA CRÉATIVITÉ

Le mode d'habiter dans les équipements à vocation touristique doit donc être appréhendé **tel qu'il est vécu**, ce qui nous emmène parfois très loin des apparences ou de représentations qui mettent en avant l'exiguïté du logement, son inconfort, etc.



Eloïse, qui a souhaité participer à la recherche lorsque son père lui a parlé du sujet sur lequel nous allions l'interroger, nous explique : « Je me suis dit que, vu des yeux d'un enfant, ça peut aussi être différent. [...] Je suis arrivée quand j'avais six ans et je suis partie quand j'en avais quatorze. Donc l'ambiance était différente. - Q : TOUTE L'ENFANCE, DONC. - R : Ben voilà, donnez un énorme terrain de jeu à un gosse, ça devient un truc de fou donc il nous rappelait avec le sifflet forcément puisqu'il nous avait perdus dans le camping ! - Q : LE SIFFLET ? - R : Ben sinon, s'il avait crié, il aurait pu faire ça dix mille fois !

[...] - Q : VOUS ÉTIEZ COMBIEN À L'ÉPOQUE ? TU AS DES FRÈRES ET SŒURS ? R : Oui, j'avais mes deux sœurs, occasionnellement mon petit frère, donc on était quand même à cinq pour partager la caravane. Dans les enfants, on avait les enfants de l'année, donc on était maximum six sur toute l'année et pendant les vacances on pouvait compter au moins une petite vingtaine. - Q : IL Y AVAIT DONC PEU DE FAMILLES QUI RESTAIENT À L'ANNÉE ? - R : C'était surtout pour les vacances, genre les vacances de Pâques, deux semaines. Ils venaient surtout {de telle grande ville}. - Q : VOUS ÉTIEZ LA SEULE FAMILLE À LOGER LÀ À L'ANNÉE ? R : Non, il y avait nous et {Untel}.

[...]- Q : AVEC LE REcul MAINTENANT, C'ÉTAIT DES EXPÉRIENCES QUI T'ONT PERMIS DE GRANDIR, DE FAIRE

CE QUE TU ES AUJOURD'HUI ? - R : La vision est différente, c'est sûr. Maintenant, quand je regarde, je me dis que si j'avais des enfants j'aimerais leur donner cette possibilité. J'aurais bien voulu leur donner cette possibilité de me dire « Au moins ils ne sont pas enfermés ». Les jeux vidéos ce n'était pas du tout mon truc. Ma mère a voulu me donner une Play Station, etc., c'est « Oui mais non, je n'ai pas envie ». C'est « Mets-moi dehors, c'est bien ». Et avec peu de choses on pouvait faire une activité assez sympa. Donc rien que donner une corde ou quoi, on avait des clôtures on essayait de faire un pseudo bateau. Il n'a jamais flotté c'est sûr, mais bon, au moins on s'occupait. [...] En gros avec ça en fait on se permet d'avoir un certain sens de la déduction ; on dit « Oui, ça n'a pas fonctionné comme ça, pourquoi ? ». Donc tu es... Je ne sais pas, l'éducation était différente... [...] Quand je vois encore des amis d'enfance avec qui on avait partagé du temps. On ressasse encore les bêtises et tout ça, avec le patron du camping, tout ce qu'on leur en a fait voir avec ses petits tas de feuilles, en schmet on arrivait on faisait « toutoutoutou » ! C'était bon enfant, on avait sept ou huit ans. Pour moi maintenant, quand je vois avec des potes, ils me disent comme ça « oui, j'ai passé mon enfance, c'était oui les jeux vidéo et nanana » ou dans le jardin. C'est vrai que ma vision est tout à fait différente, j'avais un terrain, un truc de dingue, j'ai fait ça, j'ai fait ça, et j'ai pas assez d'une soirée pour en parler tellement c'est... ce camping en fait donnait libre cours à notre imagination.

[...] - Q : EN DEHORS DES ACTIVITÉS DANS LE CAMPING, TU AVAIS DES AUTRES LOISIRS ORGANISÉS ? - R : Je faisais de l'équitation en extérieur où il y a un étang, en fait c'est {dans tel lieu dit} et donc, mon père me laissait me lever le matin, je me préparais le samedi matin et j'allais à pied avec tout mon équipement etc., et après, je passais toute la journée dehors avec tout mon équipement et puis je revenais au soir. - Son père : Ça je savais offrir. En étant en caravane, je savais offrir les cours d'équitation ! - Éloïse : Il y avait aussi les activités à la « cafet » où il y a des parents justement d'enfants aussi qui faisaient des spectacles.

- Q : DONC TU CUMULAIS LES DEUX, TU AVAIS LES LOISIRS ORGANISÉS ET LA LIBERTÉ TOTALE À LA MAISON ?

- R : Oui les loisirs aussi organisés par les parents ou il y avait des fêtes, on préparait des spectacles, il y en avait qui avaient prêté des caravanes qu'on pouvait démonter, avec une espèce de tente donc ça c'était génial ! Pour aller se changer, on se préparait, on faisait des chorégraphies : et ça toutes les vacances, en fait. Q : Tu avais d'autres copines ou copains du camping qui allaient à l'équitation ? R : Non, ah, ben si, il y avait {Untel} qui vivait aussi avec moi toute l'année en caravane. Lui, il habitait de l'autre côté, il y avait juste le terrain de pétanque qui nous séparait et donc lui comme moi, on allait aux mêmes cours en fait. [...]

- Q : LES COPAINS QUE TU AVAIS À L'ÉPOQUE VOYAIENT ÇA COMME UN PLUS OU TU AS EU DES REPROCHES, DES CRITIQUES ? - R : Non, du tout. C'est vrai que c'était rare quand j'avais une amie qui venait au camping, et tout, mais j'avais une amie qui est venue et quand elle a vu tout le terrain, elle a eu les yeux qui brillent, c'est normal pour un gosse ! »

Il y a dans ce témoignage « vu des yeux d'un enfant » le rappel que l'habiter ne se réduit pas au bâti, qu'il est aussi un rapport à un milieu ambiant, à des affects, rapport qui est au principe d'un processus de création de soi. François Tosquelles, qui a créé la psychothérapie institutionnelle à Saint-Alban, l'exprime très bien :

« On est toujours membre de plusieurs institutions à la fois et alternativement. On fréquente avec régularité, avec plaisir, avec espoir et déceptions, diverses institutions ; c'est-à-dire on fréquente à la fois l'espace institué d'origine, l'espace familial, et la chaîne d'institutions de son au-delà concret ; celle par exemple qui relie la maison voisine ou la plus lointaine, avec la chaîne institutionnelle que le coiffeur du coin forme avec la gare, le théâtre ou le cinéma. On peut dire que **le passage d'un espace à l'autre joue dans le processus de « récréation » singulière permanente en chacun, autant que les échanges attendus, voire facilités dans les espaces**

institutionnels concrets. »¹³

Pour certains adultes interrogés aussi, l'habiter est vécu comme le produit et le producteur d'une créativité à même le réel.

Le parcours de vie de Jeanne est tout entier ponctué d'expériences de logements qu'on appelle aujourd'hui « alternatifs », pendant quarante ans, dans plusieurs pays d'Europe. Elle nous relate des constructions élaborées à partir de serres démontées, des auto-constructions à partir de pierres trouvées dans la nature, des « toiles nomades », des cabanes en bois ; elle fait surgir le travail de toutes sortes de collectifs, d'échanges, de troc, de styles de vie autonomes. Pour elle, la vie en caravane s'inscrit, dans cette lignée. Elle parle très bien de ce rapport créatif au milieu : « Si je suis en montagne je fais partie de la montagne, la montagne elle n'est pas autour de moi et je suis dedans. » Jeanne regrette la montée en puissance de « l'ingénierie sociale » dont elle résume le projet ainsi : « il n'y aura plus d'alternatives, parce que nous allons démolir celles qui existent, et parce que nous empêcherons d'autres de se créer ». Elle constate au niveau mondial le rétrécissement des espaces de liberté, la raréfaction des ouvertures, des autorisations de procéder à des essais. Elle se réfère d'ailleurs à l'écophilosophie de Félix Guattari et résume fortement : « la pauvreté, c'est aussi quand l'espace public n'est plus ouvert {aux expérimentations} ».

HABITER ET DEVENIR

Le but de cette partie de notre travail n'est évidemment pas de décrire de manière exhaustive les dimensions de « l'habiter » qui excèdent « l'habitat ». L'essentiel est d'en appeler à la prise en compte de dimensions immatérielles, d'investissements de valeurs lorsqu'on élabore une politique dont le relogement est une issue possible.

Mais ce ne serait pas faire justice aux interviews que de faire l'impasse sur un certain rapport aux animaux mis en avant par les personnes rencontrées.

C'est un thème très compliqué et qui est susceptible de beaucoup de malentendus.

Puisque nous explorons la part de désir qui compose et produit l'habiter, il faudrait probablement accorder beaucoup d'attention à ce que Deleuze appelle le « devenir »¹⁴. Il n'entend pas par là une imitation, une identification ou encore une évolution-régression.

Il désigne plutôt une symbiose, une relation créatrice entre des hétérogènes : un « bloc » de « devenirs » se crée où l'un ne devient pas l'autre mais où chacun « devient » pour son propre compte, d'une manière qui n'est même pas parallèle. Deleuze forge le concept d'« involution créatrice » pour en rendre compte.

Deleuze pointe parmi les formes de « devenirs » « le rapport animal à l'animal » (qu'il oppose au rapport humain à l'animal », rapport de type familialiste, où l'animal tient la place d'un enfant par exemple).

Il décrit par exemple le travail de la philosophie comme une manière particulière, animale, d'être « aux aguets », ouvert à la rencontre.

Dans les interviews, nous pensons que nous avons eu affaire à de pareils « blocs de devenir » qui font « tenir », qui tirent vers la vie, qui produisent de la « dignité », mais qui peuvent aussi être compromis.

13 F. Tosquelles, « Revenons sur la notion d'institution », in J. Oury, F. Guattari, F. Tosquelles, *Pratique de l'institutionnel et politique*, Paris, Matrice, 1985, p. 133.

14 G. Deleuze et F. Guattari, *Mille plateaux, op.cit.*, p. 292.

Izabela, qui se décrit, en tant que « gitane » comme « la bête noire », avait posé cette condition sine qua non quand elle a obtenu un logement social : « Moi j'aurais dû abandonner mes petites bêtes que j'ai sauvées d'une mort certaine pour pouvoir dire « ben non, écoute, moi j'ai droit à avoir un logement, toi tu dégages ! J'aurais jamais accepté, ça c'était clair ». Et on voit un écho de sa propre construction lorsqu'elle évoque à la fois le bon comportement de ses chiens : « mon appartement je suis là depuis un an et demi, il n'y a pas une trace de morsure, de griffe, y a rien. L'appartement est toujours dans le même état, mais à la moindre plainte, j'étais dehors » et ses doutes : « Donc j'ai des chiens qui n'aboient même plus quand les gens rentrent parce qu'ils savent qu'ils ne peuvent pas aboyer. On a dénaturisé qui on était. Moi je suis, j'aime bien la musique mais j'écoute pas la musique parce que j'ai peur. Pour pas emmerder ; je ne veux pas qu'on ait quelque chose à me reprocher donc on vit dans une bulle. »

André remarque qu'il « n'y a aucun animal qui va se forcer comme nous on pourrait, ni faire du tort à un autre comme l'humain peut faire à l'humain. » Sa fierté est d'élever des volailles. Il s'était même demandé s'il ne nettoierait pas une vitre de sa fenêtre pour que nous les voyions mieux. Ces animaux font partie de sa vie. « J'ai commencé à peu près au moment où la maman de mes enfants m'a quitté. J'avais 34, 35 ans. J'ai juste arrêté les 5 ans mais au début ça motivait et puis j'avais arrêté de boire ; maintenant j'ai recommencé. Faudra que j'arrête pour de bon. Parce que justement, j'étais mal de me sentir humain alors que eux étaient beaucoup plus fiers que moi qui était mal d'avoir bu. » Il veille sur ses volailles jalousement, a même tué net un renard qui s'en prenait à l'une d'elles. Elles donnent du sens à sa vie : « Moi si la vie est un match, je le mène du mieux que je peux, [...] par exemple si je dois trouver une explication maintenant c'est de dire « elles {les volailles} souhaitent que je rentre pour les nourrir, je peux dire que c'est grâce à leur volonté à elles que moi j'ai continué, parce qu'on a toujours cette idée d'anthropocentrisme, on croit que l'univers a été fait pour l'homme mais si on demande au coq il va dire que l'univers a été fait pour lui. [...] Même les fleurs, même les plantes, à la limite j'existe parce qu'il faut aller sauver les plantes¹⁵ de {tel village}. Je ne vois pas pourquoi on devrait tout ramener à nous, on va quand même pas plus loin qu'un animal, quoi hein ! Aucun animal ne se mettrait dans une situation aussi absurde que d'avoir fait un papier pareil {il évoque un « contrat » signé par le Président du CPAS qui précise les engagements qu'André doit respecter en matière d'horaires, de présence au travail et de comportements adéquats}. »

Nous n'évoquons ici – et beaucoup trop imparfaitement et brièvement – cette dimension du « devenir » que pour éclairer d'une façon que nous espérons appropriée l'importance que peuvent prendre les animaux dans des scénarios de relogement, importance qu'il faut comprendre dans le registre vital, sans commune mesure avec le registre du caprice.

Antoinette par exemple, qui est entourée de chats, d'un chien, de rongeurs, d'une tortue... ne s'est jamais enquis de savoir si la présence de tous ces animaux ne posera pas de problème pour son accession à un logement social ; elle tombe complètement des nues quand nous lui posons la question, car pour elle, ils font tellement partie intégrante de sa vie qu'elle n'a même pas imaginé pouvoir déménager

15 Il évoque ici un épisode de sa vie de travail sous art.60, contrainte qu'on lui a imposée juste avant ses 60 ans, où il a « rattrapé » des plantations qui avaient disparu sous les mauvaises herbes et qu'un collègue ouvrier communal allait passer à la débroussailluse.

sans eux : « - Q : ET LORSQUE VOUS AVEZ FAIT LA DEMANDE, IL N'Y A PAS EU DE SOUCIS PAR RAPPORT AUX ANIMAUX D'EMMÉNAGER DANS L'ÉVENTUEL APPARTEMENT ? - R : Je ne me suis pas posée la question ! - Q : IL N'Y AVAIT PAS DE CLAUSE COMME QUOI... ? - R : Ah non, apparemment ! - Q : ON NE VOUS A PAS ENCORE POSÉ LA QUESTION ? - R : Non. ».

Elle ira jusqu'à dire, « ce sera avec eux ou pas du tout », puis elle essaiera, comme si elle réfléchissait tout haut, de nous faire l'inventaire des raisons pour lesquelles ça ne posera pas de problèmes, on la sent troublée : « - Q : ET VOUS N'AVEZ PAS DEMANDÉ NON PLUS ? - R : Ah mais... si on me pose la question, je reste ici hein ! Ah ça je suis désolée ! »

RÉFLÉCHIR ET AGIR EN TERMES D'HABITER PLUTÔT QUE D'HABITAT

En conclusion de ces réflexions qui portent sur les dimensions non matérielles de l'habitat, nous ne pouvons que redire combien elles nous poussent à envisager une aide au logement qui tienne compte des **valeurs** que les personnes ont pu ou n'ont pas pu composer à son propos.

En prolongement de la première partie, où nous avançons que pour se construire une représentation adéquate des situations d'« habitat permanent » il convenait de les relier à la logique d'action dans lesquelles elles étaient prises et dans lesquelles leurs protagonistes « se sont trouvés », nous aimerions soutenir que l'aide publique au (re) logement ne peut pas se ranger pertinemment sous la question « Comment passer d'une situation - logement A (supposée insatisfaisante) à une situation de logement B (réputée acceptable) ? » ; elle doit au contraire s'inscrire dans la lignée de la question suivante : « Comment permettre de passer de telle composition de valeurs à telle autre et pour quoi ? »

Le relogement qui a été réussi pour Yvan confirme l'importance du rôle joué par la « composition » des valeurs. Il fait d'ailleurs lui-même le lien avec la création de soi quand il en parle.

Yvan est un artiste autodidacte. Il décrit son choix de s'acheter une roulotte et de s'installer dans un camping comme « l'erreur de sa vie ». Le camping a dû fermer ; il a dû se reloger, et c'est pour lui une renaissance à tous points de vue, la roulotte qu'il habitait était trop humide et lui a créé des problèmes de santé. Il dit qu'il n'aurait pas pu vivre dans un logement social et que sa demande d'une « petite maison à part » a été entendue. Même si l'habitat en roulotte lui revenait moins cher (valeur d'échange), même s'il en était propriétaire, ce qui était important à ses yeux (valeur-signes), son logement actuel lui convient parce qu'il correspond « à ses goûts » (valeur symbolique) et qu'il ménage mieux sa santé (valeur d'usage).

« Q : ET DONC LORSQUE VOUS ARRIVEZ ICI, C'EST RÉCENT, VOUS AVEZ L'IMPRESSON DE RETROUVER DE L'ESPACE POUR CRÉER ? - R : Je revis ! Je reprends mon moi. Maintenant, je suis chez moi, il ne faut pas m'embêter d'ailleurs ! [...] Je crois que maintenant, je suis pensionné, hein, que j'ai reçu l'appartement, ça me refait, le bonheur revient un petit peu, il y a encore des petits problèmes à régler, mais ça va. »

Lorsqu'on lui demande ce qu'il va faire de sa prime de départ, il dit qu'il pense à s'acheter un lit, parce que le sien n'en est pas vraiment un : c'est un sous-bassement de garde-robe de sa grand-mère sur lequel il a installé un matelas. « Je pense que je vais acheter un lit et ça je vais faire une banquette avec un coussin dessus, c'est très décoratif, j'aime bien ce qui sort un peu de l'ordinaire. » Ce qui faisait nécessité auparavant faute de moyens va devenir, grâce à ce déménagement et à cette prime qui libère un nouvel élan créatif, un élément de décoration personnalisé.

IV. UNE EXPÉRIENCE CULTURELLE : « HABITER L'INHABITUEL »

Il est désormais admis¹⁶ que le développement de nos sociétés repose principalement sur le capital culturel : des connaissances (que l'on pense à la place reconnue à la recherche, ou à l'information¹⁷), des capacités de créativité (qu'incarne l'innovation), mais aussi des « ressources subjectives », comme la confiance, la capacité à s'engager, à nouer des liens, etc., – ressources subjectives qui sont déterminantes pour le « droit d'être soi » que tous revendiquent aujourd'hui.

Mais l'importance du capital culturel ne s'observe pas que dans le domaine du développement économique. Les connaissances que les interviews nous apportent ne peuvent que nous conduire à envisager l'« habiter » comme une expérience culturelle à part entière, soit une expérience qui mobilise et produit par son exercice du capital culturel – capital qui pourra faire l'objet, tout comme dans l'activité économique et le monde du travail, de conflits d'interprétation et d'usage¹⁸.

L'architecte et urbaniste Paul Virilio a théorisé l'habiter comme « le fait de se découvrir usager de vastes processus écologiques » ; il nous invite ainsi à

« déplacer le champ d'investigation de l'équipement vers l'habitation, de l'instrumentalité du bâtiment à la combinatoire de la demeure, pour rendre compte à la fois de l'étendue et de la durée du fait architectural, c'est-à-dire de sa réalité. »¹⁹

LA CRÉATIVITÉ DANS L'« HABITER »

Selon lui, il convient dans cette perspective d'être notamment attentif aux **adaptations secondaires**, aux « transgressions d'usage », aux détournements par rapport à la fonction prévue et assignée, désignée comme « adaptation primaire ».

Paul Virilio dote ces appropriations d'une forte valeur : « la transgression d'usage est une subversion productive, elle alimente constamment la société en coutumes nouvelles, elle est la source de transformations de l'espace social. L'anonymat de cette génération spontanée correspond à notre époque, à ce que fut l'invention des coutumes alimentaires ou la transgression des tabous dans les sociétés anciennes. »²⁰

Nous voyons ici que l'habiter mobilise du capital culturel dans une créativité anonyme, mais fondamentale : elle « alimente la société en coutumes nouvelles ».

Il y a donc une sorte de transmutation à prendre en compte : la créativité individuelle

16 Qu'il suffise de penser ici aux « Plans Marshall » auxquels la Wallonie a recouru pour assurer son redressement socioéconomique.

17 La financiarisation de l'économie, que tous observent, s'appuie par exemple sur la capacité à traiter rapidement et anticipativement de l'**information** relative aux fluctuations de valeurs.

18 Cf. J. Blairon, « L'enjeu, après la crise ? », <http://www.intermag.be/images/stories/pdf/enjeu-apres-la-crise.pdf>, 2011.

19 P. Virilio, « Habiter l'inhabituel », in *L'insécurité du territoire*, Paris, Galilée, coll. L'espace critique, 1993, p. 196. Cette autre citation est aussi très éclairante : « Habiter, c'est d'abord investir un lieu, se l'approprier. Aux dimensions purement métriques d'un volume bâti, se joignent les dimensions affectives qui construisent le vécu des habitants : c'est l'usage qui qualifie l'espace et non l'inverse. »

20 *Ibidem*, p. 203.

nourrit le capital culturel collectif.

Nos visites et interviews nous ont fait rencontrer beaucoup d'exemples de cette créativité à l'œuvre.

L'habitat dans les « équipements à vocation touristique » regorge d'adaptations secondaires, de « transgressions d'usage », qui ne sont pas sans susciter de la fierté chez les habitants.

Augusta se souvient. Les aménagements de confort courant étant refusés par la commune pour leurs parcelles, il a bien fallu bricoler des solutions de rechange. « Q : ET VOUS AVIEZ LÀ-BAS L'EAU COURANTE, L'ÉLECTRICITÉ, ETC. ? - R : Et bien mon mari était tellement ingénieux qu'on a acheté des cuves alimentaires : deux mille cinq cents et mille cinq cents. On a fait un abri bien ; la porte elle était aussi épaisse que ça quoi, et on mettait un poêle à pétrole de la journée et chauffer, pour pas que les tuyauteries... - Q : GÈLENT ? - R : Oui. Donc là en permanence, il y avait quatre mille litres d'eau. Et puis à l'extérieur, on avait encore d'autres citernes. Et alors, on avait fait l'éclairage au gaz. - Q : ET DONC LES PARCELLES N'ÉTAIENT PAS ALIMENTÉES EN ÉLECTRICITÉ NI EN EAU COURANTE ? - R : En rien. »

Caravanes transformées en chalets, gains de surface par ajouts d'annexes sont légion. Des « contreplans²¹ » s'échangent aussi entre résidants :

Antoinette nous raconte que suite à un hiver particulièrement dur, les canalisations d'eau était gelées malgré le système qu'elle a installé pour éviter ce genre de désagrément, elle nous explique comment cela fonctionne normalement : « Q : Vous AVEZ FAIT UNE INSTALLATION PARTICULIÈRE POUR L'INTÉRIEUR DE ? - R : En dessous de la caravane, j'ai les tuyaux d'évacuation et des tuyaux d'arrivée d'eau donc j'ai mis un fil électrique et donc l'hiver je le branche quoi. - Q : D'ACCORD ET ÇA, C'EST QUELQUE CHOSE QUE VOUS... - R : Je ne savais pas ! - Q : COMMENT VOUS AVEZ APPRIS ? - R : Parce que je me suis fait avoir ! (rires) - Q : VOUS AVEZ EU UNE FOIS LES TUYAUX QUI ÉTAIENT GELÉS JUSQU'ICI... - R : J'ai vite compris, il n'y avait que moi, donc... puis on m'a dit « faut mettre des tuyaux, des serpentins ! ». - Q : LES VOISINS ? JE VEUX DIRE D'AUTRES PERSONNES QUI HABITAIENT ICI ? - R : Oui. »

On peut ainsi observer des « trucs et astuces » qui ont été inventés par les résidants dans l'expérience concrète de la vie au domaine et qui se transmettent entre habitants : « Q : IL Y A QUAND MÊME ALORS DES PETITS TRUCS QUI SE TRANSMETTENT ? QUAND ILS VOIENT QUE VOUS ÊTES DANS... - R : Mais ce sont toujours les mêmes qui vous conseillent. Moi, ici, on lui a conseillé, je le sais bien, au monsieur qui a racheté la caravane de fermer – si il reste – de fermer le bas de la caravane. Parce que le vent, et si il gèle, c'est froid et puis le froid remonte par le bas. Le froid monte. Il ne le savait pas non plus et il va le faire. - Q : CE SONT DES PETITS TRUCS QUE SEULES LES PERSONNES QUI ONT VÉCU L'HIVER SAVENT ? - R : Honnêtement oui ; parce que je vous dis, de l'autre côté, quand j'étais {dans l'autre parcelle où elle louait une caravane}, dans cette caravane... et que je n'avais pas envie de me lever le matin rien qu'à voir les fenêtres gelées dans la caravane... Gratter tout ça ! Bouh ! »

La trajectoire de Jeanne, déjà évoquée précédemment, fait explicitement le lien entre ces manifestations d'inventivité et l'alimentation du corps social en coutumes nouvelles, même si celles-ci sont plutôt réprimées qu'encouragées.

21 Cornelius Castoriadis désigne par « contreplans » les manières dont les collectifs ouvriers peuvent s'organiser de façon autonome par rapport aux plans de la maîtrise, pour faire tourner réellement la machine.

La trajectoire qu'a suivie Jeanne l'a amenée à expérimenter dans plusieurs pays toute une série d'habitats alternatifs : yourtes, vieilles maisons abandonnées et retapées par des collectifs, auto-construction, roulottes, etc. C'est d'ailleurs comme cela qu'elle considère la caravane qu'elle a pour l'heure déposée dans un camping. Elle voit dans ces expériences que d'aucuns qualifient de marginales un « véritable vivier de créativité » où se réinventent de nouveaux espaces de liberté. Elle constate souvent qu'il y a « quelque chose qui ne prend pas » pour que ces expériences restent durables. C'est là-dessus qu'il faudrait travailler selon elle en s'appuyant sur l'inventivité de ceux, nombreux d'après elle, qui sont capables d'imaginer des solutions avec ce qu'ils ont sous la main. Au nom de ces valeurs, elle se prononce par rapport à une phrase qu'elle a lue dans le plan « Habitat permanent » : « réaffecter un terrain à sa vocation touristique » ; elle en dit : « Autant du point de vue de l'habitat que du point de vue de l'affectation paysanne par exemple, et bien je ne vois pas pourquoi tel terrain avait plus vocation touristique que paysanne. C'est un nouveau choix, ce n'est pas retourner à une vocation touristique, c'est créer quelque chose de nouveau qui n'existait pas avant. »

« Imaginer des solutions avec ce qu'on a sous la main » n'est peut-être pas une position si marginale qu'on pourrait le croire. Nous avons pour notre part eu l'occasion de montrer en 2002 que c'était la manière dont (le paradigme selon lequel) le travail social de rue développait son efficacité²². Nous avons eu tout récemment le plaisir de constater que c'était aussi la voie qu'avait empruntée le philosophe Edouard Deleruelle pour réfléchir au développement économique et social de la Wallonie²³.

LES CONFLITS AUTOUR DU CAPITAL CULTUREL

Dès lors que le capital culturel est devenu une ressource centrale pour le développement sociétal, il fait évidemment l'objet de conflits à la hauteur de cette centralité.

Qui est considéré comme un producteur légitime (les seuls experts ou tous les citoyens) ? La production est-elle rétribuée à sa juste valeur (pensons aux enseignants mais aussi à toutes les professions d'accompagnement) ? Quel paradigme en matière de capital culturel a-t-il droit de cité (le capital culturel est-il assimilé à une marchandise ou reconnaît-on son inaliénable autonomie) ?

Pour peu qu'on y réfléchisse, nous avons là les questions qui alimentent les conflits d'aujourd'hui dans toutes les sphères de la société. Qu'il suffise ici d'évoquer le désarroi des ouvriers qui « ont tout donné » et qui voient leur entreprise fermer alors même qu'elle est efficace et bénéficiaire, ou les critiques sociales qui portent sur la « conception confisquée » (par exemple par des sociétés de consultance qui ne consultent pas le terrain, par des états-majors coupés de leur base, etc.).

Partout est présent **le refus d'être réduit à l'état de pion tenu pour quantité négligeable ou de cible dont on manipule les désirs ou les valeurs.**

Alain Touraine y voit le sens du conflit central qui traverse des sociétés où chacun, individu comme groupe, aspire à être reconnu comme sujet de son existence, capable de choix et d'auto-détermination²⁴.

Ce rappel est utile pour comprendre le **fort paradoxe** qui peut traverser les situations d'« habitat permanent » : lieu de déploiement de fortes créativité, souvent opposées à une large adversité, ces situations peuvent être tout à coup lues sous l'angle d'une normalisation à rétablir.

22 J. Fastrès et J. Blairon, « Deux paradigmes de l'efficacité », in *La prévention, un concept en déperdition ?*, Bruxelles, Luc Pire, 2002, pp. 129 et sq.

23 E. Deleruelle, *Un pacte pour la Wallonie*, Zénobe 2, wallonia.be, février 2014, p. 6.

24 A. Touraine, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992 et A. Touraine, *Après la crise*, Paris, Seuil, 2010.

Des personnes interrogées en sont venues ainsi à se vivre comme des **cibles injustement visées**.

Une personne relogée l'exprime ainsi : « Comme je vous dis, c'est bien pour le luxe, le confort, mais pour la réalité de la vie, non ! Ils devraient laisser les gens choisir, on n'a jamais emmerdé personne, il n'y a jamais eu d'accident, de meurtre, de grands trucs. Qu'est-ce qu'on peut bien leur faire pour qu'ils nous mettent dehors ? Qu'est-ce qu'on a bien pu leur faire à eux ? Est-ce qu'on dérange tant que ça ? Qu'est-ce qu'on fait que ça les emmerde tant qu'on soit là ? ».

D'autres personnes interviewées, qui sont voisins, analysent les choses comme suit : « Et vous prenez les journaux, vous voyez il n'y a pas assez d'appartements, il y a des gens qui n'ont pas de logements. Vous avez des gens qui couchent dans leur voiture. Vous avez des gens ci ou ça et nous autres qu'on a réussi à faire quelque chose d'agréable, on nous ennuie ! Alors, non, non ! Tout comptes faits, le gouvernement y gagne parce qu'il n'a pas à s'occuper des gens, on n'est pas... - R2 : On n'est pas de la bonne classe ! - R1 : Vous voyez ce que je veux dire, on a rien à payer pour nous quoi hein. - Q: OUI C'EST ÇA, VOUS NE DÉPENDEZ PAS DE SERVICES SOCIAUX OU AUTRES... ? - R1 : On ne doit pas ressortir de l'argent pour nous n'est-ce pas. Pour nous loger, pour faire ci ou pour faire ça. On est bien. Et on nous ennuie encore. - Q : QUAND VOUS DITES ON N'EST PAS DE LA « BONNE CLASSE », VOUS PENSEZ À QUOI ? - R1 : Ben c'est des petits ouvriers, c'est des chômeurs, voilà quoi, la bonne classe, on ne gagne pas suffisamment que pour dire « on va les laisser tranquille quoi ! ».

Ce dernier témoignage se structure en dénonçant une double asymétrie : par rapport à ceux qui bénéficient d'une aide sociale, eux se sont débrouillés tout seuls, ne coûtent rien et devraient donc être laissés en paix ; mais ils estiment ne pas être suffisamment haut dans l'échelle sociale pour qu'il en soit ainsi (en référence à ce qu'ils supposent être la « paix des riches »).

Dans des cas de figure comme ceux-là, l'expérience culturelle de l'habiter est vécue sous le registre de la **désobjectivation**.

LES COMPOSANTES DE L'EXPÉRIENCE DE LA DÉSUBJECTIVATION

Puisqu'il s'agit dans cette recherche de contribuer à une meilleure connaissance des résidents permanents, de leur trajectoire, de leur vécu, de leurs problèmes et ressources, de leurs stratégies d'adaptation et de leurs réactions aux services qui leur sont proposés, il est important de prendre la mesure du fait que ces situations et que les services qui ont pour visée d'y remédier peuvent être vécus dans l'ordre de la **désobjectivation**.

L'analyse institutionnelle s'est souvent attachée à étudier comment les institutions pouvaient, au-delà de leur mission officielle, détruire officieusement l'autonomie culturelle des bénéficiaires qui leur étaient confiés. La référence centrale en la matière reste l'important travail que le sociologue Erving Goffman a réalisé à propos de l'hôpital psychiatrique²⁵. En partageant pendant de nombreux mois la vie des malades mentaux, il a mis en lumière des

25 E. Goffman, *Asiles, Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Minuit, 1968 (avec une présentation par R. Castel).

procédés dont l'activation a pour conséquence d'agir sur le moi, jusqu'à le désintégrer. Nous avons tenté de formaliser ces procédés et constaté qu'ils pouvaient se produire, mutatis mutandis, dans la vie quotidienne, dans la représentation médiatique de la réalité ou encore dans le travail « en milieu ouvert »²⁶.

La visée de ce type d'analyse n'est pas dénonciatrice. Les « procédés » qui peuvent affaiblir l'autonomie culturelle d'un bénéficiaire ne sont pas d'office intentionnels et leur activation, pas davantage toujours volontaire. L'esprit même dans lequel avait travaillé Goffman était bien d'identifier toutes les précautions à prendre pour éviter que l'aide apportée aux personnes par des agents professionnels ne produise des effets paradoxaux, notamment vécus sous le registre de la désobjectivation.

Certains procédés définis par Goffman peuvent se retrouver dans l'analyse que les personnes font de leur situation, de leur trajectoire et des services qui leur sont proposés (comme ceux qui produisent chez le sujet une rupture d'avec ses actes)²⁷. Nous avons cru pertinent d'en identifier d'autres, complémentaires.

L'ACCIDENT ET LA DURÉE

La dimension culturelle de l'existence est notamment reliée à l'expérience du temps et d'ailleurs de la vitesse.

Paul Virilio, qui analyse nos sociétés comme des sociétés qui ne maîtrisent pas leur vitesse et deviennent donc des « sociétés de l'accident », s'est notamment penché sur l'expérience des survivants de la catastrophe de Tchernobyl²⁸. Leurs témoignages mettent en lumière les ravages d'un rapport au temps qui a explosé : ces personnes sont confrontées à une expérience sans précédent, sans antécédent à quoi se référer, qui les plonge dans une durée impossible à imaginer : quand leur terre cessera-t-elle d'être invisiblement nocive ?

Certaines situations rencontrées poussent à se demander si le schème « accident de la vie – durée impossible à imaginer » ne serait pas pertinent pour appréhender l'expérience culturelle concernée ; nous pensons notamment à une durée qui serait vécue comme indéfinie (par exemple celle d'un appauvrissement si durable qu'il fait disparaître la perception d'un horizon) ou comme une chute qu'aucune prise ne permet plus d'arrêter.



La trajectoire de Françoise est emblématique de ce schème.

Récemment, il y a quelques années, elle a été victime de graves violences conjugales : « Mon mari m'a battue, enfin, il m'a, ça a été vraiment, allez, vraiment

26 Cf. notamment J. Blairon, J. Fastrès, E. Servais et E. Vanhée, *L'institution recomposée, tome 2, L'institution totale virtuelle*, Bruxelles, Luc Pire, 2002 et J. Blairon et E. Servais, « Racaille » et banlieues virtuelles, Charleroi, Couleur livres, 2006.

27 Pour des exemples plus détaillés, voir J. Blairon, « La dignité humaine en CPAS : quelles questions, quelles actions », in *Intermag*, <http://www.intermag.be/images/stories/pdf/DigniteHumaineCpas2013.pdf>, 2013. et « Une société de la désobjectivation ? », in *Espace de Liberté* n° 430 - juin 2014.

28 P. Virilio, « Un entretien, Svetlana Alexievitch et Paul Virilio, pour le film de Andrei Ujica *Unknow Quantity* », *Ce qui arrive*, Paris, Actes Sud et la Fondation Cartier pour l'art contemporain, 2002, pp. 200 et sq. Svetlana Alexievitch s'exprime ainsi : « Il était tout de suite évident – dès qu'on voyait les yeux bouleversés des gens – que nous avions été projetés dans une réalité nouvelle et que **cette couche culturelle qui nous protège habituellement avait instantanément explosé**. (...) Nos sentiments, nos représentations ne sont pas adaptés. Toutes les dimensions humaines sont inadéquates, parce que jusque là le temps était mesuré avec nos dimensions humaines. (...) la notion du temps a pris une dimension radicalement nouvelle. **Le temps s'est transformé en éternité.** »

- Q : TRÈS FORT ? - R : Oui, plus que fort, il m'a donné un coup de couteau, j'ai reçu des coups de fourchette, il m'a fait valser à travers du deuxième étage que je suis tombée sur une voiture - Q : AH OUI ! - R : Oui, c'est un policier qui passait par là, par hasard, par chance, oui je dis bien par chance et que lui a, allez, appelé une ambulance et, j'ai été assez longtemps dans le coma, puis quand je suis revenue ça a été très difficile, parce que je ne reconnaissais plus mon environnement, tout ce que je vivais, mon fils, ça a été un gros travail, enfin, sur moi-même ».

Pour fuir ce mari violent que la police n'arrive pas à arrêter, elle se réfugie à l'étranger, pour venir habiter dans un logement social qu'elle qualifie de « petites boîtes », où elle est confrontée à de l'insécurité « on pouvait rentrer d'immeuble en immeuble, y avait souvent le feu, souvent la police, la drogue ». Elle et son fils sont alors mêlés à une catastrophe dans l'espace public, qui les met « sens dessus dessous » et lui fait aspirer à « se retirer de la civilisation » ; elle l'exprime ainsi : « Quand il vous est arrivé quelque chose d'important dans votre vie, on recule, on recule, on recule et quand je vous dis « c'est mieux de vivre éloigné de tout, d'être tranquille, de pas faire d'histoire à personne, d'être bien chez soi et... ».

C'est la raison pour laquelle elle accepte la proposition d'une amie qui consiste en la location d'une caravane (800 euros par mois, plus 150 euros d'électricité, sans raccordement à l'eau...). Elle y est malheureusement en butte à des maltraitances de la part d'autres résidents, notamment des violences verbales de la part d'étrangers « qui s'estiment chez eux ».

Elle se réfugie dans une maison d'accueil, mais voudrait retourner dans son camping : « Moi je voudrais retourner dans ma caravane, que je puisse dormir. Enfin, dormir c'est pas ça, c'est le fait de... - Q : D'ÊTRE CHEZ VOUS ? - R : Oui, d'entendre rien, oui, de rien entendre, d'entendre le son de la voix de mon fils, les oiseaux. » Elle regrette d'avoir été contrainte de quitter sa caravane : « Et moi qui croyais me sentir en sécurité, là, au camping. Ah ! Pourtant j'aurais bien aimé rester hein, c'était pas une, c'était une vie comme quand moi et mon fils on aime bien d'être tranquilles qu'il n'y a personne, et en plus, il y avait les magasins juste en sortant. Pour moi ça c'était idéal. Quand j'étais pas bien je m'allongeais, je regardais la télé, je m'occupais. Mais ici c'est tout à recommencer à nouveau, c'est pénible. » Elle résume : « j'ai l'impression d'être de trop quelque part » et se sent abandonnée par les pouvoirs publics (« le gouvernement ») dont la responsabilité lui semble engagée, notamment en lien avec l'insécurité qui la poursuit.

LE DOUBLE SENS DE LA « COLLECTION²⁹ »

Pour un certain nombre de personnes concernées, l'aide sociale qui est reçue est en quelque sorte fragmentée en « domaines » de la vie ou au départ de « secteurs » qui peuvent être gérés séparément.

Elle est donc vécue comme un « assemblage » par la personne réceptrice dont le sens global peut d'ailleurs être déterminé par un seul des éléments (à l'instar du domaine de la production d'image ou de son, où la qualité finale restituée est celle du maillon le plus faible de la chaîne).

C'est le cas par exemple lorsque les « épreuves » liées à l'obtention d'une aide sont vécues par leur récepteur comme ce que Goffman définit comme « la soumission à une situation humiliante », qui dégrade l'image du moi. Des attitudes de retrait peuvent s'ensuivre, qui

²⁹ Le terme est pris ici dans le sens que lui donne Littré d'assemblage d'objets (d'art ou de science par exemple). Il s'agit en l'occurrence de l'accumulation d'intervention sociales sectorialisées pour une même personne. Cette accumulation peut être interprétée par les professionnels dans le registre de l'abus, alors que pour la personne elle peut être lue à l'inverse à partir du sens d'un élément problématique de la « collection ».

pourront de surcroît être mésinterprétée par des professionnels qui attribuent un autre sens à l'addition des aides.



Jacques l'a vécu à propos de sa demande d'aide au CPAS pour le chauffage ; s'il regrette que « on calcule tout en termes de citerne à mazout » alors que son vrai problème est de trouver du bois en petite quantité, dans un contexte où l'affouage communal n'est plus de mise, il critique surtout la relation : « Q : A L'ÉPOQUE, VOUS AVIEZ FAIT DES DÉMARCHES POUR UN LOGEMENT SOCIAL ? - R : Non, je ne suis jamais passé par là. Mes rapports avec le social et les CPAS, je ne sais pas... - Q : VOUS AVEZ TOUJOURS COMPTÉ SUR VOS PROPRES RESSOURCES ET MOYENS POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS ? - R : Je crois, mais malgré tout, ici, j'ai fait la démarche d'aller au Cpas pour le chauffage, c'est parce qu'on m'a dit « Tu y as droit, vas-y ! ». Je ne sais pas si tout le monde doit se battre comme ça devant un assistant social pour se mettre à nu encore une fois avec tous ces papiers-là, ils ne sont jamais contents déjà, avec leurs papiers. »

Il estime que les demandes de « papiers » sont excessives et inutiles : « Allez, l'autre fois, on me donne un rendez-vous justement pour le chauffage, etc., et quand j'ai vu que la salle était bondée à cette heure-là... Je m'étais dit « tiens on me donne un rendez-vous à une telle heure, c'est quand même qu'il va me recevoir ! ». Quand j'ai vu qu'il y avait quinze personnes devant moi, j'ai fait demi-tour puis je leur ai envoyé une lettre, en disant « excusez-moi, je n'aurais pas su attendre ». Apparemment, ça les a choqués, cette lettre. Ils n'étaient pas contents parce que j'en ai reçu une en retour « Mr... » enfin, bref. Ça leur plaît pas quand quelqu'un leur résiste si vous voulez. - Q : ÇA A ÉTÉ COMPRIS COMME UN REFUS DE VENIR AU RENDEZ-VOUS ? - R : Voilà, oui mais malgré tout, une demande puisque j'ai envoyé un courrier en disant « voilà, de toute façon Monsieur l'assistant social a mes documents, mon statut n'a pas changé depuis, etc. » Ben oui, faut être clair aussi hein ! C'est pas parce qu'on vous demande des papiers tous les trois mois m'enfin bon. [...] C'est des papiers, des papiers, des papiers ; c'est tuant ! Eux, c'est leur job mais bon, on est à l'ère de l'informatique maintenant, je dirais tous les papiers pourraient être diminués et non, ils font encore plus de papiers. Parce que envoyer un mail de temps en temps, c'est bon quoi. »

Pour lui, c'est sa dignité de personne qui est mise en cause ; il évoque sa demande d'aide pour des médicaments : « Et pour les médicaments, c'est suite à un infarctus, j'ai eu besoin d'un traitement etc., et pour finir, je me suis dit « non, je vais me démerder, serrer peut-être un peu plus mon budget mais que je puisse aller aux médicaments régulièrement. Déjà, ne pas prendre tout d'un coup. [...] Ici, j'ai l'impression qu'on est filtré encore plus, on a vraiment peur que tu viennes grappiller les dix euros qu'ils vont te donner pour un peu de médicaments quoi. - Q : ET DONC, SI ON NE SE DÉFEND PAS, ON NE... ? - R : Non, je crois qu'il faut savoir jouer un peu le quart monde quoi ; bon, mais si j'en fais un peu partie, je suis en dessous du seuil de pauvreté, ça c'est financièrement parlant, mais mentalement parlant, il me semble que je pourrais encore avoir ma dignité aussi quoi. »

LA RUPTURE DU SUJET D'AVEC SES ACTES

C'est un des grands apports de Goffman ; le sociologue montre en effet brillamment les effets destructeurs des situations où un bénéficiaire a l'impression de « perdre le contrôle » sur son existence parce que les conséquences de ses actes ne sont plus prévisibles ou anticipables. C'est le cas lorsque le Sujet est soumis à un environnement incohérent, à des lois fluctuantes ou à des contraintes contradictoires.

Xavier décrit ce type d'environnement de façon imagée : c'est un « carnaval ». Il donne cet exemple précis : il s'est battu pour qu'on domicilie sa femme dans le chalet qu'ils occupent. « J'ai été me fâcher : « Il y a la loi Tobback ! C'est bien de faire passer des lois mais il faut les appliquer ! Madame réside là ! Quand il faut venir contrôler les gens, vous venez contrôler que madame réside bien là. Si elle réside là, c'est un chalet en dur ; vous n'allez pas commencer, c'est pas une caravane ! Il y a des gens qui sont domiciliés et d'autres que vous ne voulez pas ! » ; « Faut aller voir à l'urbanisme ! ». J'ai été voir à l'urbanisme, qui a téléphoné à la commune : « Voilà, on peut bien domicilier madame parce que c'est bien un chalet en dur que la personne d'avant était déjà domiciliée donc, voilà ! ». Mais en attendant, quand ma femme va toute seule, on lui dit « non ! ». Maintenant quand on vient avec les arguments, « la loi Tobback », elle savait pas, quoi. Tu dois être domicilié à l'endroit où tu résides, alors il faut domicilier madame ! »

Xavier a fait de la prison autrefois. « J'ai lu le code civil et le code pénal. Je me tiens informé des nouvelles lois qui sortent. C'est pas l'administration communale qui va me la faire à l'envers ! [...] moi je dis que si on vote des lois, c'est pour qu'elles soient appliquées. Ils ont appliqué d'autres lois vis-à-vis de moi donc il y a des lois qui sont là, il faut les respecter. Si nous on doit respecter des lois, l'administration communale aussi. Pourquoi ne pas domicilier les gens, même s'ils habitent une caravane. « Non, c'est pas en dur, on ne peut pas vous domicilier ! ». Mais pourtant, j'y habite ! Et il y a plein de gens à qui ça arrive, au domaine, qui vivent en caravane et qu'à cause de l'administration communale et du bourgmestre qui ne veut pas se bouger, les choses n'avancent pas. » *Il conclut* : « Ça ne prouve qu'une chose, c'est que quand vous voyez toutes les lois qui existent, c'est que c'est jamais que le carnaval, on va dire. »

« Ne pas savoir à quoi s'en tenir » est une variante fréquemment rencontrée de « l'environnement chaotique » : difficulté d'obtenir une réponse stabilisée, jeu de ping-pong entre des sources d'information divergentes, règne des rumeurs peuvent produire chez le Sujet le sentiment d'une perte d'emprise sur la situation. L'incertitude est un facteur puissant de désubjectivation, les volte-face imprévisibles aussi.

Dans l'entretien avec Angèle et Henri, nous entendons évoquer la « tolérance », voire « l'indifférence » du pouvoir communal. « Q : VOUS AVEZ CONSTRUIT VOS HABITATIONS ICI ? - Gérard : Regardez, c'est magnifique. - Angèle : Ah oui, voilà ma caravane et tout ça, c'est une construction en plus qu'on a fait. - Gérard : Vous avez des appartements en ville, tout ça, qui ne sont pas aussi agréables et tout, alors, on peut bien y vivre. - Henri : Mais chaque fois qu'on allait à la commune demander « allez, voilà je vais mettre une terrasse ou quoi ». La commune nous disait tout le temps : « c'est {tel domaine}, tu fais ce que tu veux, c'est privé ». - Angèle : « C'est privé, vous faites ce que vous voulez ! » - Henri : Et donc tout le monde, tout le monde a fait... - Marcel : Et quand tu achetais déjà... - Henri : C'était toujours accepté à la commune, on n'a jamais refusé une adresse ici. Et un moment, l'urbanisme, qu'est ce qui passe... Le grand problème ici, pour moi, c'est la commune, la commune n'a jamais eu... - Angèle : Oui, ils se rejettent la faute l'un l'autre et voilà quoi maintenant nous on est bien emmerdés. »

Un peu plus loin dans l'entretien, nous revenons sur la position de la commune dans le combat que les personnes mènent pour le moment : « Q : DANS VOTRE COMBAT, LA COMMUNE, ELLE SE POSITIONNE OÙ ? - Angèle : Maintenant elle veut plus rien entendre parler. - Marcel : Plus rien du tout, elle nous laisse tomber... - Angèle : Elle se retire la commune pour l'instant c'est fini ! - Q : ÇA N'A PAS TOUJOURS ÉTÉ COMME ÇA ? - Angèle : Non. Avant

avec l'autre bourgmestre il n'y avait pas de problèmes. Que lui il disait : « allez ça va ». Et maintenant, avec {le nouveau bourgmestre}, lui, il dit « ça c'était avant moi, maintenant, c'est comme ça avec moi ! ». »

Gérard évoque aussi les incertitudes dans lesquelles il se trouve plongé, notamment par rapport aux prises de position de son syndic. Même une réunion organisée avec « la Région wallonne » n'a pas pu clarifier la situation à ses yeux :

« Q : ET DONC, IL Y A EU UNE RÉUNION AVEC LA RÉGION WALLONNE, C'EST ÇA ? - Gérard : Oui alors, on n'aurait pas eu ça à payer déjà. - Q : UNE QUOTE-PART POUR DES INSPECTIONS. - Angèle : Et c'est toujours pour parler de la même chose, qu'on est en infraction, qu'on doit avoir 70, euh 60, mètres carrés... - Gérard : Et est-ce qu'on a eu un compte rendu ? - Angèle : Non, toujours la même chose, rien n'a été changé, on n'avance pas. - Marcel : Et si tu poses une question : « Oh ! Eh ! »... - Angèle : C'est pas à l'ordre du jour ! - Q : ET IL N'Y A PAS DE COMPTE RENDU ÉCRIT DE LA RÉUNION ? - Tous : Non ! - Gérard : J'ai écrit à la Région Wallonne, ils m'ont répondu et je leur ai écrit tout ça en leur disant « je vous ai envoyé ça parce que je connais beaucoup de choses. Un de mes voisins prétend que lui connaît tout, il peut tout faire en dur, il peut faire ci, ça. Je voudrais savoir qui est pour le juste, lui ou vous mais la prochaine fois que vous me répondez, répondez vraiment à mes questions, voilà »³⁰. Gérard, s'il était sûr de pouvoir rester, aimerait également réaliser les investissements nécessaires à l'amélioration du confort de son habitation, Angèle rectifie : « {le syndic} nous a interdit de faire quoi que ce soit autour du bâtiment. Le toit fuit, on ne peut plus réparer le toit, on nous interdit de réparer le toit, on doit mettre des bâches parce que les toits qu'on a fait soi-disant, c'est pas les toits d'origine de la caravane. On peut encore être en infraction si on fait encore des travaux. [...] On est attachés quoi qu'on fasse. »

Ainsi, il devient difficile de rester, mais il est aussi impossible de partir..

« Marcel : Ça ne vaut plus rien du tout, même pas le terrain ne vaut plus rien ! -Angèle : Et puis comme on est en infraction avec l'urbanisme, les gens n'achètent plus. »

Dans certaines situations, le blocage est tel que nous ne sommes pas loin de la double contrainte : il est impossible de se soustraire à une obligation à laquelle il est impossible de se soumettre sans y déroger.

Izabela regrette que beaucoup de choses se soient dites sous forme de rumeurs : « Parce que l'officiellement, on n'en a jamais rien su. Ce qui est officiel, on ne sait pas ce qu'ils pensent dans leur tête ». Elle a le sentiment que ceux qui sont restés dans le camping qu'elle a quitté avec regret sont « vraiment entre le marteau et l'enclume », qu'on leur dit « Vous devez partir, mais vous ne pouvez aller nulle part ».

30 Il ne nous appartient pas, dans le cadre de cette étude, de tenter de départager le vrai du faux. Il s'agit pour nous seulement de tenter de rendre raison de l'analyse que les personnes font de leur trajectoire et de leur vécu. L'absence de réponse claire peut avoir évidemment de multiples significations, comme le choix de « laisser du temps au temps » pour faire évoluer, par une série de transactions, une situation qui paraît bloquée ou insoluble. Cf. à ce sujet E. Servais, « Transaction sociale et recomposition institutionnelle », <http://www.intermag.be/images/stories/pdf/transaction.pdf>.

Si ce type de mécanisme représente un extrême, il n'est pas inutile de rappeler que la complexité des législations, et notamment des conditions qui déterminent l'accès à une aide ou un droit peuvent, lorsqu'elles jouent dans la séquence particulière, constituer un facteur de blocage ; dans ce cas, elles participent à l'installation d'un rapport à l'environnement qui est vécu subjectivement comme chaotique.

Antoinette nous explique qu'elle quitte sa caravane, à regrets, pour se rapprocher de sa fille afin de ne pas faire faire des kilomètres à celle-ci lorsqu'elle aura besoin d'un coup de main lors de sa deuxième opération du genou. Elle a déjà été opérée de l'autre côté et a constaté que la convalescence était compliquée car elle ne pouvait plus se déplacer ; sa fille devait donc faire plusieurs dizaines de kilomètres tous les deux ou trois jours pour lui faire ses courses, etc. Elle est donc sur une liste d'attente dans un agence immobilière sociale, attente qui se prolonge car l' AIS a l'obligation de lui trouver un appartement deux chambres : « Par exemple, moi, j'ai fait une demande pour un appartement une chambre, eh bien, ce n'est pas possible ; il faut que j'aie un appartement deux chambres. - Q : PARCE QU'IL N'Y A PAS ASSEZ ...? - R : Si. Mais comme je suis plus âgée, et s'il y a quelqu'un qui doit venir pour me soigner à domicile, il faut que la personne puisse loger : ah oui, c'est aberrant ! [...] Alors que des appartements une chambre ils en ont certainement, mais suivant la nouvelle loi je « dois » avoir deux chambres. Donc je reste ici parce que... Mais, honnêtement, je n'ai pas approfondi la question ; ça viendra quand ça viendra quoi. »

Vivant avec ses trois filles dans cette maison achetée en couple sur une idée de son ancien compagnon, Adrienne souhaite aujourd'hui retourner dans sa province natale, où, nous dit-elle, beaucoup de choses sont faites pour les personnes handicapées. Si elle a reçu le soutien des professeurs de l'école pour organiser le transport de ses filles afin que leur scolarité se poursuive sans encombres, elle nous explique que le voisinage du parc résidentiel n'est pas très solidaire, et qu'elle s'y sent assez isolée. De plus, le voisin qui l'a toujours aidée moralement mais aussi techniquement en la conduisant quand elle en a besoin, prévoit lui aussi de déménager : raison de plus pour ne pas rester. Au départ de son compagnon, elle s'était lancée dans les travaux de rénovation de la maison avec trois objectifs en tête : se donner du courage et penser à autre chose, améliorer leur cadre de vie, et donner une plus-value à la maison pour la revendre à terme. Elle nous explique que si elle pouvait adapter la maison à son handicap elle pourrait tout à fait envisager de rester plus longtemps, mais l'escalier est placé de telle sorte qu'elle ne peut pas y mettre un siège montant et il lui est interdit d'agrandir le rez-de-chaussée pour s'aménager une petite chambre et une salle de bain : pour l'instant, son lit et ses affaires sont dans le salon puisqu'il lui est prescrit de ne pas monter d'escaliers – mais la salle de bain et les chambres des enfants sont à l'étage. Malheureusement, comme d'autres personnes interviewées, le fait d'être propriétaire de la maison ne lui permet pas non plus de postuler pour un logement social, or elle est toujours en train de rembourser l'emprunt pour cette maison et souhaite partir de la région pour trouver un logement dans l'une ou l'autre petite ville de son enfance où elle a de la famille, où elle connaît des gens, et où elle puisse facilement avoir accès à différents transports en commun.

LA DÉSUbJECTIVATION RELAYÉE

Au terme de son analyse participative, Goffman observait que certaines personnes confrontées aux procédés destructeurs de l'autonomie culturelle finissaient par « se convertir » aux valeurs de l'institution, les faire leurs et s'en faire les relais par rapport à leurs pairs.

Il peut en aller de même pour les mécanismes de désubjectivation. Se sentant injustement, à leurs yeux en tout cas, réduites au statut de « cibles », niées comme sujets, certaines personnes interrogées peuvent considérer leurs pairs de la même façon et en appeler... à moins de social, plus de sévérité, voire espérer comme solution des comportements dictatoriaux...

Voici trois exemples différents.



A propos d'un juge de paix qui est trop « coulant » avec les mauvais payeurs :
« En fait, le juge ici est trop social. Faudrait lui taper sur les ongles ou quelque chose comme ça parce que c'est lui qui envenime la situation. Pourquoi ? Parce qu'il a une âme de... il aurait dû être au Cpas ou quelque chose comme ça mais pas juge hein ! »



Ces personnes en arrivent à espérer l'instauration d'une petite dictature locale :
« Q : QU'EST-CE QUI POURRAIT AMÉLIORER LA SITUATION ? - R1 : Améliorer ? Y a pas d'amélioration ! Nous on veut qu'on nous laisse tranquilles ! - R2 : L'espoir ! - R1 : Nous ce qu'on veut c'est qu'on nous laisse tranquilles ! - R2 : Y a pas d'amélioration à faire. C'est des personnes âgées, laissez-les finir leur vie. Et on n'a rien fait de mal que de construire quelque chose de plus beau pour notre famille. - R1 : Y a qu'une chose : un syndic pour remonter et qui se montre en vrai homme, y a plus de ça, ça existe plus, c'est tout. Un gars énergique « oui mais je suis en savate tout ça ! » « eh ben, tu as qu'à foutre le camp et puis c'est tout - R2 : Oui, si ça vous plaît pas vous pouvez partir quoi ! -R1 : Une dictature vraiment sévère mais, ici, il faudrait une dictature pour arriver à faire respecter les lois. Propreté, savoir où on met nos crasses. Avant avec le garde c'était bien, vous alliez le trouver, il vous faisait une bricole. Ben oui avec le monde qu'il y avait ici, il y avait une meilleure entente. »



Un autre résidant en appelle aussi à une fermeté sans faille :
« L'essentiel, c'est que ces gens soient mis hors du parc, je regrette, ils n'ont pas payé et ben ils n'ont qu'à partir. Ou bien tu te soumetts à une règle et tu respectes cette règle ou bien tu pars. »

V. LES DIMENSIONS SOCIALES DE L'HABITER COLLECTIF

Une grande diversité d'expériences sociales

Il faut reconnaître que nous avons recueilli à ce sujet des descriptions des plus contrastées. A l'examen, il a paru inadéquat de recourir à une explication qui se serait appuyée sur des catégorisations : le même type de lieu, et même le même lieu peut en effet être traversé par des logiques sociales différentes, si ce n'est opposées. La distinction de catégories de publics n'est pas davantage satisfaisante : ici les contacts entre résidents permanents et vacanciers sont excellents (« c'est tous des flamands ils sont adorables ») ; là, ils sont inexistantes ou conflictuels (« avec des gens de Bruxelles ça ne saurait pas marcher ») ; le même équipement a d'ailleurs pu connaître des situations diamétralement opposées.

A l'analyse, il nous a paru plus pertinent de pointer des mécanismes de production des relations sociales actifs dans les situations, souvent simultanément d'ailleurs. C'est l'action de ces mécanismes qui nous paraît pouvoir expliquer la **dimension collective du vécu** dans les situations qui nous ont été exposées.

Une solidarité « naturelle »

Beaucoup de témoignages font état d'une **solidarité naturelle**, décrite comme allant de soi et irriguée par la culture populaire. Elle peut être vue comme la conséquence de l'exercice d'une socialité libre dans un environnement vécu comme libre.

Izabela décrit ainsi son arrivée dans l'appartement où elle a été relogée.

« Quand je suis arrivée-là j'ai pleuré toutes les larmes de mon corps pendant toute la journée, et j'ai prié mon homme de partir, de retourner à la caravane, je ne voulais pas. Pourtant mon appartement c'était un appartement trois chambres avec salle de bain, le wc qui est à part de la salle de bain, mais c'est déjà l'idéal. On nous avait fait les travaux, nouveaux carrelages et tout pour qu'on soit bien. Je suis arrivée là-dedans, je n'ai fait qu'angoisser, je ne voulais pas, je ne voulais pas. - Q : IL Y AVAIT COMME UNE APPRÉHENSION DE ? - R : C'était trop grand. C'était, on était perdus. Parce qu'en fait l'appartement c'était six fois la caravane. Nous on s'est retrouvés dans quelque chose de grand où c'est un peu l'angoisse quand vous savez que si vous allez avec une telle personne en voiture vous savez que vous allez avoir un accident, et vous angoissez. Et bien en étant dans cet appartement-là, je savais qu'on n'allait pas vivre correctement, on n'allait faire que survivre, c'est tout. Et c'est ce qui se passe réellement. C'est, quand vous êtes dans une caravane où vous êtes entourés de gens ; on avait des amis : le moindre problème, il vous manque du sucre, il vous manque du lait, vous vous sentez seul ou une coupure de courant. Une coupure de courant : c'est réunion générale dans une caravane pour ne pas se sentir seul le temps que le courant revienne. Et là vous êtes tout seul avec des étrangers, moi je suis au rez-de-chaussée dans un immeuble de six étages où les gens, en-dessous de moi il n'y a personne, et ceux au-dessus de moi ne m'entendent

pas, mais moi j'entends tout le monde. Donc il y avait trop de bruit, il n'y avait pas d'indépendance, pas d'intimité, c'était l'inconnu et tout ça. Tandis qu'à la caravane vous étiez toujours entourés, toujours. »

Ces relations sociales dans le camping étaient si fortes qu'elles ont perduré, jusqu'à donner naissance à un club auquel elle participe encore. Pour les membres, les retrouvailles du week-end sont décrites comme sacrées.

Un résidant réfléchit cet aspect d'une façon qu'on pourrait théoriser comme une cohésion non organisée de l'extérieur, auto-organisée.

Il explique que les manières de vivre sont différentes en camping, en quartier résidentiel ou en appartements sociaux : « Ça n'a rien avoir avec les logements sociaux quand on y pense. Parce que même en logement social personne ne connaît personne. [...] j'ai habité {dans telle cité} dans les tours. Là, les gens, même du même palier, on ne se parle pas, on ne se connaît pas. On ose à peine descendre la nuit. Jamais je n'aurais osé laisser jouer mes enfants dans la plaine qu'il y avait là. - Q : IL Y AVAIT COMME UNE ESPÈCE DE BIENVEILLANCE QUE VOUS DITES AU CAMPING. QUE LÀ IL N'Y AVAIT PAS DE CONFIANCE DANS LE LOGEMENT SOCIAL ? - R : Là, il y avait des tordus et des trucs comme ça. Et pas de regard des gens ; les gens s'en foutent de ce qui peut arriver ; on peut se faire frapper à la vue de tout le monde, là, personne n'aurait intervenu. C'est trop impersonnel. - Q : VOUS ÊTES RESTÉ COMBIEN DE TEMPS ? - R : Quand même deux, trois ans. Il faut se faire une réputation dans les tours comme ça. [...] Ce n'est pas le même rapport aux gens. C'est un rapport de crainte et de méfiance. Et je suis désolé, c'est comme ça dans les cités. Je crois que, peut-être, un jour ils comprendront que notre philosophie et cette façon d'être et de vivre était la bonne. Il faut un noyau social au milieu, de rencontres, mais pas organisé par des gens ; on peut spontanément dépenser son argent à boire un verre, à manger un morceau, à pouvoir se parler. Et après on rentre chez soi, et là, on se souvient de celui-là « ah tiens, ça va, ça a été hier ? » - Q : DES SOUVENIRS ET DES LIENS QUI SE SONT FAITS. - R : 'J'ai bu de trop', 'j'ai une tête comme ça'. Voilà, et on démarre sur des trucs comme ça. Si dans des logements sociaux il n'y a pas un point de rencontre journalier ou l'occasion de pouvoir se rencontrer, les gens ne se regardent pas. Jamais ils ne se regarderont, jamais... »

Il résume ainsi sa comparaison entre la maison qu'il occupe aujourd'hui et la caravane où il a vécu auparavant : « On avait quatre ou cinq degrés dans la maison, qu'on n'avait pas ça dans la caravane. [...] Les apparences étaient mieux mais les conditions étaient moins. »

Quand il repense à sa période « camping », il évoque avec nostalgie les rencontres spontanées que permettait la cafétéria :

« J'avais complètement oublié ce point de rencontre qu'était cette cafétéria où on se retrouvait le soir, et la terrasse qui était dehors où on passait des formidables soirées comme ça à discuter de tout et de rien. [...] Et l'hiver, ceux qui restaient, il y avait un cassettes qui restait là, on rechargeait de bois, on était en cercle autour de ce truc et on discutait autour du feu. »

Beaucoup de personnes interrogées décrivent aussi des échanges désintéressés de services, impliquant une certaine réciprocité qui s'auto-régule avec succès : on se retrouve le matin pour déblayer la neige, on s'épaule, on s'échange...

Il est difficile de ne pas trouver dans ces propos l'écho d'une composante de la vie sociale dans les quartiers populaires : la proximité spatiale y est (était?) couplée à une proximité sociale, notamment parce qu'on partage(ait) un destin commun (par exemple une résistance à l'exploitation). D'où le plaisir d'être entre soi, qui irrigue une division du monde, exprimée dans la célèbre formule « eux, c'est eux et nous, c'est nous »³¹.

La montée en puissance des références de la classe moyenne fait triompher une conception qui découple la proximité sociale de la proximité spatiale : les affinités, revendiquées comme électives, ne sont plus liées à une proximité spatiale, que du contraire. Dans cette logique, le bon voisin est celui qu'on ne voit pas et qu'on ne fréquente que lorsqu'on l'a décidé – pour autant que l'envie en survienne³².

Dans plus d'un équipement touristique, nous trouvons une hybridation, souvent boiteuse, des références et des vécus sociaux : une distanciation « eux et nous » qui se vit à l'intérieur du groupe, souvent d'ailleurs sous le mode du conflit, et une solidarité très partielle et limitée à quelques personnes.



Ce qu'a vécu Nicole constitue un bon exemple de cette « hybridation » boiteuse. Elle explique comment elle a eu du mal à « s'intégrer » dans un lieu, elle qui travaille : « Oui et puis aussi, il y avait pas mal de pauvreté aussi hein. Mais pour moi, c'est pas facile de m'intégrer là-bas. - Q : PARMIS LES PERSONNES QUI VIVENT LÀ-BAS DEPUIS LONGTEMPS ? - R : Bon, moi, je travaille, je rentre le soir, j'ai pas beaucoup de contacts. Puis, ben, voilà. Puis, il y a des jeunes, moi j'ai rien contre les jeunes, au contraire, je suis la première à... C'est pas le même genre de vie. Sinon, que dire de plus ? » Elle déclare « l'endroit, moi, je vous dis, j'aime beaucoup, j'aime vraiment beaucoup. Ce que je n'ai pas apprécié, c'est qu'on me vole mes affaires. » Le vol n'est pas anodin pour elle, puisqu'il l'a empêchée de terminer son travail de fin d'études, ce qu'elle ne sent pas prête à pardonner. Elle explique ce problème par une différence de milieu : « Oui et ben forcément, là-bas, moi je ne suis pas de là-bas, je suis pas du milieu moi, hein ! - Q : OUI MALGRÉ QUE ÇA FAIT DIX ANS ! - R : Puis je ne suis pas du milieu moi, donc je n'ai rien à voir avec... »

Nous trouvons dans ce témoignage une référence discrète à la décomposition du milieu populaire, avec le surgissement de déchirures, de volontés de distanciation qui tendent à opposer le groupe des travailleurs garantis, celui des travailleurs précaires ou menacés et celui des personnes placées dans une trajectoire de désaffiliation (« les pauvres » dans son discours).

Combiner les intérêts des différents résidents, une tâche impossible ?

Les relations de distanciation voire de méfiance peuvent dès lors présider aux relations collectives. La mutualisation des charges, leur répartition, la gestion d'une co-propriété, par exemple du sol, apparaissent plus que périlleuses.

Les récits qui démontrent l'importance et l'échec des comités et autres syndic sont légion.

31 Cf. sur ces points E. Servais, « Eléments d'analyse sociologique des pratiques d'accompagnement », in *Handicap et politique*, Bruxelles, Equipages éditions, 1993 et R. Hoggart, *La culture du pauvre*, Paris, Minit, 1970.

32 E. Servais, « Eléments d'analyse sociologique... », *op.cit.*, pp. 244 et sq.

Un phénomène récurrent semble déterminant : l'importance d'un pilote (d'un leader) doté d'« autorité » (au sens de compétence reconnue) est patente en la matière. Les interviews sont jalonnées d'histoires de détériorations des relations sociales, suite au décès d'un « chef de camp », du départ d'un « président », du remplacement d'un « responsable ».

Stéphane imagine la politique de logement idéale à partir de l'expérience qu'il a vécue en équipement touristique, en donnant une place importante au rôle de « shérif » : « C'est un camp : il faut un shérif dedans pour dire « faites votre haie, tondez vos pelouses, cette voiture-là, c'est une épave, elle n'a pas de plaque, ça doit partir ». A partir du moment où on laisse aller ça... [...] Plus de shérif, et une fois que c'est foutu, c'est foutu quoi. Sinon, en logement collectif, c'est quelque chose d'extraordinaire quoi. »

« J'imagine un habitat comme ça, franchement ça devrait être super géant. Franchement un truc central comme ça où les gens se retrouvent le soir pour boire un verre, manger un petit spaghetti ou des trucs comme ça. Et une fois dix heures, onze heures, on rentre chez soi. C'est vrai que la collectivité ça manque par rapport à ce temps-là. [...] Sur un terrain suffisamment grand, allez, trois hectares on était cinquante et des, il y avait de l'espace de vie, il y avait de l'espace de jeux, il y avait de l'espace de rencontre avec la cafétéria. [...] Ce n'était pas mal. On retrouverait le même système que ça dans un système que l'Etat pourrait créer, ce ne serait pas mal. Avec un chef de camp, un genre responsable communal qui ne ferait que ça et qui s'occuperait de la discipline, du règlement de petits conflits et d'ordre intérieur. »

Suzanne et Monique s'investissent vigoureusement dans la gestion de leur domaine, mais au nom d'une homogénéité sociale qu'elles entendent préserver. Si leur domaine est décrit par les autorités comme un « cinq étoiles », elles entendent bien préserver cette caractéristique.

« Mais de toute façon moi je suis contre d'attirer des romanichels ici, je n'aime pas, c'est tout. Et donc je voulais dire ici que si tu laisses faire des conneries comme ça, tu vas attirer quoi ici ? Je ne tiens pas à avoir des coups de couteau. C'est vrai hein. Moi j'ai peur. - Q : QUE LE QUARTIER CHANGE ? - R : J'ai peur. Parce que quand ce n'est pas surveillé, les gens, c'est comme partout, quand ce n'est pas surveillé, les gens font du n'importe quoi. Il y a des gens, comme je vous ai expliqué avec le chalet-là, [...] eh bien, on a appris qu'il était squatté. Eh bien, il faut faire quelque chose. Parce que si tu laisses faire ça, ça va vite. Quand il y a des trucs vides, dans un mois il y a plein de gens comme ça ici. Mais attends, où est-ce qu'on va ? Et puis vous avez entendu qu'il y a une personne qui est à l'hôpital ? Pas ici, hein. Mais une femme qui était hospitalisée, sa maison a été squattée pendant qu'elle était à l'hôpital, elle a eu des emmerdes pour faire sortir les gens. On l'a dit à la télé il y a quinze jours - trois semaines. »

Elles déclarent ouvertement qu'elles recourront pour arriver à leurs fins à la dénonciation à la police et elles comptent aussi s'appuyer sur des normes qu'elles entendent faire respecter à leur avantage (qu'elles présentent comme l'intérêt collectif) :

« Monique : Voilà, mais comme certaines personnes sont refusées en ville [...], mais il y en a tellement, ils sont à gratter leurs sous qu'ils louent à n'importe qui. Et ça c'est un petit peu le truc. - Q : IL Y A BEAUCOUP DE LOCATIONS ? - R : Je ne sais pas de trop les locations moi, il y en a quoi mais... - Suzanne : Une dizaine - Monique : une dizaine. Mais c'est justement ces gens-là qui font des problèmes. Et moi je suis allée trouver le policier et je lui ai dit - mais moi j'ai entendu à la télévision qu'on disait qu'il y avait trop d'accidents avec les chauffe-eau, les poêles, je ne suis pas folle, vous l'avez entendu aussi ? Et j'ai

dit : « Quand quelqu'un vient pour son domicile », je dis, en fait ce n'est pas les gens qui vont louer qui sont, c'est le propriétaire. Il faut aller contre, enfin, « il faut aller regarder si c'est un chauffe-eau en état et s'il n'y a rien, attends », il (l'agent) arrive : « attends, je vais regarder ton chauffage », au lieu de s'asseoir et de boire une bière. Il regarde le chauffage et le truc. Et si on faisait déjà surveiller ça, eh bien, excuse-moi, on aurait peut-être moins de romanichels. Parce qu'il y en a qu'ils ne sauraient peut-être pas remettre en état. Mais après tu apprends qu'il y a quand même des locations dans les cinq cents euros. - Q : ALORS QUE CE N'EST PAS ENTRETENU VOUS VOULEZ DIRE ? - Monique : Et que ce n'est pas entretenu. - Suzanne : La commune a accepté de nous envoyer la... et on va d'ailleurs travailler avec eux. La commune a un règlement d'ordre d'hygiène pour les appartements sociaux, etc., donc les normes. Ils doivent y retravailler, et ils ont demandé que je sois avec eux pour travailler, pour y réfléchir, mettre les points qui pourraient... - Q : DONC DANS LE CHANGEMENT DE R.O.I. QUE VOUS PRÉVOYEZ ? - Suzanne : Voilà. Et donc maintenant pour les locations on va, un : faire un bail officiel, parce qu'il y en a qui n'ont pas de bail. Donc on va faire un bail type, et les propriétaires devront se plier à faire signer le bail et nous en donner copie. - Monique : Il y a la moitié qui n'est déjà pas déclarée, alors. - Suzanne : Oui, eh bien, là, ce sera... - Monique : C'est comme tu vas louer une maison de cité, eh bien, tu es obligée de montrer ton assurance. - Suzanne : Voilà. L'assurance incendie. Et alors pour l'espace, eh bien, voilà : « pour autant de personnes il faut autant de mètres carrés, au-delà vous ne pouvez pas ». Donc on va vraiment inclure ce règlement dans notre règlement d'ordre intérieur. »

Suzanne et Monique disent vouloir tenter de contrer ces locations à prix d'or, pour des logements qui se trouvent parfois en piteux état, de la part de propriétaires peu scrupuleux. « Monique : C'est honteux, c'est honteux, c'est inadmissible mais je vais savoir c'est où. Mais tu sauras peut-être me dire c'est où. Mais il faut faire quelque chose quoi. - Suzanne : On regardera. - Monique : Mais tu te rends compte dis ; cette autre dame-là va louer une caravane, mais magnifique paraît-il, et elle fait payer son boutachnic-là à la vieille qui est toute malheureuse, et elle n'a quasi plus rien pour vivre maintenant. Parce que je crois qu'elle n'a que six-sept cents euros au CPAS. Et c'est ça que moi je suis fâchée. - Suzanne : C'est vrai que ça fait déjà deux-trois fois où, par rapport à des locations, j'ai réussi à faire partir des gens en faisant venir l'hygiène. »

La question du pilotage du collectif voire de l'exercice du pouvoir paraissent ainsi centrales dans bien des équipements.

Les conséquences d'un manque d'extériorité (par rapport aux intérêts d'un sous-groupe) ou au contraire d'un manque de liens (« on ne le voit jamais ») dans le chef de « l'autorité » formelle ou informelle devant piloter le collectif sont prégnantes en matière de dégradation des rapports sociaux.

Les questions de redistribution des charges, de partage des investissements, des accords à donner ou des contraintes à faire respecter sont vécues ici avec plus d'acuité encore que dans la société dans son ensemble. Par exemple, il arrive que la distinction entre « ceux qui ne peuvent pas payer » et « ceux qui ne veulent pas payer » ne soit pas (plus) faite et que les conflits afférents s'enlisent et deviennent inextricables. Des situations nous ont été relatées où le mode de règlement des conflits consacre brutalement la loi du plus fort.

L'absence d'une personne incarnant les intérêts du collectif, disponible en cas de problème, se plaçant au-dessus de la mêlée, active tant au niveau pratique que réglementaire, communiquant avec clarté et capable de transactions se paie au prix fort dans la vie sociale des équipements.

Les regrets exprimés le montrent bien, en quelque sorte en creux.

Izabela se souvient : « Quand le chef de camp est décédé {au début de l'année}, là on a senti qu'on était des rats et qu'on allait nous gazer, c'était tout simplement ça. - Q : LUI, IL PERMETTAIT DE GARDER UN ÉQUILIBRE ENTRE LES... ? - R : Parce qu'on a même postulé, tout le monde du camping ont postulé. On nous a trouvé l'excuse qu'ils ne voulaient pas prendre quelqu'un du camping pour ne pas qu'il prenne parti pour l'un ou pour l'autre. Et puis on nous a dit qu'ils allaient prendre quelqu'un. Et puis en fait non ; ils avaient très bien dans la tête que ce n'était pas vrai, que c'était fini »

Raoul regrette aussi le départ du fondateur du comité : « Q : IL Y A BEAUCOUP DE NOUVEAUX ALORS, ÇA A BEAUCOUP CHANGÉ ? - R : Oui, oui. - Q : PARCE QUE S'IL Y A DES PLUS ANCIENS QUI SONT PARTIS... ? - R : Oui, {monsieur Untel}, c'est un flamand qui a fait un comité dans le temps c'était bien, bien géré. On avait tous les deux mois le courant. Ici on n'a plus rien ici, rien, rien du tout. - Q : VOUS N'AVEZ PAS DE SUIVI DES FACTURES, C'EST ÇA ? - R : Ah non, on donne deux cent trente euros par an, mais ça c'est pour payer le syndic, qui ne fait rien. Les gens ils ont l'air de trouver ça normal. Moi je dis « si demain on dit cent euros, ils seraient encore d'accord ». Mais cent euros en plus, pourquoi ? Pour rien du tout. Et il y a un conseil une fois par an, mais là ils ne parlent pas des problèmes. Tout le monde va là-bas, ils boivent un coup, tout le monde parle entre eux, mais jamais du domaine. Et alors comme il y a trois personnes qui tiennent avec le syndic... Donc ils se mettent là, ce n'est même pas le syndic qui parle, donc c'est ceux qui tiennent avec lui. Et alors ils ne parlent pas du problème »

La situation des personnes en voie de désaffiliation peut ainsi se trouver en butte à une forte violence symbolique. Dans de nombreux cas, nous avons affaire en sus à la violence symbolique extrême : la stigmatisation.

L'expérience du stigmatisme

En effet, il faut relever que **l'expérience de la stigmatisation** fait partie du paysage social observé.

Nous prenons le terme dans le sens que lui a donné E. Goffman : la présence d'un attribut qui jette un discrédit durable et profond sur une personne ou un groupe, au point qu'elle (il) est considéré(e) comme « non humain ». Goffman a décrit avec beaucoup de finesse et de minutie les comportements des personnes et des groupes stigmatisés, les problèmes rencontrés dans les contacts « mixtes » (avec les personnes « ordinaires »), les interactions des personnes et groupes stigmatisés avec les professionnels.³³

L'attribut qui produit le discrédit n'est pas d'office lié à la personne. Un lieu de résidence, une adresse qui sort de l'ordinaire peuvent à eux seuls constituer un tel attribut – même si celui-ci peut se cumuler avec d'autres, comme le « problème de comportement » qui est désormais considéré comme au principe des situations de non emploi³⁴.

33 E. Goffman, *Stigmatisme, Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, 1975.

34 La raréfaction objective de postes de travail disponibles n'empêche pas plus d'une personne et plus d'une institution de considérer que « qui cherche trouve » et donc que qui n'a pas trouvé est en culpabilité de n'avoir pas cherché comme il aurait convenu...

Madeleine donne ainsi parfois une fausse adresse pour éviter d'être socialement discréditée.

« Oui, moi je suis gênée de dire que j'habite ici. Quand on me dit « tu connais Untel, Untel ? » {du village où elle prétend habiter} je dis « non, il n'y a pas longtemps que j'habite ici ! ». - Emile : Et on va dans les magasins, on entend bien des réflexions qui sont faites sur certains habitants du parc. Parce que tout le monde va se fournir dans les mêmes magasins. Il y a eu quelques cas ici, il y en a trois qui sont morts et on ne les regrette pas ! C'est vous dire, hein ! »

Bruno et Catherine témoignent de l'exercice d'une telle violence à l'égard des enfants comme d'eux-mêmes : « Q : VOUS EXPLIQUEZ TOUT À L'HEURE QUE, DANS LE VILLAGE, LES GENS D'ICI ÉTAIENT PERÇUS, PAS BIEN, NÉGATIVEMENT, ÇA SE CONCRÉTISE COMMENT ? ON VOUS LE DIT, VOUS L'EXPLIQUE ? - Catherine : On l'a vu très fort quand nos enfants étaient à l'ancienne école, donc ici, là on l'a ressenti vraiment très fort et en fait on me l'avait dit avant que je mette mes enfants là. J'ai pas voulu y croire mais quand les enfants étaient à l'école chez Madame {Unetelle} et tout ça, là les gens du domaine, en fait, on les laisse sur le côté. Moi mon grand, avant d'aller à l'école, il savait bien lire, enfin, il adorait ça. A chaque fois, on était obligés de lui baratiner n'importe quoi pour qu'il aille à l'école et il pleurait tout le temps. Et mes jumeaux, eux, même chose, pendant un an, non, je mens. - Bruno : Deux ans. - Catherine : On devait les traîner pour aller à l'école. Et en fait à cette école-là, ils se plaisaient pas du tout. Puis on les a mis à l'autre école où ils sont maintenant et, là, le matin c'est courir pour aller à l'école. Et ils nous expliquent maintenant que à l'école, Madame {Unetelle} était très méchante avec eux, criait tout le temps. - Q : AH C'EST DE LA PART DES PROFESSEURS ? - Catherine : De la part des professeurs parce que, en fait, les enfants de fermiers et tout ça, on les met sur un piédestal et les enfants qui vivaient dans un domaine euh. - Bruno : C'est un peu partout. - Catherine : À la limite je sais pas mais, je sais pas pour quoi ils nous prennent parce que... - Bruno : Ben on est des gens comme tout le monde hein. - Catherine : Oui voilà, puis bon, on ne peut pas dire qu'on... - Bruno : On vit mieux même, moi je peux dire qu'il y a des gens dans un domaine qui sont même mieux que des gens en ville. - Catherine : Des baraquis, il y en a partout. - Bruno : Des gens biens, des baraquis, il y en a partout. - Catherine : On l'a ressenti, moi je travaille {dans un supermarché}, mon chef me dit toujours « oui mais toi tu vis dans un domaine ! ». C'est parce que j'ai le caractère à pas me laisser faire, mais, sinon, oui, voilà, à la limite, je pourrais tomber en dépression parce qu'il me dit ça. Non, moi, je l'envoie carrément chier « attends, je suis pas moins que toi ! »

Les propos de Bruno et Catherine montrent à la fois :

- que la stigmatisation n'est pas automatique (une institutrice n'est pas l'autre), mais qu'elle est bien produite dans les interactions sociales ;
- qu'il est possible, mais au prix de quelle énergie, de résister à cette production ;
- combien il est difficile de lutter contre la stigmatisation lorsqu'elle s'est installée.

L'expérience que nous relate Antoinette confirme ces observations.

Antoinette qui vit depuis plus d'une dizaine d'année dans le domaine évoque comme il a été difficile pour elle de s'intégrer dans le village voisin : « très, très difficile à faire, c'est me faire accepter par les gens du village parce que pour les gens du village

on est des cons ! - Q : LES GENS DU CAMPING SONT MAL VUS PAR LES GENS DU VILLAGE ? - R : Voilà ! Très mal vus ! Il y a peut-être quatre ans que je suis acceptée mais j'ai dû beaucoup me battre [...] Je fais partie d'un groupe d'échange qui distribue des vivres une fois par mois pour les plus défavorisés, je fais partie d'un groupement SEL, et puis maintenant, je fais partie de la Croix Rouge. Mais il faut se battre pour s'intégrer ici [...] Parce que maintenant après autant d'années, j'estime que je suis quand même intégrée. - Q : ÇA A PRIS COMBIEN DE TEMPS ? NON SEULEMENT DANS LE VILLAGE MAIS AUSSI, ICI, DANS LE CAMPING ? - R : Dans le camping ça a été assez vite, deux, trois ans maximum. Mais dans le village, au moins dix, quinze ans ! Je vous dis, il n'y a pas longtemps qu'au village, on m'appelle par mon prénom. Parce qu'au village, c'est les {Untels}, les {Untels}, c'est toute des « familles » qui... [...] - Q : MAIS DONC AU VILLAGE, VOUS NE CONNAISSIEZ PAS DU TOUT ? - R : Pas du tout, non. Je me suis dit « c'est sympa, c'est le village ! ». - Q : ET C'EST GRÂCE AUX ASSOCIATIONS, ETC., QUE VOUS AVEZ PU CONNAÎTRE DES GENS ? {ANTOINETTE TRAVAILLE COMME BÉNÉVOLE DANS DEUX OU TROIS ASSOCIATIONS IMPLANTÉES DANS LE VILLAGE} - R : Honnêtement, oui. En faisant du bénévolat à gauche à droite puisqu'on a vu que je m'y tenais. Deux mardis par mois, c'est ça, un autre jour, c'est autre chose. - Q : IL Y A UNE CONFIANCE QUI S'EST INSTALLÉE ? - R : Voilà. Ou sinon, c'est vrai que ça datait. Je ne sais pas si tous les village c'est le même mais {ici}... euh... - Q : C'EST DUR ? - R : C'est dur ! Parce qu'on est déjà, à la base, quand on sait que vous habitez {le domaine}, c'est la porte close, quoi, direct ! ».

Antoinette a aussi hébergé pendant plusieurs années son petit-fils dans la caravane, celui-ci n'a pas été épargné par la stigmatisation : « Q : IL ALLAIT À L'ÉCOLE {AU VILLAGE} ? - R : Il a fait ses six ans à {telle école du village}. - Q : C'EST VOUS QUI L'AMENIEZ ? - R : Oui, j'allais le conduire le matin et le récupérer... Les enfants, entre eux, ils sont très méchants « toi t'es un bohémien, tu vis dans une caravane ! ». On ne l'invitait jamais aux anniversaires. - Q : ET IL ÉTAIT LE SEUL, IL N'Y AVAIT PAS D'AUTRES ENFANTS ? - R : Non, parce que les gens préféraient mettre leurs enfants ici, à l'école {d'un autre village} qui est plus proche et qui est une école communale, tandis que {l'école où il allait} est une école libre. Mais j'ai tenu le coup et j'ai... - Q : {TEL VILLAGE} EST PLUS PROCHE QUE {TEL AUTRE} ? - R : Oui - Q : IL Y AVAIT MOYEN D'Y ALLER À PIED ? - R : Voilà ! - Q : DONC IL ÉTAIT LE SEUL, PRESQUE LE SEUL ? - R : Oui. Et les instituteurs, enfin, il y avait que des institutrices à l'école et je n'ai jamais eu de problèmes. - Q : OUI, C'ÉTAIT PLUTÔT ENTRE ENFANTS ET AVEC LES PARENTS ? - R : Ah ben, sûrement ! - Q : LES ENFANTS NE SORTENT PAS ÇA TOUT SEULS ! - R : Ah ben ! Mais quand je voyais que ça n'allait vraiment pas, qu'il était trop... J'allais trouver madame {Unetelle}, la directrice de l'école « ça, ça va pas, ça, ça va pas ! » parce que j'estimais que le gamin, il fait rien ! ».

Les conséquences du stigmatisme

L'on voit bien dans les situations évoquées ci-dessus que le mécanisme de la stigmatisation se produit dans les interactions quotidiennes, comme d'ailleurs la résistance à celui-ci. Par ailleurs cette résistance ne peut s'appuyer que partiellement sur l'exercice de la raison ou sur l'argumentation : la force de l'attribut n'est pas liée à sa dimension objective.

C'est pourquoi, le stigmatisme peut finir par être intériorisé par les personnes elles-mêmes qui le subissent. On se trouve alors dans le registre de l'acceptation de la coupure que le stigmatisme produit entre les « normaux » et les « stigmatisés ».

Madeleine et Emile ont ainsi adopté le point de vue de « l'extérieur » sur le domaine qu'ils habitent, même si ce point de vue pourrait montrer toutes ses limites s'il était confronté à la réalité des faits.

Si le couple reconnaît ainsi ne pas avoir de problème avec les habitants du « parc », il considère néanmoins que l'endroit n'est pas sécurisant : « il y a eu de la drogue, il y a eu tout ici ». Ce qui n'empêche pas Emile d'enchaîner : « Moi je me sens en sécurité ici, on peut laisser tout ouvert, il n'y a jamais rien qui disparaît, mais il y a des petits trucs, notamment avec la drogue là, il y en avait trois, ils étaient quand même trois hein ! »

Mais l'intériorisation possède une face plus grave : elle conduit à reproduire à l'intérieur du groupe stigmatisé, par ses membres eux-mêmes, une coupure aussi dure que celle qui sépare les prétendus « normaux » et les réputés « stigmatisés » (dont Goffman dit qu'ils sont en réalité considérés comme non-humains).

Erving Goffman décrit ce fonctionnement comme l'établissement d'une « hiérarchie renégate » ; le terme « renégat » indique bien que le mécanisme se retourne contre une partie du groupe stigmatisé, du fait des attitudes et interactions d'une autre partie de ce groupe.

Cette « division agissante » peut produire isolement (plus précisément : un isolement dans l'isolement), mais aussi conflits (« on se fait du mal » dira Angèle) - plus précisément report à l'interne des conflits avec « l'extérieur », dans lesquels le groupe stigmatisé est déjà pris.

Le principe des divisions est aussi variable que les attributs sur lesquels la stigmatisation s'appuie : elles peuvent cibler les gens du voyage, les gitans, les « baraquais », ceux d'en haut ou ceux d'en bas, les assistés sociaux, mais aussi les nouveaux arrivés, (ceux, par exemple, dont nous avons vu qu'ils se situaient dans le registre de la tactique).

Redisons aussi ici que l'isolement doit être lu comme la décomposition des solidarités socio-familiales et donc comme la production d'un positionnement négatif sur l'axe de l'insertion, dont nous avons vu toute l'importance en termes de relation de co-production avec l'axe de l'intégration (qui, pour Castel est relatif à la possession ou non d'un travail).

Conclusion

Nous pensons que c'est la **combinaison de ces trois logiques** souvent simultanées, combinaison différente selon les endroits ou les époques, qui permet de rendre raison du **vécu collectif** concerné par la situation de recherche.

Le témoignage de Nicole est précieux dans ce cadre puisqu'il permet de mettre le doigt sur une combinaison en train de se faire : installation d'un rapport de force en concurrence avec les efforts pour renforcer une solidarité, présence d'ingrédients pouvant donner une hiérarchie renégate.

Nicole est une travailleuse pauvre. Suite aux problèmes de santé de son mari, elle s'est installée à demeure dans ce qui était auparavant pour le couple une seconde résidence.

Elle a subi un vol avec effraction qui a compromis sa stratégie en matière d'intégration : son ordinateur où se trouvait son Travail de Fin d'Etudes a été dérobé, ce qui l'a empêchée de terminer sa formation. « Q : ÇA FAIT COMBIEN DE TEMPS QUE VOUS Y ÊTES ? - R : Ça fait dix ans. - Q : QUE VOUS AVEZ DÉMÉNAGÉ DÉFINITIVEMENT ? - R : Oui. Ah, moi, j'ai ma résidence principale là. Et c'est un... un chalet, c'est une habitation quoi donc euh... Mais moi, je n'ai aucun a priori contre les gens qui habitent en caravane ou euh, moi, c'est pas, ça n'a rien à voir. A part le fait que, tant que les caravanes sont conformes, je vais dire,

qu'il y ait quand même du confort et tout. C'est ça surtout le problème. Je crois qu'il y a eu pendant... - Q : LA SITUATION DANS LAQUELLE LES PERSONNES SE TROUVENT ? - R : Oui, voilà, pendant quelque temps, c'est vrai que c'était un peu... je trouvais fort... pour certaines habitations c'était quand même rien du tout quoi. Il y a quand même un minimum pour loger une personne. C'est vrai que les personnes s'en contentaient ou quoi mais bon, on est quand même au 21ème siècle, il y a quand même un minimum. - Q : ET EN HIVER, C'EST EUH... ? - R : Oui et puis aussi, il y avait quand même pas mal de pauvreté aussi hein. Mais pour moi, c'est pas facile de m'intégrer là-bas. - Q : PARMIS LES PERSONNES QUI VIVENT LÀ DEPUIS LONGTEMPS ? - R : Oui et puis bon, moi, je travaille, je rentre le soir, j'ai pas beaucoup de contacts. Puis ben voilà. Puis, il y a des jeunes, moi j'ai rien contre les jeunes, au contraire, je suis la première à... C'est pas le même genre de vie. Sinon, que dire de plus ? - Q : C'EST INTÉRESSANT ; C'EST-À-DIRE QU'IL Y A BEAUCOUP DE CHOSES QUI SE PASSENT DANS CE LIEU DUQUEL VOUS NE FAITES PAS PARTIE DU FAIT DE NE PAS ÊTRE LÀ PLUS CONSTAMMENT, DE PRENDRE PART À DES ACTIONS COLLECTIVES OU DES ACTIONS. ENFIN, JE VEUX DIRE À DES SOLIDARITÉS PEUT-ÊTRE QUI SE FONT PLUS... - R : Oui mais au départ, il y avait {une association} qui existe toujours. Donc, il y avait pas mal de... enfin, moi, je fais partie de cette {association}. Et au départ, c'est vrai qu'il y a toujours eu des activités pour là, et ça, ça n'a jamais arrêté. Maintenant, il me semble, parce que j'ai pas beaucoup d'informations mais peu importe de toute façon, les activités elles continuent et je présume qu'elles sont reprises, enfin j'espère, plus par les jeunes. Je crois que c'était quand même le but de là-bas. Enfin, chapeauté peut-être par la commune ou, enfin, j'en sais rien. Mais il y a quand même toujours des activités, ici Halloween, enfin, il y a toujours Saint-Nicolas, il y a toujours les fêtes de fin d'année, euh... non, c'est euh... - Q : QUAND VOUS DITES DES JEUNES, C'EST DES MINEURS OU DES JEUNES COUPLES ? - R : Non, non, des jeunes. - Q : DES ENFANTS ? - R : Des couples jeunes avec enfants, même des adultes aussi qui participent. Non, non, c'est euh... Et l'endroit, moi, je vous dis, j'aime beaucoup, j'aime vraiment beaucoup. Ce que je n'ai pas apprécié, c'est qu'on me vole mes affaires. - Q : VOUS AVEZ EU DES MAUVAISES EXPÉRIENCES DE CE CÔTÉ-LÀ ? - R : Oui - Q : {LÀ-BAS DANS LE CHALET} ? - R : Ben en extérieur et en intérieur et alors ben ça fait... De un, on m'a fait passer pour la balance parce que euh... - Q : PARCE QUE VOUS AVIEZ DIT QU'IL Y AVAIT EU QUELQUE CHOSE ? - R : Oui et ben parce que forcément, là-bas, moi, je ne suis pas de là-bas, je suis pas du milieu moi hein ! - Q : OUI MALGRÉ QUE ÇA FAIT DIX ANS ! - R : Puis je ne suis pas du milieu moi, donc je n'ai rien à voir avec... - Q : DU MILIEU ? - R : C'est quelque chose qu'on, euh... je ne sais pas comment expliquer. Je crois que quand on est pas de là-bas, quand on arrive, on se fait arnaquer (rires)... Je crois qu'on teste et puis que tout compte fait on se dit ben oui allez, on y va et puis oh, oh, stop ! - Q : PARCE QUE VOUS ÉTIEZ SEULE ? - R : Je présume, et puis je sais pas, parce que je suis quelqu'un de naïf, je suis gentille, je suis trop bête, je suis stupide pffff (rires) ! - Q : ET, QUOI, LA MAJORITÉ DES PERSONNES... ? - R : Je suis pas quelqu'un de dur moi au départ et ce sont des durs quand même, hein, donc (rires)... - Q : ET QUAND VOUS DITES « ARNAQUER », C'EST EN TERMES DE SERVICES, DE BIENS ? - R : Non, non, de choses qui ont été volées quoi et ça, j'aime pas. J'aime pas qu'on touche à mes affaires, moi, je touche pas aux affaires des autres. Ça, y'a rien à faire, ça passe pas ! - Q : ET VOUS AVEZ PU FAIRE QUELQUE CHOSE AU NIVEAU SÉCURITÉ ? - R : Je suis allée déposer plainte à la police et puis là-bas, forcément, ils se moquent, ils me traitent de balance. - Q : PARCE QUE VOUS ÊTES ALLÉE VOIR LA POLICE ? - R : Oui, voilà. C'est spécial, je sais pas, il faut être euh... Ce sont quand même des biens, ça m'appartient et ça coûte surtout, c'est que ça coûte. Et puis... »

Cette approche de la dimension sociale de l'habiter incline à penser qu'outre la prise en compte des situations singulières, prise en compte qui nécessite des analyses et attitudes très individualisées (tactique/stratégie ; type de co-production des axes de l'insertion et de l'intégration ; compositions des valeurs en présence ; dimension culturelle engagée) la gestion et la régulation du collectif devrait faire l'objet d'une attention très soutenue.

Nous avons vu en effet que des logiques sociales très différentes sont en quelque sorte en concurrence et qu'aucune n'est irréversible, dans quelque sens que ce soit.

Stéphane, par exemple témoigne du fait qu'ont pu co-habiter dans le « camp », pendant un certain temps, une solidarité naturelle et un arbitrage des intérêts.

Stéphane nous explique, en parlant du collectif que formaient les habitants du domaine, comment fonctionnait la solidarité : « Il n'y avait pas de noyau qui décidait, c'était, c'est bizarre, c'est un peu comme une ruche, s'il y a une abeille qui tourne comme ça, qu'il y a un souci, à ce moment-là, il y a quelque chose qui se développe presque automatiquement. »

Par contre, si les décisions se prennent presque instinctivement concernant les soucis des autres, il est nécessaire, nous explique-t-il, qu'il y ait un ordre collectif connu et une personne-symbole qui le fasse respecter pour tous.

Pour lui, nous l'avons vu, le déclin du camp vient du fait que les propriétaires étaient moins impliqués et le chef de camp aussi ; si tout le monde formait le collectif, il n'y avait plus personne pour se préoccuper de l'intérêt au-dessus de la mêlée : « Mais bon, après, la qualité a commencé à diminuer, le chef de camp a commencé à laisser aller un peu la discipline. C'est un camp : il faut un shérif dedans pour dire « faites votre haie, tondez vos pelouses, cette voiture-là, c'est une épave, elle n'a pas de plaque, ça doit partir ». A partir du moment où on laisse aller ça... [...] Plus de shérif, et une fois que c'est foutu, c'est foutu quoi. Sinon, en logement collectif, c'est quelque chose d'extraordinaire quoi. »

Luc montre que l'information correcte peut réduire les impacts d'une régulation des intérêts déficiente.

« C'est ça que je reviens... c'est une chose que je trouve que quand vous achetez, on doit vous mettre au courant de ce qui se passe. Ce n'est que logique. Parce que vous vous lancez dans quelque chose, vous décidez de vous implanter ici, la moindre des choses c'est de vous expliquer un peu comment ça marche. Parce qu'on ne nous dit pas tout. Parce que le système des charges, c'est d'après la capacité de votre terrain. Moi, par exemple, puisque j'ai deux terrains, je donne {autant}, au bout de l'année, je crois que ça doit faire une affaire de {autant} par an ; que vous devez vous dire : « ça, je sais que c'est ma charge ». Ils avaient envoyé papier à la maison comme quoi je devais payer 350 euros, ils voulaient que je paye tout d'un coup. J'ai dit « non ». « Comment ?, {qu'il lui ont fait} », « Je ne vais pas les payer ici, mais tous les mois : 350 divisé par 12 mois » ; « Comment ça ? », dit-il ; mais « écoutez, c'est la loi, du moment que c'est payé pour le 31 décembre, vous ne savez rien faire ». Ça c'est passé comme ça, « c'est mon avocat qui me l'a dit », je lui ai fait, et je dis « n'essayez pas de faire le petit malin avec moi ! » Parce que mon avocat m'a dit, « il ne faut pas vous laissez faire, il ne faut pas croire, parce qu'ils sont de la 'co-propriétaire', qu'ils ont tous les droits, c'est pas vrai ». - Q : DONC, VOUS AVEZ UN AVOCAT ? À UN MOMENT DONNÉ VOUS AVEZ FAIT APPEL À UN AVOCAT ? - R : Moi j'ai un avocat, j'ai toujours eu un avocat. J'ai toujours quelqu'un derrière moi. Nous avons nos droits aussi, il ne faut pas croire, vous savez ! D'accord, on ne peut pas faire ce qu'on veut, je l'admets ; mais il ne faut pas que ça parte en queue de cerise ! »

Adrienne, à qui Luc vient souvent en aide, prouve que la stigmatisation n'est pas

inélucltable. Par exemple l'école a suppléé à ses difficultés de déplacement du fait de son handicap, lorsque les voisins n'ont plus eu la possibilité de le faire.

« Q : Vous disiez, « et avoir une vie sociale »... - Adrienne : Où on connaît des gens et tout ça. Parce que moi, maintenant je suis bien entourée, j'ai des amis qui viennent et tout ça ; demandez-lui, lui, il est ici depuis des années, à part des gens qu'il connaît, comme ça, de ses propres amis à lui, il ne faut pas croire qu'on est toujours bien chez tout le monde. Il y a des gens qui vivent dans des parcs et qui sont très seuls. - Luc : C'est moi qu'elle voit le plus de tous les gens qui sont ici. Je sais bien qu'elle a besoin, et je ne voudrais pas la laisser comme ça. D'ailleurs, depuis que son compagnon est parti, elle le dit tout le temps – je ne saurais pas faire tout ce que je fais {sans Luc} – il faut une voiture ! Comment voulez-vous faire ? Il n'y a pas d'autre solution ici ! Vous ne savez pas, vous ne pouvez pas dire « je vais {au village} à pied » - vous en avez pour deux heures ! - Q : POUR L'ÉCOLE... IL Y A D'AUTRES ENFANTS QUI... - Adrienne : Non. - Luc : Ils viennent, c'est arrangé avec la commune. - Adrienne : Parce que moi, au départ, on voulait les changer et tout ça, mais finalement ce sont les profs qui... - Luc : Ils ont dû demander l'autorisation à la commune hein ! - Adrienne : La directrice n'a pas vraiment laissé le choix à l'échevin et tout ça - parce qu'elle voit quand même que je me déplace avec difficulté, et les fêtes de fin d'année et tout ça, elle me connaît – le bourgmestre m'a reçu dans son bureau – et elle ne leur a pas laissé le choix, elle leur a dit « vous avez vu l'état de la maman ? » moi je les conduisais à pied, à l'école ! L'école est à près d'un km. J'allai à pied, j'étais enceinte de {la dernière} et j'allais à pied – donc moi, j'allais avec mes béquilles jusqu'au moment où j'ai plus su marcher – et en fait, on a dû commencer à me conduire les enfants à l'école {un an après l'accouchement de la dernière}. Donc déjà – quand j'ai accouché de {la dernière}, les profs ont eu un peu pitié et sont venus chercher les filles trois mois. Parce qu'en fin de grossesse, je ne savais pas – c'était costaud ! Les hivers, combien de fois je ne me suis pas rendue à l'école – et en arrivant là-bas, il y a une drache et les filles arrivent trempées à l'école. Et Luc a servi de chauffeur {plusieurs mois} aussi, puis il n'a plus su à cause de son accident, c'est le président du parc qui a pris la relève, puis, lui, est tombé malade aussi – puis j'ai plus eu personne. Donc je pensais sincèrement les changer d'établissement, enfin, c'est plutôt le président du parc qui connaissait une dame {qui travaillait dans une autre école} ; et quand j'en ai parlé fin de l'année passée à l'école, elles ont dit « on va trouver une autre solution » - bon, ils veulent garder leurs élèves, aussi, il leur faut quand même un quota sinon tôt ou tard, ça fermera, et donc ils m'ont proposé cette solution-là. »

Mais de telles combinaisons de logiques sociales en concurrence impliquent à tout le moins, pour être considérées comme acceptables, qu'il n'y ait pas d'asymétries flagrantes entre les citoyens – ce que les résidents permanents expriment souvent crûment en disant qu'ils ne souhaitent pas n'être considérés comme citoyens qu'au niveau des charges qu'ils ont à acquitter par exemple envers la commune.

Angèle l'exprime ainsi, alors qu'elle a déjà fait remarquer que tous les résidents « font vivre les magasins des environs » : « Q : Y A-T-IL DES CHOSSES QUI VOUS PARAISSENT IMPORTANTES QU'ON N'A PAS ENCORE ÉVOQUÉES? - Angèle : Que la commune nous laisse tomber, quoi ! - Henri : Pas laisser tomber ! - Angèle : On est comme toutes les personnes, on paie nos taxes, on paie nos égouts alors qu'on n'a pas encore d'égouts ! Et depuis des années. On paie même une nouvelle taxe – sur le chemin touristique, on a une nouvelle taxe pour les vacanciers – de 25 ou 30 euros pour les vacanciers. On fait tout comme

tout le monde, et voilà, et malgré tout on nous laisse un petit peu dans la dèche, on ne travaille pas dans notre sens, on nous dit qu'on est en infraction, on n'a pas le choix. L'infraction, elle est là, elle y reste. Est-ce qu'on va démolir ? Est-ce qu'on va payer une amende ? Voilà, c'est tout ce que... »

Bruno et Catherine sont encore plus tranchés, en construisant un raisonnement sous forme d'alternative :



« Bruno : Maintenant, on paie deux fois nos poubelles donc ça je trouve ça un peu... - Catherine : Malgré ça, ils nous aiment pas mais on leur apporte un peu d'argent quand même et ils sont bien contents de nous avoir ! - Bruno : Oui parce que tous les sous de taxes résidences, ça va où ? A la commune hein ! Nous on les paie pas parce qu'on n'est pas seconde résidence mais les gens qui habitent ailleurs et qui ont une taxe de seconde résidence, ça va où ça ? A la commune ! Voilà, pour ça il y a des choses que la commune... - Catherine : Ils veulent pas nous reconnaître comme habitants de leur village. - Bruno : Soit on fait comme eux veulent, on accepte leurs taxes etc., mais alors on devient communal, c'est un parc qui deviendra communal et non plus un camp de vacance, etc., ce sera un petit village : alors là d'accord. Ou alors, ils retirent leurs taxes et on ne fait pas partie du communal, on est individuel, voilà. Moi je ne vois pas pourquoi ils interviennent, et quand il leur manque quelque chose « Ben nous on n'a rien à voir là dedans ! ». Désolé. Si on est bien là pour payer nos taxes, ils peuvent être bien là quand on a besoin d'eux. »

VI . LA DIMENSION POLITIQUE DES SITUATIONS

Les deux dernières citations montrent évidemment que le vécu des résidents permanents concerne aussi un rapport au champ politique.

L'enquête que nous avons réalisée montre très clairement que le rapport au champ politique des personnes concernées par l'habitat permanent ne peut pas être pensé seulement par rapport aux mesures qui ont commencé à être prises en 2003 dans le cadre du Plan.

L'expérience du dol

Pour beaucoup de résidents permanents, le vécu politique de ce mode d'habiter correspond à une expérience de **dol**. La phrase de Luc que nous avons reprise dans le chapitre précédent résume bien ce point de vue : « Parce qu'on ne nous dit pas tout. »

Le défaut d'informations, leur camouflage, les silences, les fausses informations scandent les expériences ; le phénomène concerne tant les locataires que les propriétaires ou les copropriétaires et il porte sur des objets très variés : le statut du sol, les droits, les charges, le permis et l'interdit, les procédures...

Ces mécanismes sont durement ressentis, notamment par rapport à des professions qui devraient incarner l'impartialité, comme le notariat.

Les exemples apportés sont édifiants.



Madeleine et Emile expliquent comment les informations leur sont arrivées trop tard. « Q : QUAND VOUS AVEZ DÉCIDÉ DE VENIR HABITER ICI, VOUS AVEZ PROCÉDÉ COMMENT, PAR AGENCE ?
- Emile : Par agence. - Madeleine : J'ai regardé sur Internet. Ça me plaisait bien sur Internet. On était aussi coincés, on voulait aussi déménager. - Emile : Oui, parce qu'on avait déjà vendu, donc... - Madeleine : Il y a tous des trucs qui sont passés avant tout ça qui a fait qu'on a dû trouver quelque chose en vitesse, et on voulait trouver quelque chose de clair. Enfin moi quelque chose de clair. J'ai été sur Internet, j'ai trouvé ici. On est venu voir la première fois, on a été charmés par l'endroit et le paysage, on a acheté. Le jour qu'on est allé pour l'acheter, j'ai appris que la dame avait fait des travaux sans permis d'urbanisme. Donc la moitié du chalet ici qui était construit sans autorisation, le jour où on achète, ça... On était coincé, on n'avait pas le choix. - Q : ET C'EST LE NOTAIRE QUI VOUS A INFORMÉ QU'IL Y AVAIT UNE PARTIE DU BÂTI QUI N'ÉTAIT PAS...? - Emile : Non, il n'a pas dit ça comme ça. - Madeleine : Elle a répondu de façon... 'sans autorisation', de façon comme pour dire ça n'a pas d'importance. Et le notaire n'a pas insisté. - Emile : Non. Et c'est tellement vrai qu'il s'est encouru d'ici, donc. Il est dans le fond, le fin fond des Ardennes là maintenant. - Madeleine : Et toujours est-il que si on avait renoncé à l'achat on aurait dû camper, tous les frais de notaire et tout ça on n'aurait pas su. [...] - Q : L'AGENCE IMMOBILIÈRE AVAIT ATTIRÉ L'ATTENTION SUR LES RISQUES ET LES AVANTAGES DE LA COPROPRIÉTÉ ?
- Madeleine : Non, rien du tout, personne, personne, personne. Quand on est venu ici on nous a dit « Est-ce qu'on peut construire un garage ? » « Oui, vous pouvez ». Non, on ne peut même pas. Et on a construit notre truc-là et on ne pouvait même pas. Enfin, c'est en dehors du parc, ça va. »

Augusta a aussi été victime d'un notaire peu scrupuleux. « Q : ET QUAND VOUS AVEZ ACHETÉ, C'ÉTAIT DES TERRAINS PARTICULIERS ? VOUS AVEZ ACHETÉ À UN AGRICULTEUR OU À DES PARTICULIERS ? - R : Non, non, non, pas à un agriculteur. C'est le notaire {Untel} qui avait ça. Et alors c'était parcellé, c'était des parcelles. Il a vendu ça à des gens de {différentes villes}. - Q : ET VOUS L'AVIEZ VU DANS LE JOURNAL, C'EST ÇA QUE VOUS M'AVIEZ DIT ? - R : Mon mari il l'avait vu dans le journal. - Q : ÇA VOUS A PLU ET VOUS VOUS ÊTES DITS « TIENS, ON ACHÈTERAIT BIEN » ? - R : Et mon mari avec ses parents. Parce que moi j'étais {à l'étranger} avec mes gamins, j'avais deux enfants. Il a dit « Eh bien, oui » à ce prix-là, ils ne vendaient pas trop trop cher à l'époque, mon mari croyait que ça allait être un terrain comme ça, mais ça pouvait aller, on pouvait mettre quelque chose. - Q : ET C'ÉTAIT VENDU COMME TERRAIN À BÂTIR ? - R : Non. - Q : AH, NON ? - R : Parcelles boisées. - Q : MAIS OÙ ON POUVAIT METTRE UNE CARAVANE OU QUELQUE CHOSE COMME ÇA ? CE N'ÉTAIT PAS PRÉCISÉ ? - R : Il n'y a rien de précisé. - Q : ET LE NOTAIRE NE VOUS A RIEN PRÉCISÉ DE TOUT ÇA ? - R : Il a vendu toutes des parcelles comme ça un peu partout, et tout le monde a eu des problèmes. Ici on a fait deux asbl, dont la deuxième mon mari était, on voulait qu'il soit président mais il n'a pas voulu. Il était relation publique, et alors c'est lui qui faisait toutes les démarches avec la ville, si on veut, quand il fallait. C'était monsieur {Untel} qui était bourgmestre à l'époque. - Q : ET LÀ VOUS AVEZ EU LA POSSIBILITÉ D'AVOIR LE TERRAIN AVEC UN PERMIS DE LOTIR ? - R : Non... Oui, on nous a donné un permis de lotir, mais on ne pouvait quand même rien faire. Nous on a jusque pris un géomètre pour faire vraiment le relevé, on a encore payé pour ça, enfin soit, on payait toujours quoi... »

Jacques décrit comment il a été victime d'un camouflage de vice. « Avant ça, ben j'ai habité {une autre commune}, dans une petite maison qui s'est avérée être insalubre ; à ce moment-là j'étais en couple, donc ça ne convenait pas vraiment... Moi, personnellement, je me contente relativement de peu ; mais ça ne convenait pas à ma compagne à l'époque ; donc il y a eu un petit conflit avec le propriétaire, d'autant plus que je me trouvais sur son terrain. On avait fait venir quelqu'un de la province qui avait reconnu l'insalubrité de la maison. Donc, le propriétaire ne voulant rien faire parce qu'il n'avait plus l'intention de relouer après ni rien du tout ; donc nous, on a cherché et c'est sur une petite annonce qu'on a trouvé l'opportunité d'acheter ici, relativement bon marché, vu que c'est un chalet. Et quand on l'a vu ; je me souviens, c'était {presque fin de l'année} c'était vraiment nickel blanc, etc., il faisait beau, c'était vraiment un beau soleil, etc., et le chalet venait d'être retapé apparemment... Je crois que là je me suis fait un peu... baiser, franchement, je vais dire. - Q : C'ÉTAIT RETAPÉ « EN SURFACE », EN FAIT ? - R : Voilà. Voilà. Parce que quand j'ai fait le déménagement ; pratiquement seul {deux mois après} il douchait à verse, et la première chose que j'ai vu en ouvrant la porte, ben c'est... la flotte, là, par terre, quoi. Tu vois ? Donc déjà, là, j'avais les boules ; d'autant plus que ma femme m'avait fait une crise... Et voilà. 45 jours après elle me fout le feu ici ; ça a été retapé aussi. Sans aide de l'assurance, parce que « c'est le conjoint qui le faisait », etc., etc., enfin, bon, c'était bien parti quoi ! Enfin... »

Toutes ces péripéties (et les suivantes) lui ont fait totalement perdre confiance dans les institutions ; c'est une donnée qui traverse d'ailleurs plus d'une situation, il faut bien le constater.

« Q : DEPUIS QUE VOUS ÊTES ICI, VOUS AVEZ EU DES PÉRIODES DE TRAVAIL OU VOUS ÊTES TOUJOURS AU CHÔMAGE ? - R : Non, mais moi j'ai été vite pris dans des problèmes qui me bouffaient

la tête, des problèmes de justice avec tout ce qui s'était passé et tout ça et je me dis encore une fois « c'est les gens qui te mettent dans la panade qui continuent à dormir sur leurs 2 oreilles et toi, qui es la victime, ben tu essaies de te démerder, dépatouiller, pris par ce tourbillon-là contre des assurances qui ont un escadron d'avocats alors que toi, tu as un pro deo .. ». On est peu de chose. - Q : VOUS AVIEZ ASSURÉ DIRECTEMENT LE... - R : Oui en plus ! Bon, maintenant, je n'ai plus d'assurance, je n'y crois plus, c'est tout. C'est dommage que ce soit obligatoire mais je n'y crois plus. Non, si c'est pour se battre contre eux pour avoir un rien. C'est une des aberrations encore de notre société de nous obliger à faire des choses et j'espère que vous n'aurez pas besoin d'une fois faire appel à des assurances c'est tout quoi. Non, j'ai été trompé, j'ai cru en certains principes, en certaines administrations, comme la justice et les assurances, en certains trucs forts, euh, j'ai été élevé pour croire dans le bien et dans le mal mais quand on est confronté à la justice, qu'on y rentre bien droit dans ses bottes et des trucs comme ça, après une journée, on est cassé quoi. Même si on a l'impression d'être droit dans ses bottes, la justice sait casser les gens. D'autant plus que quand on a condamné la dame à 10 000 euros, etc., le procureur en est arrivé à me dire que j'étais complice alors que c'est totalement faux. Mais la différence entre le procureur et moi, c'est que moi, j'étais présent. Lui il invente les histoires. - Q : ET DONC, À L'ÉPOQUE VOUS AVIEZ ASSURÉ LE BIEN ET DONC AUJOURD'HUI, LE BIEN N'EST PLUS ASSURÉ ? - R : Oui, je ne dis pas que je ne le ferai pas. »

Antoinette, à un moment de son interview, nous éclaire sur la situation peu enviable des locataires.

Antoinette nous explique que quand elle est arrivée dans le camping, elle a tout d'abord acheté une caravane au co-gestionnaire du camping, également propriétaire d'autres caravanes et parcelles, notamment sa parcelle actuelle : « Il m'a vendu une caravane pour cinquante mille francs {il y a presque 20 ans} où le premier hiver, honnêtement, j'ai été prise au dépourvu parce que ça gelait à l'intérieur. Je mettais ma cafetière en route, je me levais le matin, les carreaux étaient gelés à l'intérieur malgré le chauffage. ».

La location de ces caravanes pas toujours salubres à des prix prohibitifs n'est, d'après Antoinette, pas le fait d'une seule personne, et est en plus assortie d'une série de frais supplémentaires qui ne sont pas vraiment stipulés par les propriétaires au départ : « Quand je pense qu'ici, notamment {le gestionnaire, propriétaire de son ancienne caravane et parcelle et actuel co-revendeur de la caravane qu'elle a achetée et propriétaire de sa parcelle} et d'autres qui sont venus ici pour faire des bénéfices, ils ont acheté des terrains et des caravanes, comme ma première caravane d'ailleurs, et ils louent ça quatre cents cinquante euros par mois ! - Q : ET QUAND VOUS ÊTES ARRIVÉE, EST-CE QUE VOUS SAVIEZ AU NIVEAU DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES ? - R : Non ! - Q : ÇA, VOUS L'AVEZ DÉCOUVERT ? - R : Ah ben oui ! (rires) Oui quand je suis arrivée, je me rappellerai toujours, {le gestionnaire}, quand je lui ai donné l'argent : « vous êtes ici chez vous ! ». Oui mais moyennant... - Q : DONC C'EST QUATRE CENTS CINQUANTE EUROS PLUS LES CHARGES ? - R : Oui. C'est aberrant. Je vous dis, il y en a qui ont des chalets, les planchers passent outre, l'électricité, on n'est pas aux normes, on a toujours que deux fils, enfin, le triphasé. »

Vanessa et Loïc ont pu bénéficier d'un relogement ; le couple n'est pas d'accord sur l'interprétation qu'il faut donner à cette nouvelle étape de leur existence. Pour Loïc, il s'agit d'une amélioration ; pour Vanessa, d'un dol.

Vanessa et Loïc vivent aujourd'hui dans une maison avec deux chambres après avoir vécu un temps en caravane avec leurs deux enfants. Mais Vanessa nous dit qu'elle a été flouée dans le processus pour deux raisons principales : d'une part on lui avait promis qu'elle aurait une maison avec trois chambres (puisqu'elle reçoit par ailleurs des avertissements à propos du fait que ses enfants, bientôt en âge scolaire et de sexe différent, devront posséder chacun leur chambre) ; d'autre part, la maison se trouve être insalubre. Il y a de l'humidité dans les murs, et le médecin de famille recommande de changer en urgence les enfants de chambre à cause de champignons nocifs pour les poumons dans les parois – ce sont donc les adultes qui y sont maintenant exposés. D'autre part, il y a un problème avec les égouts depuis leur arrivée : ils refoulent dans la cave et jusque dans sa machine à laver...

Pour Loïc, le mauvais état de la maison est préférable à l'espace réduit de la caravane, même s'il précise que, financièrement, ils pouvaient auparavant mettre de l'argent de côté.

Vanessa est furieuse parce qu'elle constate que l'amélioration de la qualité de vie qu'ils attendaient était trompeuse ; elle nous dit qu'on leur avait promis cette maison de transit en attendant de trouver une maison adéquate à leur situation, mais qu'ils devaient l'accepter immédiatement sous peine de ne plus avoir droit à un relogement accompagné. Or maintenant, la question du transit n'est plus à l'ordre du jour pour l' AIS.

« Même au début quand on était à la caravane qu'on nous a dit « il va y avoir du changement, vous allez avoir une maison, vous visitez la maison, nous, on dit qu'elle est pour vous, si vous refusez, vous n'avez rien ! ». - Q : AH IL Y AVAIT CET... - R : Ah oui ! Si on refusait la maison, on n'avait plus rien, on nous retirait notre dossier. - Q : DONC VOUS ÉTIEZ CONTRAINTS D'EMMÉNAGER IMMÉDIATEMENT ? - R : On n'avait pas le choix. On me dit bien « si on dit que la maison est pour vous, vous ne pouvez pas refuser ! ». A ce moment-là qu'est-ce que je fais ? J'accepte, pas le choix. Même s'il y a les deux chambres, même si, enfin il n'y avait pas ce problème-là avant {les problèmes d'humidité sont devenus apparents après l'emménagement}. - Q : ÇA, CE SERAIT UNE CHOSE QU'ON POURRAIT METTRE EN AVANT, PAR RAPPORT À, QUAND IL Y A UNE DEMANDE DE RELOGEMENT, QU'IL N'Y AIT PAS CETTE CONTRAINTE ? - R : Oui, que les gens peuvent décider s'ils veulent la maison ou pas quoi ! Parce que c'est bien beau mais je suis dans le cas où je regarde une maison, elle a l'air bien et tout ça mais c'est normal, elle vient d'être mise à point. Et puis on te dit « tu n'as pas le choix ! ». Donc automatiquement, même si tu refuses tu restes en caravane. Donc tu n'as pas le choix que de dire « oui ». Et puis après tu vois les défauts. [...] sinon, on leur laisserait le choix quand même enfin, comme je disais on ne peut pas obliger quelqu'un à prendre une maison où il ne se sentira pas bien, où il n'aura pas l'espace qu'il lui faut. »

Malgré tout ce qu'elle explique de son expérience, elle pense que le dispositif dont elle a bénéficié doit être gardé, mais avec des changements. A la question de savoir ce qu'elle donnerait comme conseils par rapport au plan HP aux amis qui sont restés dans le camping, elle répond : « Moi, je leur dirais « vous pouvez prendre le plan HP, oui », parce que c'est vrai que je vais pas cracher dessus, ça nous a aidés énormément, « mais choisissez bien votre maison, qu'on vous laisse le choix ! ». Pour ne pas qu'ils se retrouvent dans la même situation que nous, qu'ils disent qu'ils peuvent dire oui ou non. »

Du registre pratique à un registre réflexif considéré comme hétéronome

Le rapport des résidents permanents au champ politique et à ses agents se comprend dans une majorité de cas comme un **changement imprévu de registre**, ce qui suscite une

incompréhension massive.

Notre référence pour cet aspect est Luc Boltanski³⁵, et particulièrement son analyse du rôle des institutions. Pour Luc Boltanski, elles ont la charge, pour éviter des disputes sans fin sur ce qui est légitime ou ne l'est pas, de « dire la réalité » et de la « confirmer » lorsque le doute s'installe sur la légitimité des décisions qui ont été prises. Nous allons voir que cette opération de confirmation de « la réalité de la réalité » implique le recours à un registre réflexif : on s'arrête sur le « comment » pour pouvoir rendre raison du « pourquoi ». Le registre réflexif développé par les institutions et la qualité de ce développement sont évidemment articulés aux critiques qui interrogent les institutions sur leur manière d'instituer la réalité.

Le « registre pratique » se caractérise comme un mode d'interaction où les partenaires se centrent sur la tâche, sur les solutions à trouver et font l'impasse sur bien des divergences possibles. Nous avons vu que le mode d'établissement dans un équipement et l'appropriation de l'espace se sont souvent vécus de cette manière : « vous faites ce que vous voulez » ; dans beaucoup de cas, « on ferme les yeux », etc.

La réflexivité fait appel à des régularités, des repères communs, des modes de vérification ; elle s'impose notamment lorsque le registre pratique a montré ses limites. Pour les situations qui font l'objet de notre étude, le passage d'un registre à l'autre se fait d'autant moins facilement qu'il introduit des acteurs qui sont considérés comme exogènes (ou n'en faisaient pas partie, au moins dans les discours) : les interventions de l'urbanisme incarnent ce cas dans plus d'une situation.

Par exemple, une personne désireuse de construire une propriété d'une certaine dimension (c'est-à-dire de faire un peu plus ce que les autres faisaient déjà) vérifie qu'elle y est autorisée. Sa demande occasionne une visite qui conduit à nommer des écarts à la norme pour bien d'autres résidants, pour lesquels aucune question ne se posait jusqu'alors.



Soit cette situation narrée par Emile et Madeleine. « Emile : C'est toute une histoire parce qu'il y a un couple qui est venu et qui a acheté un double terrain et il {le bourgmestre} a commencé à dire « oh, tu fais ce que tu veux ! » ; comme on nous a dit à nous. Et lui il est arrivé avec ses gros sabots, il a voulu construire un gros chalet. Et ils ont eu des ennuis avec une voisine qui disait que c'était trop haut, qui disait « moi je n'ai plus de vue ici là derrière ! ». Alors, surtout la femme, elle a rien trouvé de mieux que d'aller à l'urbanisme à {Telle ville}. Alors, elle a été demander une autorisation qu'elle n'a pas reçue. Et ils ont quand même continué à construire et là-dessus, l'urbanisme est arrivé et ils ont constaté et ils ont constaté que plus rien n'était dans les règles du contrat de base quoi. - Madeleine : Oui mais de toute façon, on était quand même soumis à l'habitat permanent avant qu'elle n'aille porter plainte ? Ça avait déjà commencé l'habitat permanent, oui oui, ça avait déjà commencé, j'en suis sûre. »

La proximité du pouvoir communal se révèle parfois ainsi « à double face » : capable d'une interaction « en face à face », « in presentia » avec les citoyens, (et donc de compréhension et de transactions), l'autorité communale peut être amenée à se rétracter ou à donner l'impression d'un manque de parole, ou d'un arbitraire.

35 L. Boltanski, « Le pouvoir des institutions », *De la critique, Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009, pp. 83 et sq.

La situation qu'ont vécu Augusta et son mari est assez parlante à ce propos. La parcelle a été achetée au départ comme un investissement ; lorsqu'ils décident de s'y installer (provisoirement pensent-ils) pour y vivre alors que le mari est dans un moment professionnellement difficile, ils vont se heurter à une série de décisions administratives peu cohérentes.

- *Au tout début de leur arrivée, on leur refuse la domiciliation, ce qui va compromettre la possibilité du mari d'Augusta de se lancer dans une activité comme sous-traitant : « mon mari avait trouvé du travail comme sous-traitant, mais il fallait un numéro d'enregistrement. Et pour avoir le numéro d'enregistrement il fallait un domicile, qui nous a été refusé. Et puis alors après il y a eu la fameuse loi comme quoi on pouvait avoir un domicile même dans un tonneau, donc on nous l'a donné le domicile. Trop tard ; ça faisait trois ans qu'on était là, plus moyen de reprendre le même travail ».*
- *Plus tard, on leur refusera d'installer un tank à gaz qui leur aurait permis de se chauffer autrement qu'au bois, la « corvée bois » étant devenue presque impossible pour Augusta : « Alors on a demandé un tank à gaz [...] Refusé, parce qu'il n'y avait pas de permis de lotir. Il y a l'asbl qui se forme, nous obtenons un permis de lotir. Refusé, parce qu'il y a un permis de lotir. Donc, ils se contredisaient à chaque fois. »*
- *Les taxes doivent être payées alors que la situation est décrétée illégitime : « On payait du cadastre, tout en n'étant pas reconnus. On payait les poubelles, ça c'est logique. Même quand elles ne passaient pas on nous les faisait payer, et toutes sortes de choses quoi. Tout à toujours été refusé à la ville. »*
- *Lorsqu'ils se sont retrouvés obligés de quitter leur logement et de s'installer dans un logement social, contraints et forcés par la maladie du mari, la situation est à nouveau très paradoxale dans le chef des instances : le bien ne peut être vendu, ni transmis en héritage, même si par ailleurs d'autres propriétaires alentour, eux, ont vendu et que la ville, in fine, leur « rachète » l'habitation pour la détruire. Plus exactement, la ville paie le solde restant dû de l'emprunt d'Augusta. « La ville a racheté, parce que nous on ne pouvait pas vendre, mais la ville, elle, pouvait l'acheter. [...] Donc {le bourgmestre} avec les échevins et tout, ils ont décidé de payer [...] - Q : DONC C'ÉTAIT CE QUI RESTAIT DE VOTRE PRÊT ? - R : Oui. Le chalet, deux terrains qu'on avait. Et on n'a pas eu d'autres dédommagements, on n'a rien eu. {Il n'y avait pas de} transmissibilité ; on avait tout mis dedans, et il n'y avait que nous qu'on ne pouvait pas vendre, parce que le président de l'asbl il a vendu, et tout le monde a vendu. »*

Pour autant Augusta n'en veut pas aux autorités, elle estime que le problème vient du notaire qui n'a pas informé correctement son mari lors de la vente de la parcelle. Et on peut comprendre cette position par l'existence d'un lien de proximité qui permet à certains moments à Augusta et à son mari d'être aidés par les autorités communales par arrangements « en direct ». « Je téléphone après {le bourgmestre} je lui dis de venir, il est venu. Ils ont discuté. Et puis alors le lundi il est revenu avec {monsieur Untel} qui était président du CPAS. Et alors à ce moment-là ils allaient nous aider pour pouvoir le soigner. Parce que ce n'est pas ça, j'y arrivais mais très difficilement [...] Et alors {le bourgmestre} m'a dit « Ne t'inquiète pas ». Donc, j'ai été une seule fois à la pharmacie, que le CPAS a payé, c'est tout. Et puis après il a payé l'enterrement, le CPAS. La ville a payé, et puis c'est le CPAS qui a remboursé la ville. Je n'ai pas payé moi. Il faut dire aussi qu'ils pouvaient bien nous faire ça. »

L'incompréhension des résidants permanents par rapport aux agents du champ politique peut être décrite « en structure profonde » à partir des processus suivants :

- brusque abandon du registre pratique ;
- apparition d'un registre réflexif conduit par des agents exogènes à la situation de départ ;
- incohérences ou contradictions éventuelles des références ou procédures sur lesquelles s'appuie le registre réflexif.

La diversité des niveaux de pouvoir concernés peut être interprétée dans une logique d'amalgame et occasionner une manière de rejet du politique tout entier.



Une personne interrogée l'exprime ainsi : « Ce qui m'ennuierait, c'est que la politique vienne trop foutre son nez ici justement. M'enfin, qu'ils laissent bien vivre les gens qui décident de venir ici ! »

Médias et champ politique

Pour les résidents permanents plus encore que pour d'autres groupes sociaux, les médias sont des protagonistes à part entière du champ politique³⁶. On se souvient de reportages simplificateurs sur ces situations, notamment au moment d'inondations, qui ont pu avoir des effets paradoxaux.



Augusta en a d'ailleurs fait l'expérience et s'est sentie bien plus blessée par le fait qu'un journaliste s'autorise à parler de leur situation et de la destruction du chalet en amenant des informations fausses et sans même leur demander leur version des faits : « Non mais je n'en veux pas à la ville, je n'en veux pas {au bourgmestre}, je n'en veux pas {au bourgmestre}. Même pas {à Untel} qui était échevin des travaux. J'en veux à une seule personne, le présentateur. Ah, celui-là si je pouvais l'avoir ! Parce qu'il a dit « une banque à qui on devait de l'argent ». Et le propriétaire n'était même pas là. Mais non, ce n'était déjà plus à nous. Et puis, [...] mon mari a refusé de les payer {le solde du crédit hypothécaire}, parce que deux jours après il m'achetait un scooter paiement comptant. Donc ce n'est pas qu'on n'avait pas l'argent pour le faire. Non, il m'a dit « On perd tout, on perd tout, c'est tout ». On a fait une croix dessus, terminé, basta. Or, c'était quand même dur quand on l'a vue démolir [...]. - Q : ET VOUS AVEZ VU ÇA À LA TÉLÉ ALORS ? - R : Oui, oui, sur {telle chaîne de télévision}. Mais celui qui a fait la présentation, celui-là, un de ces quatre, si je pouvais l'avoir ! À lui j'en veux ! - Q : IL A RACONTÉ DES COUILLONNADES, C'EST ÇA ? - R : Eh bien oui, il n'avait qu'à dire la réelle, la vérité quoi, parce que moi le mensonge je n'aime pas. - Q : ET ON ÉTAIT VENU VOUS INTERROGER POUR LE REPORTAGE QU'ILS FAISAIENT, OU PAS DU TOUT ? ON NE VOUS AVAIT MÊME PAS DEMANDÉ ? - R : On ne le savait pas. On n'en savait rien. »

On ne peut pas dire que l'intervention des médias dans cette politique a d'office facilité la prise en compte pertinente des situations ni favorisé les transactions que nécessite probablement leur règlement.

³⁶ Rappelons que pour Pierre Bourdieu, un agent est considéré comme un protagoniste d'un champ si son action peut y produire des effets significatifs. Cf. P. Bourdieu, *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses universitaires, 2000.

Champ politique et exercice de la critique

Il reste qu'il n'existe pas de registre réflexif légitime, si l'on suit Luc Boltanski, sans exercice de la critique : celle-ci examine légitimement, au nom de la démocratie, si les « épreuves » qui servent de référence à l'institution de la réalité ou à sa confirmation ont été bien suivies, si elles sont adaptées à la situation, si elles sont pertinentes (proportionnées, compréhensibles, etc.). Ou encore, il revient à la critique de montrer que la réalité de la vie n'est pas suffisamment prise en compte par le codage qu'en réalisent hic et nunc les institutions³⁷.

Les expériences vécues qui nous ont été relatées relèvent plus d'une fois d'une absence de la (possibilité de) critique. Le rapport au champ politique est alors vécu sous le mode d'une double discontinuité : le passage du registre pratique au registre réflexif n'est pas compris, comme nous l'avons vu, et le registre réflexif se vit comme hors d'atteinte (hors critique, hors recours).

Le témoignage de Vanessa, dont nous avons relaté le parcours supra, exemplifie cette double discontinuité.

Elle ne sait plus où donner de la tête, quand on lui demande où elle pourrait aller pour se faire entendre, elle nous dit « Ça je ne sais pas, moi à chaque fois, je vais trouver des AIS et à chaque fois ils disent « On va passer, on va passer! ». Mais je vous dis « ça fait trois ans que je les attends ! ». La seule fois qu'ils sont venus, c'était au tout début parce que le poêle à pellets ne démarrait pas, donc là ils sont venus quand même parce que c'était en hiver et j'ai un peu tapé du pied en disant que j'ai des enfants quand même à chauffer, qu'il faisait froid, c'était le gros hiver qu'on avait eu donc là, ils sont quand même venus. Mais pour le sol, l'humidité, je les attends toujours. Et je crois que je peux encore attendre... - Q : C'EST EUX QUI VOUS ONT DIT POUR LES CHAMBRES SÉPARÉES POUR LES ENFANTS ? - R : Non, c'est la région wallonne. Parce que apparemment, pour la nouvelle loi, même deux garçons, à partir de six ans ne pourront plus être ensemble dans la même chambre. C'est une chambre pour deux enfants. Elle dit que quand c'est deux garçons, ça passe encore, on met des lits jumeaux, ça passe ; mais une fille et un garçon, ils ne peuvent plus. Et moi, j'ai une fille et un garçon et le petit va avoir six ans, donc. C'est ça que j'avais fait les démarches {pour changer} puisqu'il y a des nouvelles maisons qui se sont construites, j'avais demandé pour accéder à une de ces maisons-là, puisque moi je suis en maison de transit on peut me changer comme ça dès qu'il y a une maison de libre. Et on m'a répondu : « elles sont déjà toutes prises, tu n'as qu'à te reloger toi-même si tu veux un logement. - Q : VOUS DITES QUE VOUS ÊTES DANS « UNE MAISON DE TRANSIT » QU'EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE ? - R : C'est pas pour tout le temps. Enfin, quand moi je suis arrivée ici, on m'a dit « c'est pas pour tout le temps ! ». S'il y a une maison de trois chambres ou que ça ne va pas : on me changerait de maison. - Q : PARCE QU'ILS SAVAIENT QUE PUISQUE VOUS AVIEZ DEUX ENFANTS, ON VOUS DEMANDERAIT D'AVOIR UNE MAISON TROIS CHAMBRES ? - R : On m'a mis ici, parce que ça devenait nécessaire mais il y a eu plein de maisons trois chambres {dans Tel lieu à côté} et je n'y suis toujours pas ! - Q : VOUS ÊTES RESTÉE DANS LE TRANSIT ? - R : Oui, à l'heure actuelle, c'est peut-être aussi qu'une maison deux chambres {dans les nouveaux logements} mais ça reste quand même une maison deux chambres dans une nouvelle construction, donc il n'y a pas de problèmes d'humidité

37 La médiatisation de la vie politique ne facilite évidemment pas l'articulation de la réflexivité institutionnelle et de la critique. Par raccourcis, amalgames, simplifications, etc., l'objet de la critique (l'institution de la réalité) est souvent détourné pour porter sur la maîtrise supposée de la situation dont l'agent du champ politique est supposé faire preuve en toute circonstance...

machin et il n'y a personne dedans : ils ne veulent pas me la donner ! Et pourtant, il n'y a personne dedans ! - Q : ICI CE QUE VOUS ME DITES, C'EST QU'IL N'Y A PERSONNE QUI ENTEND VOTRE SITUATION ?- R : C'est ça que je dis, que j'étais bien dans ma petite caravane résidentielle, j'avais pas d'humidité, j'étais bien ! [...] Parce qu'au départ, la demande, c'est pas une maison deux chambres, c'est un maison trois chambres. Oui c'est bien, j'ai une maison deux chambres, jardin, qu'on sait y aller mais il faut descendre par la cave. La cave, c'est plein d'humidité, je veux faire un barbecue avec des amis, c'est impossible, je vais pas faire descendre mes amis par une cave qui est arrangée comme ça, c'est pas très, euh, visuel quoi. Et alors, voilà et ici, je comprends pas pourquoi est-ce qu'ils veulent pas nous aider, nous donner une autre maison alors que ça fait aussi longtemps ! [...] Pourquoi ils n'ont pas donné la maison deux chambres à ces gens-là {un couple sans enfants qui vient d'aménager dans une des nouvelles constructions, dans la dernière maison trois chambres, alors qu'il y en avait encore de deux chambres} et me donner la trois chambres à moi ? C'est ça que je ne comprends pas. »

On peut se demander si dans certains cas au moins, nous n'avons pas affaire à des situations de **différend** en matière d'expérience politique.

La référence est ici le travail de Jean-François Lyotard. Les situations de différend surgissent lorsque les parties d'un litige se réfèrent à des normes hétérogènes (incommensurables) et de poids inégal. La partie qui se réfère au système de normes dominé, inaudible dans le registre dominant, n'arrive pas à faire entendre ses droits. Jacqueline Fastrès en donne de nombreux exemples dans notre société³⁸, comme celui des fermetures d'usines analysées par D. Linhart : les ouvriers n'arrivent jamais à faire entendre que pour eux « ils ont tout donné » et qu'il ne s'agit donc pas seulement d'un problème économique.

De fait, nous avons relaté plusieurs témoignages qui peuvent se relire selon ce point de vue : le fait d'« être bien », d'améliorer son bien-être sans recourir à l'aide publique peut changer de sens selon le destinataire, le secteur ou les circonstances ; on peut basculer dans le domaine de l'infraction (alors que pour un autre niveau de pouvoir, on se trouvait, pour le même objet, dans l'ordre du licite - mais sans qu'il y ait preuve utilisable de cette « autorisation »). Par contre, le licite peut précipiter une aggravation de la situation.

Le droit, les droits, les lois

La possibilité de l'existence d'un « différend » interroge fondamentalement le sens que l'on veut donner à une politique comme celle qui touche aux situations vécues par les résidents permanents.

La notion de « droits fondamentaux », en effet, notamment le droit à un travail librement choisi ou librement accepté, à un logement décent, à une vie conforme à la dignité humaine, relève d'un combat qu'Alain Touraine situe à un niveau supérieur, un niveau « **éthique** », qui implique que l'on reconnaisse, selon la formule qu'il propose, « **que les droits sont au-dessus des lois** » :

« Je préfère donc parler de l'Etat de *droits* plutôt que de l'Etat de *droit*, car ce n'est pas l'Etat qui décide par lui-même de se fonder sur le droit ; **ce sont des actions collectives qui imposent aux lois la défense de droits**. La distance entre les droits et les lois est si grande qu'il faut chercher à la réduire, mais on ne peut le faire qu'en reconnaissant la séparation – et souvent même l'opposition – entre les lois du

38 J. Fastrès, « Vers une société du différend généralisé ? », <http://www.intermag.be/images/stories/pdf/Etude1Differend.pdf>.

système et les droits des acteurs. »³⁹

Et la conséquence de cette position s'exprime fort logiquement dans la nécessité de reconnaître et encourager des logiques qui consacrent, pour les bénéficiaires, la légitimité de leurs comportements d'acteurs :

« Les Européens ont raison de défendre bec et ongles des politiques qui combinent protection sociale et redistribution des revenus, surtout quand elles sont associées à un impôt progressif. Mais ces objectifs ne sont plus suffisants ; non pas tant parce que les moyens financiers nécessaires à leur réalisation manquent, mais avant tout parce qu'ils négligent, parfois de manière scandaleuse, les droits et les demandes des sujets humains. C'est ce que nous exprimons maladroitement lorsque nous parlons du manque d'humanité, de respect ou d'écoute des institutions à l'égard de ceux qu'elles traitent comme de simples demandeurs d'aides sociales, alors que ces personnes ont besoin en plus d'une protection contre les accidents de la vie, que l'on encourage leur capacité d'indépendance et d'initiative. »⁴⁰



Jeanne ne dit pas autre chose lorsqu'elle met en avant ce qui constitue selon elle « un choix éthique », qu'elle commente à partir de la débrouille et qui excède la question du logement : « D'ailleurs quand j'étais petite et que j'écoutais « la belle au bois dormant », la fée qui m'intéressait elle s'appelait Sapience. Oui, c'est vrai, je suis toujours interpellée par ça. Comme je dis, ma première leçon de philosophie, c'est dans Cendrillon, parce qu'à un moment elle dit « Personne ne pourra m'empêcher de rêver ». Et je me rappelle, j'avais quatre ans. Je me suis dit « Ah, mais ça c'est vrai ». Et je l'ai gardé. Parce que je crois que c'est ça ; les gens, l'austérité, c'est arrêter de rêver. C'est accepter, enfin c'est créer une impuissance. C'est créer une impuissance à imaginer d'autres choses. C'est pour ça l'austérité que je n'aime pas. Enfin ça ne me va pas ; on casse ce truc de joie des gens. »

39 A. Touraine, *La fin des sociétés*, Paris, Seuil, 2013, p. 233.

40 *Ibidem*, p. 404.

CONCLUSION

La commande de recherche portait sur une meilleure connaissance du vécu des résidents permanents, de leurs trajectoires de vie, de leur manière de mobiliser des ressources, de leur façon de faire collectif et de la manière dont ils pouvaient considérer les politiques et services définis et mis en œuvre à leur intention.

Nous espérons avoir montré, d'une part, que nous avons affaire à une grande diversité de situations, mais que celles-ci, d'autre part, n'étaient pas d'office irréductibles à des dimensions communes qui pouvaient se combiner, certes, très différemment.

Les résultats de la recherche ont consisté à identifier des dimensions constitutives des expériences, dimensions elles-mêmes déclinées en variables ; par exemple : dimension d'investissement - variables tactique et stratégique ; ou dimension de valeurs - variables usage, échange, signe, symbolique. Nous avons donc mis en lumière des « principes de composition ».

C'est en effet la composition des variables effectives dans chaque trajectoire qui permet de comprendre le sens de situations effectivement très diverses.

Il n'est pas pertinent d'enchaîner **directement** ce type de résultats à des recommandations concernant le « Plan Habitat Permanent ».

Nous pensons en effet, à la suite des travaux de la Sociologie de l'Acteur-Réseau (S.A.R.)⁴¹, que l'on peut considérer une politique publique comme un **centre de traduction** vers quoi convergent une série de formalisations et d'où partent une série d'autres, qui sont au principe d'actions que bien des protagonistes, humains et techniques (rapports, modélisations de démarches, procédures d'octroi, de contrôle, d'évaluation ...), auront à entreprendre ou à stopper.

Dans cette optique, on peut considérer qu'une politique est réellement publique si elle dispose de la capacité à parler pour tous les acteurs et si elle peut, par sa mobilisation, les faire parler. Elle consiste donc en une **traduction**⁴² d'analyses et d'intérêts multiples qui peuvent être en conflit.

C'est donc à la **qualité de cette traduction** que nous espérons avoir pu et pouvoir contribuer.

En ayant essayé, avec l'aide de nos partenaires, de faire parler les bénéficiaires eux-mêmes – ou des personnes se trouvant dans une situation similaire⁴³ – nous pensons avoir produit des **formalisations possibles de questionnements** utiles ou nécessaires, qui pourraient alimenter la démarche réflexive du « centre de traduction » concerné.

41 M. Callon, « Sociologie de l'acteur-réseau », in M. Akrich, M. Callon et B. Latour, *Sociologie de la traduction, textes fondateurs*, École des Mines de Paris, 2006.

42 Pour Michel Callon et al., la traduction est une opération de sens qui incorpore et déplace une foule d'énoncés, de fiches, d'analyses, de rapports, de prises de position et qui permet ainsi à des acteurs séparés de se connecter et de se réunir autour d'un enjeu devenu commun.

43 Certaines personnes interrogées vivent dans des équipements qui ne sont pas concernés par le « Plan HP », ce qui a permis des confrontations/vérifications utiles.

Nous les synthétisons ici à partir de cinq catégories de préoccupations.

QUEL DEGRÉ D'INDIVIDUALISATION DE LA POLITIQUE ?

Les résultats que nous avons produits (extrême diversité, dont il est possible malgré tout de rendre raison à partir de principes de composition) semblent pointer vers des politiques publiques qui entendraient fournir à des individus qui se sont trouvés au moins partiellement dans les « solutions » qu'ils ont investies, des **supports** pour se créer comme **sujets** (cf. « *Les conflits autour du capital culturel* », chapitre IV, pp. 58 et sq.)

C'est ce que propose Robert Castel au terme de sa réflexion sur les politiques sociales.

« L'idéal du *modus operandi* de cet Etat social serait, **au lieu de traiter de manière uniforme des catégories homogènes de la population, de descendre en quelque sorte au niveau des individus eux-mêmes** et d'intervenir sur eux pour renforcer leurs capacités afin de les rendre capables d'affronter les défis actuels pour demeurer ou redevenir positivement des individus dans un contexte économique et social de plus en plus mobile et concurrentiel .»⁴⁴

QUEL TYPE D'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES ?

Si la logique qui s'impose est bien de renforcer les capacités de subjectivation des individus, la réponse aux situations de « résidence permanente » ne peut pas se référer à une vision instrumentale du problème en cherchant à solutionner un problème d'habitat en le remplaçant par un autre.

Il s'agirait en l'occurrence à tout le moins :

- de prendre la mesure du type de « calcul » dont la situation est la résultante (de nature tactique ou stratégique par exemple), sans sur- ou sous- évaluation (cf. *la « représentation générique » construite à l'entame du chapitre II, pp. 38 et sq.*) ;
- de référer cette lecture à la manière dont les axes de l'insertion et de l'intégration se co-produisent dans cet « état de situation » particulier et d'anticiper comment un changement ou un non-changement éventuels vont produire des effets dans cet état de situation ; une telle lecture conduit à penser que les actions en matière d'intégration doivent impérativement prendre en compte les possibles ou les contraintes présentes sur l'axe de l'insertion et inversement (cf. « *Jouer sur le terrain organisé par une force étrangère* », pp. 39 et sq.) ;
- de réfléchir la situation présente ou sa modification en termes de « compositions de valeur » possibles ou impossibles, souhaitables ou non souhaitables (à partir du schéma proposé « *Une diversité de valeurs* », pp. 47 et sq., on peut prendre la mesure des compositions réussies, contraintes ou ratées) ;
- de ne pas négliger la force du désir engagée dans la situation concernée (« *la place du désir* », pp. 50 et sq.) ;
- de lire la situation présente ou future comme la résultante de la mobilisation du capital culturel des individus ou des groupes engagés dans la situation ; ce point de vue relie transversalement les questions d'habitat permanent à d'autres conflits que l'on peut caractériser de sociétaux – c'est-à-dire en lien avec le mode de développement de nos sociétés : c'est tout le sens du *chapitre IV*, qui présente la composante culturelle de cette expérience particulière d'habiter.

44 R. Castel, *La montée des incertitudes, Travail, protections, statut de l'individu*, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2009, p. 449, souligné par nous.

COMMENT NE PAS NUIRE ?

Cette préoccupation nous paraît indispensable au vu de la complexité des situations incriminées.

Nous espérons avoir produit deux points de repère pour soutenir ce questionnement :

- comment ne pas contribuer à une éventuelle désobjectivation des bénéficiaires ? (nous avons identifié des mécanismes qui pourraient contribuer à pareille désobjectivation, *pp. 59 et sq.*) ;
- comment s'assurer qu'un changement envisagé ne va pas produire une régression sur l'axe de l'insertion comme sur l'axe de l'intégration ? (C'est le lien qui peut se construire entre le chapitre II et le chapitre IV).

QUELLE PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION COLLECTIVE DE LA VIE SOCIALE DANS LES ÉQUIPEMENTS ?

Les expériences de vie qui nous ont été relatées montrent l'importance d'articuler une approche très individualisée et une prise en compte de l'importance déterminante des fonctionnements collectifs. Nous pensons notamment :

- aux mécanismes qui permettent à une « cohésion naturelle » de se construire (« *Une solidarité « naturelle »* », *pp. 67 et sq.*) ;
- aux mécanismes qui devraient soutenir une régulation acceptable des intérêts en présence (le bât blesse souvent en la matière, *comme indiqué pp. 69 et sq.*) ;
- à la nécessité impérieuse d'éviter que ce soit la seule loi du plus fort qui définisse le permis et l'interdit dans les équipements (nous avons vu en effet que la recherche d'une homogénéité sociale pouvait y conduire à des mécanismes d'épuration sociale, *cf. par exemple pp. 70 et sq.*) ;
- à la nécessité de soutenir les logiques qui permettent une déstigmatisation (*exemples pp. 73 et sq.*)

QUELLES EXIGENCES POLITIQUES S'IMPOSER DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS ?

Nous pensons que les résultats que nous avons produits montrent que les résidents permanents se situent effectivement par rapport au champ politique et qu'ils en réalisent une lecture au départ de leur expérience.

Cette lecture renvoie au « centre de traduction » des questions qui ne sont pas simples.

- Qui doit prendre en compte et comment les dimensions de « dol » éventuellement présentes (*pp. 80 et sq.*) ?
- Comment éviter la « discontinuité » dont peut faire preuve l'activité réflexive d'une institution par rapport aux situations concernées, par quelles transactions pilotées par qui (*cf. « Du registre pratique à un registre réflexif considéré comme hétéronome ? »*, *pp. 83 et sq.*) ?
- Comment favoriser l'exercice de la critique dans ces situations (*pp. 87 et sq.*) ?
- Comment articuler une politique de droits et une politique de droit (*cf. « Le droit, les droits, les lois »*, *pp. 88 et sq.*) ?
- Comment favoriser une forte dimension participative, y compris dans l'invention

de nouveaux modes d'habiter (selon la proposition d'Alain Touraine *relayée* p. 89) ?

Ces questions ne sont évidemment pas sans traverser le modèle de développement auquel on entend contribuer par l'action politique.

Pierre Bourdieu a par exemple démontré que, dans le cas de la France, la politique du logement avait été « un des premiers terrains d'affrontement entre les partisans d'une politique « sociale » (...) et les défenseurs d'un libéralisme plus ou moins radical » :

« D'un côté, ceux qui veulent étendre ou maintenir la définition en vigueur des « droits sociaux » - droit au travail, droit à la santé, droit au logement, droit à l'éducation, etc. -, collectivement et publiquement reconnus et assumés – à travers des formes diverses d'assurance, allocation chômage, aide au logement, allocations familiales, etc., - et évalués selon le principe « à chacun ses besoins » (dont l'expression paradigmatique est l'idée de « minimum vital »). De l'autre, ceux qui veulent redéfinir et réduire les interventions de « l'Etat-Providence », notamment par la mise en œuvre de mesures inspirées par le principe « à chacun selon ses mérites », et portant à proportionner l'aide accordée aux revenus monétaires ainsi institués en mesure ultime de la valeur sociale des agents. »⁴⁵

Il nous semble qu'il convient de croiser avec cet axe d'opposition un autre, qui s'interroge, en regard du modèle de développement, sur la place de la participation des individus et des groupes, particulièrement de ceux qui sont peu favorisés, dans l'invention de nouveaux modes de vie et d'habiter qui permettraient à la créativité de tous, sujets de droits, de s'incarner.

45 P. Bourdieu, « Le marché de la maison », in *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil, 2000, p. 148.

Annexes

Annexe 1 **Retour sur la démarche**

Annexe 2 **Ouvrages cités**

ANNEXE 1

RETOUR SUR LA DÉMARCHE

L'équipe de recherche, ses qualifications et expériences

L'équipe était composée de plusieurs personnes :

Directeur de recherche : Jean Blairon, docteur en Philosophie et Lettres, directeur de RTA.
 Coordination de la recherche : Jacqueline Fastrès, licenciée en Histoire, coordinatrice du département formation/recherche de RTA.

Chercheurs et chercheuses :

- Isabelle Dubois, assistante en psychologie, dynamique de groupe, superviseuse, formatrice.
- Caroline Garzón, licenciée en philosophie, chercheuse, référente multimedia, traduction.
- Jérôme Petit, licencié en criminologie, chercheur, superviseur.
- Laurence Watillon, assistante en psychologie, formatrice.

Expert associé : Emile Servais, docteur en sociologie, professeur émérite de l'UCL, administrateur de RTA.

Le travail de recherche a pu ainsi s'appuyer sur une diversité d'expériences et d'expertises.

Exposé circonstancié de la méthodologie mise en œuvre

- UN RÉSEAU DE MOBILISATION

L'équipe de recherche a choisi de rentrer en contact en mobilisant des intermédiaires intéressés par l'objet de la recherche. L'intermédiaire est un relais indispensable pour accéder aux personnes concernées par l'objet de la recherche d'une manière qui ne ressortit pas à la violence symbolique. Ces intermédiaires sont garants d'un cadre et de valeurs et contribuent à donner confiance aux personnes dans le processus envisagé. Cette confiance est indispensable pour créer un contexte favorable à la récolte de témoignages authentiques.

Dans cette perspective, l'équipe évite de passer par des intermédiaires institutionnels pouvant être dans une relation d'autorité avec les personnes, afin de réduire les éventuels biais dans les discours produits et pour éviter les confusions de rôles aux yeux des personnes interviewées.

Pour ce faire, nous avons privilégié deux modes d'entrée en contact. Premièrement et comme énoncé dans l'offre, l'équipe de recherche s'est appuyée sur les contacts et les relais du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP). L'expertise du Réseau notamment en matière de politiques du logement et en matière de participation nous a été précieuse. Pour une autre partie des contacts, l'équipe de recherche a mobilisé des intermédiaires

qu'elle est amenée à rencontrer à travers ses missions habituelles, notamment à travers l'agrément de RTA en éducation permanente, son agrément comme organisme de formation et de perfectionnement des services de l'aide à la jeunesse, ou encore ses interventions et réalisations audiovisuelles.

Concrètement, de nombreux intermédiaires ont été sollicités. Ceux-ci ont permis de créer un contact direct entre la (les) personne(s) interrogée(s) et l'équipe de recherche. Cette configuration est à l'origine de 20 parcours. En outre, les personnes concernées par ces 20 parcours ont également permis de rentrer en contact avec 5 parcours supplémentaires. Cette dernière situation a été dénommée ci-dessous contacts indirects (soit une personne sollicitée via un autre répondant à l'enquête). Cet étape de mobilisation à travers le public cible témoigne d'un intérêt des participants à contribuer activement au processus de recherche.

Les intermédiaires relèvent d'une répartition intersectorielle diversifiée.

- Services d'aide en milieu ouvert (AMO) dans l'aide à la jeunesse = 7 contacts directs et 2 contacts indirects
- RWLP = 5 contacts directs
- Une Maison médicale = 2 contacts directs et 2 contacts indirects
- RTA = 1 contact direct et 1 contact indirect
- Une association d'éducation permanente (axe 1) = 2 contacts directs
- Une maison d'accueil = 1 contact direct
- Une association de promotion du logement (APL) = 1 contact direct
- Une agence immobilière sociale (AIS) = 1 contact direct

Au-delà de ces contacts réussis, certains des partenaires cités nous ont fourni d'autres possibilités, mais sans succès. Même insuccès avec des tentatives de contacts indirects proposés par une répondante.

Par ailleurs, d'autres intermédiaires ont été sollicités, sans que la démarche ne puisse aboutir. Il s'agit d'autres AMO, d'une autre AIS, d'un CPAS, d'une autre association d'éducation permanente, d'un mouvement d'éducation permanente, d'un bénéficiaire d'ISP, de deux agents de concertation et d'une antenne sociale (ces deux derniers contactés essentiellement pour toucher des locataires).

20 personnes supplémentaires ont ainsi été contactées via ces intermédiaires, sans que les rendez-vous ne puissent se concrétiser, et 2 adresses de contact étaient obsolètes.

Nous tenons à remercier cordialement ces partenaires pour leur implication ; nous nous excusons de ne pas les citer nominativement ; afin de protéger l'anonymat des personnes interrogées, certains intermédiaires étant géographiquement faciles à situer, il nous a paru plus déontologique de nous cantonner à des catégories de services.

• UNE LETTRE DE PRÉSENTATION

Pour constituer ce réseau de mobilisation autour des visées de la recherche, l'équipe a produit une lettre de présentation synthétique (discutée et approuvée lors du premier comité d'accompagnement). Il s'agissait de préciser clairement le cadre institutionnel de la recherche, l'objet des rencontres et les engagements de l'équipe à l'égard des personnes qui accepteraient de se mobiliser. Cet intermédiaire « non humain », selon l'expression du sociologue Michel Callon, permettait aussi de faire maillon dans les chaînes d'intermédiaires.



Enquête auprès des personnes résidant dans les équipements à vocation touristique (Plan Habitat Permanent)

Le plan « Habitat permanent » est activé depuis 2002-2003.

Le Gouvernement wallon estime qu'il est utile de recueillir le point de vue des personnes concernées par ce plan, pour comprendre l'analyse qui est la leur de leur parcours et de leur situation.

C'est l'IWEPS qui pilote ce recueil, qui a été confié à l'asbl RTA.

RTA est une association namuroise qui forme des professionnels, réalise des recherches et des reportages vidéo sur les situations d'inégalité ou d'injustice, se mobilise aussi pour former des jeunes sans emploi.

Nous savons que beaucoup de choses ont déjà été faites dans le cadre du plan Habitat Permanent et que les personnes concernées ont déjà été souvent sollicitées. Mais il paraît important, complémentairement aux données quantitatives déjà existantes, de recueillir des éléments de compréhension des parcours par les personnes elles-mêmes.

L'objet de la commande est défini comme suit : Objet du marché (cahier des charges publié le 23 juillet 2013) : *La recherche consiste en une enquête qualitative et compréhensive auprès d'un échantillon diversifié de personnes résidant ou ayant résidé dans des équipements à vocation touristique dans les communes qui mettent en œuvre le Plan Habitat Permanent (Plan HP) du Gouvernement wallon.*

Un échantillon de personnes vivant dans des habitats précaires en dehors des zones couvertes par le plan HP pourra également être interrogé pour aider à déterminer les spécificités du public HP.

Le résultat final attendu est une meilleure compréhension du vécu des personnes qui vivent ou ont vécu dans les zones HP, de leurs parcours, de leurs problèmes, de leurs ressources, de leurs stratégies d'« adaptation », de leurs réactions aux services qui leurs sont proposés et de leurs propositions.

Pratiquement

Nous cherchons à rencontrer entre 25 et 30 personnes

- qui viennent d'arriver dans un tel équipement touristique pour s'y établir ;
- qui y vivent depuis un moment et ont la volonté d'y rester ;
- qui émettent le souhait d'en partir (vite, ou plutôt sous conditions) ;
- qui ont la satisfaction ou le regret d'en être partis.

Nous recherchons principalement des personnes qui vivent où ont vécu dans les campings et parcs résidentiels concernés par le Plan HP, mais également quelques-unes qui vivent dans des situations similaires, mais en dehors du dispositif HP.

Nous les interrogerons essentiellement sur leur trajectoire de logement et de vie, sur la

manière dont elles considèrent leur situation, sur tout ce qu'elles font pour s'en sortir, sur les relations qu'elles entretiennent avec les autres, ainsi que sur leur avis à propos des aides existantes ou à créer.

L'asbl RTA s'engage

- à réaliser les interviews là où les personnes le souhaitent, en présence de qui elles souhaitent ;
- à respecter un anonymat complet des propos ;
- à tenter de tirer les enseignements qui s'imposent à partir des analyses que les personnes auront partagées avec elles ;
- à réaliser une restitution des conclusions qu'elle aura tirées auprès des personnes qui le souhaitent ; elle le fera avec l'aide du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, qui est son partenaire.

Concrètement, nous proposons une rencontre de maximum 2 heures. Nous sommes plusieurs à pouvoir nous partager les entretiens : Jacqueline, Sophie, Jérôme, Isabelle, Caroline, Laurence. Cet entretien, nous le faisons généralement à deux, sauf si la personne interrogée préfère n'avoir à faire qu'à un(e) seul(e) interlocuteur. Les personnes qui acceptent de nous rencontrer peuvent aussi nous proposer de rencontrer en même temps une autre personne de leur connaissance qui est dans la même situation, la discussion se ferait alors à quatre.

Si les personnes l'acceptent, les échanges seront enregistrés (enregistrement audio uniquement) pour nous permettre d'être aussi fidèles que possible à leurs propos, mais l'enregistrement servira exclusivement à écrire les conclusions et ne sera transmis à personne.

Contacts

Si des personnes sont d'accord de participer à ce travail, il suffit de nous contacter par mail (caroline.garzon@rta.be) ou par tél. (081/74.67.48, en demandant Caroline Garzón) en nous donnant leurs coordonnées.

Ces coordonnées ne seront ni divulguées, ni utilisées à un autre usage que cette prise de contact.

Nous vous recontacterons alors pour fixer les modalités de rencontre.

Nous vous remercions pour votre aide.

RTA asbl, rue des Rélis Namurwès 1, 5000 Namur, 081/74.67.48.

<http://www.rta.be> et <http://www.intermag.be>

Par ailleurs, à la demande du comité d'accompagnement, un courrier a aussi été envoyé à tous les chefs de projets, agents de concertation, antennes sociales et agents de relogement en poste dans le cadre du Plan HP, afin de rendre la démarche transparente ; de cette manière, tous les protagonistes institutionnels engagés dans le Plan pouvaient avoir connaissance qu'une démarche de recherche était en cours, le cas échéant dans leur zone, sans que l'anonymat des personnes contactées soit mis en péril.

COURRIER 2 :

A l'attention des protagonistes locaux du Plan HP:

- chefs de projets
- agents de concertation
- antennes sociales
- travailleurs post-relogement

Namur, le 26/11/2013

Madame, Monsieur

Le gouvernement wallon a confié à l'IWEPS la mise sur pied d'une recherche qualitative sur la lecture que les font les résidants permanents de leur situation, de leur trajectoire, de leur manière d'affronter l'existence. Cette recherche doit concrétiser les mesures 65 et 66 du Plan HP actualisé.

A la suite d'un appel d'offre, la recherche a été confiée à l'association d'éducation permanente RTA, qui travaillera en collaboration avec le RWLP.

Les chefs de projets ont déjà été avisés de cette initiative par courrier de la Dics.

Nous souhaitons à notre tour informer largement les agents concernés par le plan HP du contexte et de la teneur de cette recherche, qui permettra de compléter dans une logique qualitative les données déjà recueillies par ailleurs.

L'objet de la commande est défini comme suit : Objet du marché (cahier des charges publié le 23 juillet 2013) : *La recherche consiste en une enquête qualitative et compréhensive auprès d'un échantillon diversifié de personnes résidant ou ayant résidé dans des équipements à vocation touristique dans les communes qui mettent en œuvre le Plan Habitat Permanent (Plan HP) du Gouvernement wallon.*

Un échantillon de personnes vivant dans des habitats précaires en dehors des zones couvertes par le plan HP pourra également être interrogé pour aider à déterminer les spécificités du public HP. Le résultat final attendu est une meilleure compréhension du vécu des personnes qui vivent ou ont vécu dans les zones HP, de leurs parcours, de leurs problèmes, de leurs ressources, de leurs stratégies d'« adaptation », de leurs réactions aux services qui leurs sont proposés et de leurs propositions.

La commande implique la tenue de 25 à 30 interviews de personnes concernées ou ayant été concernées,

- qui viennent d'arriver dans un tel équipement touristique pour s'y établir ;
- qui y vivent depuis un moment et ont la volonté d'y rester ;
- qui émettent le souhait d'en partir (vite, ou plutôt sous conditions) ;
- qui ont la satisfaction ou le regret d'en être partis.

Nous interrogerons principalement des personnes qui vivent ou ont vécu dans les campings et parcs résidentiels concernés par le Plan HP, mais également quelques-unes qui vivent dans des situations similaires, mais en dehors du dispositif HP.

Nous les interrogerons essentiellement sur leur trajectoire de logement et de vie, sur la manière dont elles considèrent leur situation, sur tout ce qu'elles font pour s'en sortir, sur les relations qu'elles entretiennent avec les autres, ainsi que sur leur avis à propos des aides existantes ou à créer.

Le rapport est attendu en avril 2014.

Une restitution sera organisée à destination des personnes interrogées.

RTA met à disposition du projet 5 personnes, qui travailleront en duo pour les entretiens.

Des agents associatifs actifs sur le terrain (agents culturels, du champ de la santé, agents éducatifs, etc.) pourront nous aider à rencontrer les personnes.

Nous souhaitons dès lors vous informer de la possibilité que des enquêteurs rencontrent des personnes volontaires vivant actuellement dans un équipement de votre commune. Nous insistons sur le fait que l'objet de la recherche ne porte en rien sur la manière dont l'action locale est menée, et encore moins sur des comparaisons des situations locales.

Votre connaissance du terrain vous rendra sûrement sensible à une des conditions sine qua non de la déontologie de semblable recherche : la garantie absolue de l'anonymat pour les personnes interviewées, étant donné qu'il s'agit pour elles de confier des éléments de leurs parcours, leurs choix de vie personnels, leurs difficultés, et d'autres données à caractère personnel.

En vous disant notre espoir de contribuer par cette recherche à une meilleure connaissance du point de vue des personnes concernées elles-mêmes, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Jean Blairon,
Directeur

- UNE SOUPLESSE DANS LA PRISE DE RENDEZ-VOUS ET L'ORGANISATION DES RENCONTRES

L'équipe de recherche a fait le choix de travailler avec un pool d'enquêteurs mobilisables en fonction des demandes ou des souhaits des personnes en matière de dates ; il lui semblait en effet qu'il lui appartenait de s'adapter aux contraintes des personnes et non l'inverse.

Le pool d'enquêteurs était constitué de 5 membres de l'équipe de recherche : Jacqueline Fastrès, Isabelle Dubois, Caroline Garzón, Jérôme Petit et Laurence Watillon.

Pour les relations avec les intermédiaires et les prises de contact avec les personnes à interroger, une seule personne a été désignée (Caroline Garzón), de manière à centraliser les données, tenir à jour les plannings et les caractéristiques du panel afin d'anticiper les besoins en termes de profils manquants, mais aussi pour qu'il n'y ait, au sens propre du terme, qu'une seule voix au bout du fil. Il est en effet essentiel, lorsqu'on contacte des personnes à plusieurs reprises (ce qui a été souvent le cas, des imprévus surgissant pour les personnes, ou bien des hésitations de leur part nécessitant un temps de réflexion et un argumentaire complémentaire) qu'elles n'aient jamais l'impression d'un démarchage froid et mécanique, avec des interlocuteurs indifférenciés et peu à l'écoute de leurs soucis.

Notre choix, comme indiqué dans notre offre, a été de procéder aux interviews à deux, de manière à faciliter les rencontres à trois niveaux :

- d'abord, pour qu'une accroche puisse se faire naturellement avec l'un ou l'autre interviewer selon les situations, tout en permettant au second de se consacrer davantage à des éléments de contexte ou de relance que la conduite de l'interaction stricto sensu pourrait rendre plus difficile ;
- pour permettre de « se dédoubler » en cas de rencontre multiple, ce qui a été le cas plusieurs fois (des personnes invitant d'elles-mêmes un parent, un voisin) ; de cette manière, des éléments de discussions simultanées, quasi impossible à éviter, n'ont pas été perdus ;
- enfin, cela permettait aussi aux interviewer de mieux « amortir le choc » de ce que les personnes pouvaient leur livrer, éléments parfois très douloureux.

La répartition des enquêteurs pour les différents entretiens s'est faite en fonction des disponibilités des uns et des autres, et les paires ont donc été variées ; seuls deux entretiens n'ont pu être assumés à deux.

Les entretiens ont été réalisés à l'endroit que la (les) personne(s) interviewée(s) choisissai(en)t. Trois cas de figure se sont présentés :

- au domicile même des personnes ; ce choix a été le plus fréquent (13 entretiens), de manière à ne pas augmenter les contraintes pour les personnes par la nécessité de se déplacer ; il nous a également permis d'enrichir les témoignages recueillis par différentes observations directes ;
- dans les locaux d'associations locales mobilisés par les intermédiaires (5 entretiens) ;
- dans les locaux de RTA (2).

Toutes les rencontres n'ont pas pu se faire du premier coup, il a fallu s'adapter aux impondérables rencontrés par les personnes.

Plusieurs entretiens fixés ont été reportés puis annulés par les personnes, pour des raisons de santé ou de problèmes familiaux, ou sans explication. 7 personnes ne se sont ainsi pas présentées au rendez-vous. 13 contacts ont refusé, ou avaient donné leur accord au partenaire puis n'ont plus été joignables. Des locataires, notamment, ont décliné l'invitation

car ils craignaient que leur participation leur cause des ennuis.

- **SUPPORT D'ENTRETIEN**

Un canevas commun d'entretien a été réalisé par l'équipe de recherche et a servi de support à la réalisation des entretiens ; il reprenait plus particulièrement une trame de questions pour structurer la rencontre, et qui devait selon nous répondre à cinq exigences :

- être formulé dans des termes très simples, qui ne heurtent pas la culture populaire (le concret, l'ici et maintenant sont des points de départ incontournables) ;
- ne pas contribuer à exercer une violence symbolique sur les personnes interrogées ;
- obéir à un ordre pertinent ;
- envisager les composantes centrales des préoccupations exprimées dans la commande ;
- constituer un point de repère simple pour les enquêteurs, qui devaient s'adapter aussi soupagement que possible à la réalité des interactions, telles que pouvaient les mener les personnes interrogées ; les « portes d'entrée » devaient être simples et les enquêteurs devaient saisir les occasions de relance qui s'imposaient au vu des propos tenus par les personnes.

Ces éléments ont été exposés à l'occasion d'un comité d'accompagnement de la recherche et aménagés en fonction des remarques de celui-ci.

La trame d'interview était structurée autour de 5 portes d'entrées : la trajectoire, l'ici et maintenant, les ressources et tactiques, les relations aux autres et les aides.



Partie 2 : trame d'interview

I. La trajectoire

Depuis quand vivez-vous ici ?

Qu'est-ce qui vous a amené à venir habiter ici ?

Avant, c'était où, c'était comment ?

Dans ces étapes, laquelle ou lesquelles avez-vous pu choisir et pourquoi ?

Si vous avez été contraint, pourquoi ?

II. Votre vie ici, votre situation

Qu'est-ce que ce logement représente pour vous ?

(Une opportunité, un « faute de mieux », le seul possible, une catastrophe, un « pas si mal », un refuge menacé ...?)

Votre situation actuelle vous la vivez comme provisoire, définitive, incertaine ?

Est-ce que vous avez une perspective pour demain, un but à atteindre ?

Vous pariez sur quoi pour demain ? Partir ? Rester ?

Quels sont les obstacles à ce pari ?

III. Ressources et tactiques

Comment est-ce que vous vous en sortez pour vivre ?

C'est quoi vos trucs ?

Qu'est-ce qui plombe le décor ?

Qui porte le poids de tout ça ? Est-ce que c'est un peu partagé ?

Comment vous organisez-vous pour les questions de santé?

IV Les relations avec les autres

Qui habite ici (dans ce domaine, camping...) ? Est-ce qu'il y a de grandes différences entre les gens ?

Comment ça se passe : chacun chez soi ? Tous solidaires ? Des clans ?

Et les alentours (la ville, le village) : des relations ? Pas de relations ? Quelle vision ont-ils de vous ?

Vos proches viennent vous voir ? Ils vous aident ?

V. Les aides

Et les professionnels ? Qui est présent ? Sur qui vous pouvez compter ?

Qu'est-ce que vous voudriez que les professionnels comprennent de votre situation ?

Quelle est l'aide qui permettrait de stabiliser un peu votre situation, le progrès qui serait vraiment bienvenu ?

Est-ce que vous avez l'impression d'être dans un match ? Qui est l'adversaire, qui est l'équipe qui joue avec vous?

Par ailleurs, l'équipe de recherche s'est basée sur les documents fournis par la DICS et reprenant le recensement et la nomenclature des équipements dans et hors plan HP, afin de coller aussi près que possible aux réalités de terrain dans la recherche des contacts.

- LA RETRANSCRIPTION INTÉGRALE DES ENTRETIENS

Les entretiens ont systématiquement fait l'objet d'un enregistrement par les enquêteurs, avec l'accord des personnes, qui étaient informées que les enregistrements seraient utilisés exclusivement dans le cadre de la recherche, afin de rester fidèles aux propos et logiques énoncés.

L'ensemble des fichiers ont été retranscrits intégralement dans un second temps. Ce travail minutieux et imposant (480 pages au total) a été pris en charge pour une large partie par Chantal Calonne et Géraldine Nicolay. Comme nous l'annoncions dans notre offre, cette dernière a été engagée spécifiquement pour cet objet. « *RTA s'auto-impose aussi une clause sociale : l'engagement pendant quatre mois d'une personne pour réaliser une partie des retranscriptions et pour participer aux séminaires interprétatifs ; cette personne, en situation de NEET, a été engagée en mai 2013 pour la même tâche dans le cadre de la recherche sur les NEET décrite dans nos références. Nous comptons prolonger son contrat en CDD de quatre mois.* » Ce qui fut fait effectivement, le contrat étant prolongé jusque fin avril 2014. Cet engagement a aussi permis à l'équipe de recherche d'intégrer un point de vue social proche des situations de recherche concernées dans tous ses débats.

Cette étape de retranscription intégrale est un élément nécessaire pour permettre à toute l'équipe de recherche de prendre connaissance de l'ensemble des données récoltées. Cela permet également de ne pas occasionner une déperdition d'informations et de ne pas trop vite s'engager dans des grilles de lecture.

Par ailleurs, un deuxième travail, très long, a consisté à produire une version anonymisée des retranscriptions intégrales pour répondre aux attentes du commanditaire et garantir le respect de la vie privée des personnes ayant accepté de témoigner.

- LES SÉMINAIRES DE RECHERCHE

Tout au long du processus, différents séminaires de recherche, prévus dans notre offre de service, ont été organisés pour coordonner les actions et réfléchir collectivement aux différentes étapes du travail. Les dates en sont les 23 et 31/10, 9/12/2013, 20/2, 7/4/2014¹.

Suite à une première rencontre avec l'IWEPS (Christine Mainguet et Anne Deprez) le 18/10/2013, une première étape de travail a consisté à s'approprier les attentes du commanditaire et à élaborer une stratégie d'action en collaboration, entre autres, avec le RWLP, pour démarrer le travail.

Une deuxième étape a consisté à répondre à la demande du commanditaire qui souhaitait rencontrer l'équipe de recherche. Une réunion de travail commune a pu être réalisée le 9/12/2013 avec Christine Mainguet et Anne Deprez. A cette occasion, un approfondissement et un ajustement des stratégies mises en place ont été également opérés.

Une troisième étape a permis de procéder à une première tentative d'interprétation des 12 premiers entretiens. Cette étape a débouché sur un document qui a été présenté au comité d'accompagnement le 13 mars 2014.

Une quatrième étape a consisté en l'analyse de l'ensemble des entretiens et en l'approfondissement de la première tentative d'interprétation. Les orientations du travail d'écriture ont également été validés à cette occasion.

- LE COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Comme évoqué ci-dessus, un comité d'accompagnement a été réuni à plusieurs reprises pour prendre connaissance du travail et des orientations prises par l'équipe de recherche. Un dialogue étroit avec le comité d'accompagnement était prévu d'emblée, dans le cahier des charges comme dans l'offre de service de RTA, à plusieurs étapes de la recherche.

Le cahier des charges prévoyait que « *Le comité d'accompagnement sera composé notamment de personnes ressources des administrations, de membres des cabinets ministériels, de chercheurs expérimentés dans le champ de la recherche et de représentants du secteur associatif actif dans le secteur.* »

Le comité devait initialement être composé des personnes suivantes (toutes ne se sont pas présentées ou étaient excusées ; leur nom est marqué d'un *) :

Anne Deprez et Christine Mainguet pour l'IWEPS ;

Christèle Charlet pour le Cabinet de Madame la Ministre Tillieux ;

*Eric Moens pour le Cabinet de Monsieur le Ministre Antoine ;

Carine Jansen et Myriam Daniel pour la DiCs ;

Anouck Billiet et *Véronique Tellier pour Observatoire wallon de la santé ;

Myriam Posset pour le SPW, DGO5, Pouvoirs locaux, Action sociale et Santé, Direction de

1 Ces moments de travail concernant toute l'équipe de recherche ont bien entendu été complétés de nombreux moments d'ajustements pratiques et organisationnels.

l'Action sociale ;

Jacqueline Journée pour le SPW, DGO6, Direction des Politiques transversales Région/ Communauté ;

Christine Mahy et *Marie-Claude Chainaye pour le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté ;

Stéphanie Cassilde pour le Centre d'étude de l'habitat durable ;

Françoise Deboe pour le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale ;

*Cynthia Papa pour le FOREM ;

*Pascale Thys pour Habitat et Participation.

Jean Blairon et Jacqueline Fastrès ont représenté RTA ASBL lors des réunions du comité d'accompagnement.

Le **premier comité** s'est tenu le 8 novembre 2013. Son ordre du jour était, en substance, le suivant :

- rappel des objectifs et du timing de l'étude
- rôle du CA
- examen d'un document de synthèse préparé par RTA :
 - description de la situation de recherche : discussion
 - diversité des situations et approches qualitatives : orientations à prendre
 - trame du guide d'interview : décision
 - document de présentation de la recherche aux passeurs (*soit le document p. 97*) : discussion.

Il fut notamment décidé lors de cette réunion que « *Un courrier sera envoyé par la DiCS à l'ensemble des chefs de projets du plan HP en Wallonie afin de présenter les mesures 65-66 et la manière dont elles vont être rencontrées. RTA contactera par ailleurs les chefs de projet des communes où se dérouleront les entretiens afin, notamment, que les travailleurs locaux ne découvrent pas a posteriori que des résidents permanents locaux ont été interrogés.* »

C'est à la suite de cette lettre que RTA a envoyé le courrier 2 évoqué supra à tous les protagonistes en poste dans le plan HP, ce qui a pu permettre le démarrage effectif de prise de rendez-vous.

Il a été précisé lors de ce comité que les propos recueillis ne constituent pas une évaluation du Plan. « *L'approche réflexive proposée devrait permettre de mieux comprendre comment les personnes concernées vivent leur situation, parlent de leur logement (rapport à une 'norme'), expliquent leur parcours, analysent leur situation, se débrouillent au quotidien, parlent de leur environnement, de la 'diversité des personnes qui résident dans les zones HP', suggèrent des actions à entreprendre...* » Il s'agissait d'ailleurs de recueillir des points de vue diversifiés : « *essentiellement des personnes présentes dans les équipements (HP et non HP) en distinguant les locataires et les propriétaires, et parmi eux quelques 'primo-arrivants' ; quelques personnes ayant quitté les zones HP (vers le secteur privé ou le logement social, qu'ils aient eu recours ou non à une aide au relogement). Les potentiels 'candidats' résidents et les personnes résidant dans des habitats précaires en zone urbaine ne font pas partie du périmètre de l'étude.* »

Le CA décide de ne pas interroger des personnes qui résident dans des zones 'en crise', 'malmenées' (menaces d'expulsion notamment) : tant pour éviter de laisser penser aux personnes que le fait d'être entendu dans le cadre de l'enquête est un élément qui pourrait amener directement des améliorations à la situation (faux espoirs...) que pour éviter de donner une place trop importante dans l'analyse à ce point de vue de crise.

A la suite de ce comité, les éléments pratiques, comme la situation mise à jour des zones HP, ont pu être communiqués à RTA par la DICS.

Le **second comité** s'est tenu le 20 décembre 2013. Son ordre du jour était en substance le suivant :

- Approbation du compte rendu du CA du 8 novembre 2013
- État d'avancement du projet, personnes rencontrées et points sur lesquels des décisions doivent être prises
- Diffusion et usage des résultats
- Divers

17 personnes avaient été interviewées à ce moment. L'état des lieux a été examiné, des précisions apportées quant aux profils supplémentaires souhaités.

A ce stade, il était prématuré de s'engager dans des pistes d'analyse.

Il fut notamment débattu lors de cette réunion de la diffusion et de l'usage des résultats. *« Le rapport final est attendu pour le mois de juin. Il est destiné à être publié et comportera des extraits d'interviews, un des aspects innovants du dispositif. La publication pourrait idéalement être planifiée au début de l'automne 2014. [...] Un séminaire de présentation des résultats et de la diversité des moyens d'action mis en place par le dispositif HP, à destination des professionnels du secteur et de la nouvelle équipe politique, pourrait être envisagé. »*

Le **troisième comité** s'est tenu le 13 mars 2014. Son ordre du jour était en substance le suivant :

- Approbation du compte rendu du CA du 20 décembre 2013
- Présentation de l'état d'avancement des interviews et décision sur les profils encore à rencontrer
- Présentation et discussion des premiers éléments d'analyse des parcours et du vécu (trame d'interprétation à mi-parcours)
- Discussion d'un projet de table des matières
- Discussion des modalités de diffusion des résultats
- Divers

Le comité a pu prendre connaissance d'une première trame d'interprétation à mi-parcours au départ de 12 interviews totalement retranscrites, et discuter d'un projet de table des matières pour le rapport final. *« La publication IWEPS est prévue en automne, parallèlement à l'organisation d'un séminaire qui rassemblera notamment les travailleurs de terrain, et ceux qui mettent en œuvre les dispositifs. Ce séminaire d'appropriation et de débat sera organisé en collaboration avec le RWLP. »*

Un dernier comité d'accompagnement a été organisé le 8 juillet pour approbation du rapport final.

ANNEXE - 2

OUVRAGES CITÉS DANS LA RECHERCHE

- J. Baudrillard, *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Paris, Gallimard, coll. Tel, 1972.
- J. Blairon, J. Fastrès, E. Servais et E. Vanhée, *L'institution recomposée, tome 2, L'institution totale virtuelle*, Bruxelles, Luc Pire, 2002.
- J. Blairon et E. Servais, « *Racaille* » et *banlieues virtuelles*, Charleroi, Couleur livres, 2006.
- J. Blairon, « L'enjeu, après la crise ? », Intermag, Analyses et études 2011, <http://www.intermag.be/images/stories/pdf/enjeu-apres-la-crise.pdf>.
- L. Boltanski, « Le pouvoir des institutions », *De la critique, Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009.
- P. Bourdieu, *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil, 2000.
- P. Bourdieu, *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses universitaires, 2000.
- Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne 2000/C 364/01, http://www.europarl.europa.eu/charter/pdf/text_fr.pdf.
- M. Callon, « Sociologie de l'acteur-réseau », in M. Akkrich, M. Callon et B. Latour, *Sociologie de la traduction, textes fondateurs*, École des Mines de Paris, 2006.
- R. Castel, *La montée des incertitudes, Travail, protections, statut de l'individu*, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2009.
- M. de Certeau, *L'invention du quotidien, tome 1, Arts de faire*, Paris, Gallimard, Folio essais, 1990.
- E. Deleruelle, Un pacte pour la Wallonie, Zénobe 2, wallonia.be, février 2014.
- G. Deleuze et F. Guattari, « Devenir-intense, devenir-animal, devenir-imperceptible », *Mille plateaux*, Paris, Minuit, 1980.
- J. Fastrès, « Vers une société du différend généralisé ? », Intermag, Analyses et études 2014, <http://www.intermag.be/images/stories/pdf/Etude1Differend.pdf>.
- J. Fastrès et J. Blairon, « Deux paradigmes de l'efficacité », in *La prévention, un concept en déperdition ?*, Bruxelles, Luc Pire, 2002.
- J. Fastrès et E. Servais « Des jeunes désaffiliés », Intermag, Carnets 2012, http://www.intermag.be/images/stories/pdf_carnets/carnet_Castel.pdf.
- E. Goffman, *Asiles, Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Minuit, 1968.

- E. Goffman, *Stigmate, Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minit, 1975.
- F. Guattari, « Les temps machiniques et la question de l'inconscient », 1980-1985, *Les années d'hiver*, Paris, Barrault, 1986.
- R. Hoggart, *La culture du pauvre*, Paris, Minit, 1970.
- J.-F. Lyotard, *Le différend*, Paris, éd. Minit, Collection Critique, 1983.
- E. Servais, « Eléments d'analyse sociologique des pratiques d'accompagnement », in *Handicap et politique*, Bruxelles, Equipages éditions, 1993.
- E. Servais, « Transaction sociale et recomposition institutionnelle », Intermag, Analyses et études 2005, <http://www.intermag.be/images/stories/pdf/transaction.pdf>.
- F. Tosquelles, « Revenons sur la notion d'institution », in J. Oury, F. Guattari, F. Tosquelles, *Pratique de l'institutionnel et politique*, Paris, Matrice, 1985.
- A. Touraine, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992.
- A. Touraine, *Après la crise*, Paris, Seuil, 2010.
- A. Touraine, *La fin des sociétés*, Paris, Seuil, 2013.
- P. Virilio, « Un entretien, Svetlana Alexievitch et Paul Virilio, pour le film de Andrei Ujica *Unknow Quantity* », Ce qui arrive, Paris, Actes Sud et la Fondation Cartier pour l'art contemporain, 2002.
- P. Virilio, « Habiter l'inhabituel », in *L'insécurité du territoire*, Paris, Galilée, coll. L'espace critique, 1993.
- Qu'ont à nous apprendre les Neets ?*, recherche de l'asbl RTA pour le compte de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ), http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/oejaj/upload/oejaj_super_editor/oejaj_editor/pdf/FinalNEET.pdf&hash=bf86828b64bf54602846c265c607685aa50aedff, septembre 2013.

Surveys from people having a permanent residency in recreational areas ("Permanent Housing Plan¹") asbl RTA – June, 2014 Abstract

1. The purpose of the inquiry

In Wallonia, 8512 people have a permanent residence in recreational areas and parks². This encompasses 158 of such parks with varying status, but the largely represented are week-end residential parks, streets with secondary residence status, unauthorized week-end residential and trailer parks and camping area.

Between 2008 and 2012, the full-time residents has increased by 9%.

A "Permanent Housing" plan was adopted by the Walloon Government in 2002 and was updated in 2011. It consists in measures to fight against poverty and social exclusion; it seeks to facilitate access, for the whole population of Wallonia, to fundamental rights and the practice of citizenship. The updated objectives of the plan focus on the control over entry and recreational areas and park facilities, the rehousing of full-time residents, the support provided, the organization of the partnership with the different stakeholders involved and the management of the plan.

This study reflects the will of the Government to reach a better understanding of the beneficiaries of the Plan, their priorities, their resources as well as their life trajectories.

The research is qualitative and based on a varied sample of people that are, or have been, permanent residents of recreational areas in the municipalities that are implementing the Walloon government's permanent housing plan.

Its scope is comprehensive: it aims at a better understanding of the living conditions in their diversity, while trying to account for the trajectories, the strategies of adaptation present therein, the social relations, the access to rights.

The research is based on 30 diversified interviews, combined into 25 life journeys, through very detailed accounts (some 480 pages of verbatim transcriptions).

The meetings and the commitment from the interviewees was only made possible thanks to our contact with the locally involved associations : the Walloon Anti-Poverty Network (RWLP), private services of the youth protection (precisely some open field support services), a medical service, an education of adults association, a safe house, a housing development association, and a social housing agency.

As mentioned in our proposal, the methodology is structured around four propositions :

- a social cohesion policy must, to be understood, be related to the societal development model it aims at contributing to;
- it is embodied in ways of instituting reality (of "saying what reality is"); the purpose of institutions being to confirm that framework's validity (to verify the "reality of that reality");
- to be substantial, such work (of instituting reality) needs to be critically assessed, which it responds to ;
- the assessment (being an inquiry or an evaluation) allows us to reflect on the representations and key-concepts on which the institution of a given reality stands; it being here the permanent housing.

1 The "Plan Habitat Permanent", in short Plan HP, is here translated as the "Permanent Housing Plan", it is a plan pertaining to the people living in the recreational areas as permanent or full-time residents, as opposed to holidaymakers or weekenders.

2 The mentioned figures are from 2012 ; they were published in October 2013 by the Interdepartmental Direction of the social Cohesion (DICs) http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/rubrique.php3?id_rubrique=19 .

2. A generic representation of the living conditions

One of the first important teachings of the inquiry implies we develop a fair representation of the resident's living conditions. We hold that full-time residency situation should be seen, each and every time, as the result of a course of action to which the protagonists involved have committed themselves.

The situations develop from or through two different courses of action : the strategic course can rely upon a "basis" to mobilize any asset or "capital" (in the broad sense, including social and cultural capital) one possesses; for instance, this logic can be realised as an "investment", in its financial sense.

Tactics, on the other hand, as Michel de Certeau defines it, "must make use of the conditions (or territory) as imposed and organized by the law of an external force".

The tactical courses of action we encountered relate to trajectories closing to disaffiliation.

To understand those trajectories, we think we must seize the manner in which the labour-related dynamics and the ones rendering social and familial solidarity co-produce themselves. Difficulties met on one of them can produce difficulties on the other ; improvement in one can influence on the other.

Therefore, we assume that we can comprehend the diversity of the situations from a generic representation in four statements.

- Entering or leaving the "recreational area" can be related to different courses of action; the distinction made by M. de Certeau between 'tactics' and 'strategies' is relevant to understand these differences.
- Whichever it be, the course of action chosen allows its protagonists to "find" themselves in every sense of the word; tactics is a particular kind of calculus and must be considered as a manner of committing oneself to something. Someone finding himself bound to use it, might have found himself while doing it.
- Be it tactics or strategies, the chosen course of action will represent in itself a diversity of probabilities, but each and every time those probabilities will have been produced by the protagonists themselves, sometimes in solitude ("to owe nothing to anyone"), sometimes even born from the resolution of staying outside collective solidarity, and, in cases, of not wishing to be a burden.
- The cases where tactics or strategies are used can be sequential in processes bearing different values, and these can be reversed.

For the ones in charge of implementing the policy, two attitudes are required :

- not to over-estimate the strategic capabilities of those reduced to a tactic sequel (which they almost always took on outstandingly);
- not to under-estimate the symbolic weight of the strategic investments made by some of them.

3. An issue of "inhabiting" rather than "housing"

The generic representation described gives importance to investment in its broader sense, be it tactic or strategic. This leads us to think that the focus of the inquiry of the living situations should be on the diversity of values, determining the immaterial part of the "inhabiting".

The distinction made by Jean Baudrillard between use value, exchange value, symbolic value and sign-value is relevant to understand such diversity. It consists on a composition of values, and several compositions can succeed each other in a single trajectory.

Studying the trajectories showed that the situations can sometimes be described as a clash of values; frequently, as a compulsory compromise.

Pertaining the succession of the compositions, we can sometimes be in presence of a reversal of values, which is painfully suffered by the individuals.

However, it should not be concluded that full-time residency situations are always lived as a suffering.

More than a one testimony reveals desire : experiences of relation to beauty, to the cosmic dimension of existence, blissful experience of creativity and creation of self, that Deleuze and Guattari used to qualify as an opening onto possibilities or as "becoming(s)"; the relationship with the animal can also be a part of it.

To proceed with the previous rationale, in which we asserted that to develop a fair representation of full-time residency situations we had to relate them to the particular course of action in which they were entangled and in which their protagonists "found themselves", we could then assert that public support to (re) housing cannot be limited to the question "What can be done to go

from a housing situation A (believed to be unsatisfactory) to a housing situation B (thought to be acceptable)?". It should, on the contrary, follow on from asking : "How to enable a shift from one composition of values to another, and what for?".

4. Permanent housing as a cultural experience

If we follow on from our rationale when speaking of "inhabiting" then we have to understand the situations as whole cultural experiences.

The work of the great architect and urban planner Paul Virilio is quite helpful here , as he advocated to avoid approaching architecture objects in an instrumental way.

One consequence is the need to be attentive to the creativity on 'secondary adaptations' or 'use-transgressions' shown by the full-time residents. "Solving things with what we have on hand" constitutes an actual way of life.

A second issue is that it helps to understand the situations as penetrated by a ubiquitous major social conflict over cultural capital. This conflict can be assessed by asking : Who is to be considered as a legitimate producer of cultural capital (e.g. which kind of creativity is rightfully recognized)? Is production remunerated at its full worth (or at least fully appreciated)? Which paradigm on the matter of cultural capital has its rightful place?

We hereby have a better understanding of how some people could feel as being mistakenly reduced to "targets" and how full-time residency situation can be lived as one of dis-subjectification. Thanks to institutional analysis we are able to point out many life experiences related to processes that can have dis-subjectification outcomes : a specific kind of relation to time and to life's unexpected events, the way in which a series of institutional interventions is apprehended, feeling the loss of control over one's own situation, submitting to an unpredictable environment – such processes can ruin cultural autonomy.

This implies that great care should be taken to avoid the relations between full-time residents and institutions be experienced as pertaining to dis-subjectification.

5. Social dimensions of "collective inhabiting"

Some of the mechanisms producing current social relations of the living conditions emerged from the interviews and let us account for some quite contrasted descriptions.

First, we observed the existence of a kind of natural solidarity, pervaded by popular culture. It is made of reciprocity, of spontaneous meetings, of free and adaptable self-organized cohesion. This solidarity is described with some nostalgia by those not benefiting from it anymore (as in a rehousing), but is also described as being subject to decay.

The strengthening of strategies of distinction, which are rather produced by belonging to the average group, often make the combination of interests (as instance between co-owners) more than risky. The issue of governance and management is the cause of numerous deceptions.

The results of a formal or informal authority managing the community being insufficiently external (to the interests of a sub-group) or, on the opposite, being insufficiently connected ("we never see him") are momentous in the decaying of the social relations.

The issues of cost and investments sharing, agreements to be given or restrictions to be enforced, are more acutely experienced here than in society as a whole. For example, it happens that the distinction between "those that are not able to pay" and "those that do not want to pay" is not made (anymore) and that the conflicts get entrenched and become inextricable. There are accounts of situations in which the settlement of conflicts enacts the survival of the fittest.

We must finally add that social experience of full-time residency situations is often stigma. The place of residency, usually in combination with other attributes that are, now, stigmatizing as the lack of employment, is likely to lay a deep and lasting discredit on individuals.

The social consequences of stigma are formidable.

Among those we can find the internalisation of the stigma and the adoption of a severing logic, which is, frequently with much symbolic violence, transferred inside the stigmatized group with dramatic results of division. The principle of those divisions is as variable as the attributes on which the stigmatization is build on : they can target Travellers, Gypsies, "baraquis" (slang, pejorative : calling a person living in a shanty a "shanty" person), the upstairs-downstairs divide, the welfare recipients, as well as the newly arrived (e.g. those we previously described as 'tacticals').

As we likewise suggested to consider the relation to the inhabiting as a combination of values, we here notice that the social experience of the permanent residents can be described as a combination of mechanisms, which can sometimes have quite concerning outcomes, but also some rather auspicious ones.

Intervening in these situations implies being attentive to the actual combinations both individually and collectively.

6. The political dimension of the situations

This last dimension of the experience is not to be underestimated. The "Permanent Housing" plan is, in a way, a policy on policies (on housing, for one, but also on land-use planning, on labour and housing market, on social and cultural policies, etc.).

It seems to us that this 'second policy' has to take into account the political experience of the residents it targets.

We can highlight that the experience of "wilful misrepresentation" partakes in numerous trajectories: the lack of information, its concealment, the unspoken, the false information punctuate these experiences; the phenomenon affects the tenants as well as the owners or the co-owners and concerns a variety of subjects : the land status, the rights, the costs, the allowed and the forbidden, the processes...

Furthermore, the accounts reveal that a majority of the interviewed people have been confronted to a harsh change of reality from a 'practical' one (which, for instance, led local authorities to allow for a number of composition) to a 'reflexive' one, which is perceived as unfair (in this reflexive ambit, the question is on what is fair or unfair, the matter is related to rules, legality, conformity; the distinction between these two levels is from Luc Boltanski).

The misunderstanding of the full-time residents toward the agents of policy can be described "in its core structure" as following on from these processes :

- the sudden abandon of the practical level;
- the apparition of a reflexive level led by actors external to the original situation;
- maybe some incoherence or contradiction in the references or processes on which the reflexive level depends.

This misunderstanding can lead to mistrust or exclusion. In many of the situations we wonder if we are not falling into the kind of logic Jean-François Lyotard qualified as "differend" : cases of differend arouse when parties in a conflict refer to heterogeneous (incommensurable) systems of judgement that are also unequal in strength. The party referring to the dominated system of judgement is not considered as valid by the dominating one, and is therefore not able to make its rights be taken into account.

This reference to the differend compels us to question the meaning given to a policy like the one pertaining the situations of the full-time residents. The analysis given us by the interviewees allow us to suggest two strong component of the meaning such a policy can be given : acknowledgement of the rights and acknowledgement of an active status for the beneficiaries of these policies.

The following quotations of Alain Touraine can render the momentum of these issues clearer.

"Then I rather speak about a State of rights than the rule of law (or State of law; in french 'Etat de droits' rather than 'Etat de droit' "), because it is not the State itself which chooses to lean on the law; it is collective action that compels the law to defend the rights. The distance between the rights and the laws is so deep that we must seek to reduce it, but we can only achieve this by acknowledging the separation – and often even the opposition – between the laws of the system and the rights of the actors."³

"Europeans are right to fight tooth and nail for policies that combine social protection and redistribution of income, particularly when they are combined with a progressive taxation. But these objectives are not enough anymore; not so much because of the lack of financial means to achieve them, than because they neglect, sometimes outrageously, the rights and petitions of the human subjects. It is what we clumsily try to convey when we say the institutions are lacking humanity, regard and mindfulness toward those they acknowledge as merely applicants for welfare, while, besides a protection against the mishaps of life, these people need their capacity

3 A. Touraine, *La fin des sociétés*, Paris, Seuil, 2013, p. 233 ("The end of societies", all translations are by RTA).

of independence and initiative to be supported"⁴.

Those words echo the following extract of an interview done for this inquiry :

"As a matter of fact, when I used to listen The sleeping beauty when I was a little girl, the fairy I was interested in was named Sapience. Yes, it is true, I am always struck by this. As I always say, my first lecture in philosophy is in Cinderella because she says "No one will ever prevent me to dream". And I remember, I was four. I remember I told myself "But yes, that is true". And I kept it (in myself). Because I think it comes from there... the people, the austerity means not dreaming anymore. It is accepting, I mean, it is creating helplessness. It is creating helplessness as an impossibility to imagine other things. That is why 'austerity', I don't like it. I mean, it doesn't fit me, it means breaking down this happiness-thing of people."

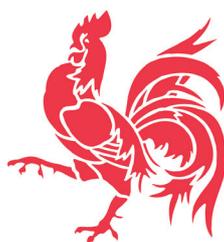
4 Ibidem, p. 404.

<i>p. 2</i>	Introduction		
<i>p. 2</i>	1 - La commande		
<i>p. 3</i>	2 - L'exposé du cadre d'intelligibilité de la recherche		
<i>p. 4</i>	3 - Le corpus étudié		
<i>p. 8</i>	I. Portraits et trajectoires des personnes interrogées		
<i>p. 38</i>	II . Une représentation générique des situations concernées		
<i>p. 38</i>	Un point commun et une différence immédiate		
<i>p. 39</i>	Jouer sur le terrain organisé par une force étrangère		
<i>p. 42</i>	Des stratégies de placement		
<i>p. 44</i>	Un premier point d'appui pour une analyse des situations concernées par la recherche		
<i>p. 47</i>	III . L'habiter transcende l'habitat		
<i>p. 47</i>	Une diversité de valeurs		
<i>p. 47</i>	Deux exemples de disjonction		
<i>p. 48</i>	L'importance de la « composition » pour comprendre les situations		
<i>p. 49</i>	Les compositions contraintes		
<i>p. 50</i>	Des inversions de composition		
<i>p. 50</i>	La place du désir		
<i>p. 50</i>	LA BEAUTÉ VÉCUE		
<i>p. 51</i>	LA CRÉATIVITÉ		
<i>p. 53</i>	HABITER ET DEVENIR		
<i>p. 55</i>	RÉFLÉCHIR ET AGIR EN TERMES D'HABITER PLUTÔT QUE D'HABITAT		
<i>p. 56</i>	IV . Une expérience culturelle : « habiter l'inhabituel »		
<i>p. 56</i>	La créativité dans l'« habiter »		
<i>p. 58</i>	Les conflits autour du capital culturel		
<i>p. 59</i>	Les composantes de l'expérience de la désubjection		
<i>p. 60</i>	L'accident et la durée		
<i>p. 61</i>	Le double sens de la « collection »		
<i>p. 62</i>	La rupture du sujet d'avec ses actes		
<i>p. 66</i>	La désubjection relayée		
<i>p. 67</i>	V. Les dimensions sociales de l'habiter collectif		
<i>p. 67</i>	Une grande diversité d'expériences sociales		
<i>p. 67</i>	Une solidarité « naturelle »		
<i>p. 69</i>	Combiner les intérêts des différents résidents, une tâche impossible ?		
<i>p. 72</i>	L'expérience du stigmat		
<i>p. 74</i>	Les conséquences du stigmat		
<i>p. 75</i>	Conclusion		
<i>p. 80</i>	VI . La dimension politique des situations		
<i>p. 80</i>	L'expérience du dol		
<i>p. 83</i>	Du registre pratique à un registre réflexif considéré comme hétéronome		
<i>p. 86</i>	Médias et champ politique		
<i>p. 87</i>	Champ politique et exercice de la critique		
<i>p. 88</i>	Le droit, les droits, les lois		
<i>p. 90</i>	Conclusion		
<i>p. 90</i>	QUEL DEGRÉ D'INDIVIDUALISATION DE LA POLITIQUE ?		
<i>p. 91</i>	QUEL TYPE D'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES ?		
<i>p. 91</i>	COMMENT NE PAS NUIRE ?		
<i>p. 92</i>	QUELLE PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION COLLECTIVE DE LA VIE SOCIALE DANS LES ÉQUIPEMENTS ?		
<i>p. 92</i>	QUELLES EXIGENCES POLITIQUES S'IMPOSER DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS ?		
<i>p. 94</i>	Annexes		
<i>p. 95</i>	Annexe 1		
<i>p. 107</i>	Annexe 2		

Une réalisation



Avec le soutien de



Wallonie